



BONUS ECO

NOTICE D'UTILISATION

ASP - BONUS ECO – MANUEL UTILISATEUR VERSION MISE A JOUR AU 13 FEVRIER 2025

Table des matières

1	BONUS ECO	5
2	PREREQUIS TECHNIQUES	6
2.1	ADRESSE DU SITE	6
2.2	RESOLUTION ECRAN	6
2.3	COMPATIBILITE NAVIGATEURS	6
3	SYMBOLIQUE UTILISEE	9
3.1	OBJET PERMETTANT LA SAISIE DANS LES FORMULAIRES	9
3.2	ÉLÉMENTS SPECIFIQUES AUX LISTES ET TABLEAUX	10
3.3	BOUTONS DE FORMULAIRE	11
3.4	BOUTONS DE BANDEAU D'EN-TETE	11
4	PRINCIPES GENERAUX D'ERGONOMIE	12
4.1	NAVIGATION ENTRE ECRAN	12
4.2	AFFICHAGE EN MODE PLEIN ECRAN	12
4.3	SAISIE TABULAIRE	12
4.4	MENU GAUCHE	12
4.5	LISTES DEROULANTES	12
4.6	ENREGISTREMENT DES DONNEES SAISIES	13
5	PAGE D'ACCUEIL	14
6	CONNEXION / DECONNEXION	15
6.1	INITIALISATION	15
6.1.1	Explication des «noreply@asp-public.fr»	15
6.1.2	Lien de création	17
6.2	FENETRE D'IDENTIFICATION	18
6.2.1	Première connexion	18
6.2.2	Le SIRET	19
6.3	PROBLEMES DE CONNEXION	20
6.3.1	Cas qui génèrent un problème de connexion	20
6.3.2	Mot de passe expiré	21
6.3.3	Mot de passe oublié	22
6.4	DECONNEXION	23
7	ACCES A MON COMPTE	24
7.1	ACCEDER A MON COMPTE	24
7.2	CHANGER SON MOT DE PASSE	25
8	MODULE DOSSIER	26
8.1	ACCES AU MODULE « DOSSIER »	26
8.2	PRESENTATION DU MODULE DOSSIER	26
8.2.1	Module dossier suite à la connexion	27
8.2.2	Module dossier une fois que l'utilisateur est sur un dossier	28
8.2.2.1	Bandeau d'en-tête	29
8.2.2.2	Menu de gauche	29
8.2.2.3	Onglets	30
8.2.2.4	Les différents états de dossier possibles	32
9	PROCESSUS DE RECHERCHE ET CREATION DE DOSSIER	34
9.1	RECHERCHER UN DOSSIER	34
9.1.1	Recherche de dossier avec le numéro de dossier mensuel	34
9.1.2	Recherche de dossier avec le numéro de « vente / location »	35

9.1.3	Recherche de dossier avec le nom du client	35
9.1.4	Recherche de dossier avec le numéro d'immatriculation.....	36
9.1.5	Recherche de dossier avec le numéro de série	36
9.2	RECHERCHE DE DOSSIER AVEC L'UTILISATION DE « DATE DE VENTE » (OU DE LOCATION) ..	36
9.3	RECHERCHE DE DOSSIER AVEC L'UTILISATION DE LA PLAGE DE « DATE DE DEPOT ».....	37
9.4	CREER UN NOUVEAU DOSSIER.....	37
9.4.1	Création d'un dossier via la saisie automatique	39
9.4.1.1	Processus	39
9.4.1.2	Les différentes erreurs possibles.....	40
9.4.2	Création d'un dossier via la saisie manuelle	41
9.5	ONGLET DEMANDEUR	42
9.6	ONGLET DEMANDE.....	43
9.6.1	Ecran acquéreur.....	43
9.6.1.1	Cas d'un dossier en saisie automatique.....	43
9.6.1.2	Cas d'un dossier en saisie manuelle.....	45
9.6.2	Ecran véhicule propre	47
9.6.2.1	Le type de véhicule.....	47
9.6.2.2	Identification du véhicule	47
9.6.2.3	Caractéristiques de l'acquisition ou de la location.....	60
9.6.3	Ecran véhicule transformé – Rétrofit électrique.....	62
9.6.3.1	Identification du véhicule	62
9.6.3.2	Bloc caractéristiques techniques du véhicule.....	63
9.6.3.3	Bloc Caractéristiques de la transformation	67
9.6.4	Ecran véhicule recyclé.....	68
9.6.4.1	Identification du véhicule	68
9.6.4.2	Caractéristiques techniques du véhicule	69
9.6.5	Ecran situation acquéreur	71
9.6.5.1	Situation fiscale	72
9.6.5.2	Majoration Gros Rouleur / Ménage modeste.....	72
9.6.5.3	Majoration Zone Faible Emission.....	76
9.6.6	Ecran Pièces justificatives.....	79
9.6.6.1	Les dates de dépôt et de complétude.....	79
9.6.6.2	L'ancien écran « Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier »	80
9.6.6.3	Le nouvel écran « Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier »	81
9.6.6.4	Ecrans des pièces justificatives spécifiques au Leasing :	84
9.7	ONGLET INSTRUCTION	85
9.7.1	Eligibilité du demandeur	85
9.7.1.1	Ancien fonctionnement du dispositif ECOBONUS et fonctionnement actuel du dispositif RETROFIT ..	85
9.7.1.2	Nouveau fonctionnement du dispositif ECOBONUS	86
9.7.1.3	Ecrans spécifiques au leasing	88
9.7.2	Eligibilité de la demande	89
9.7.2.1	Ancien fonctionnement du dispositif ECOBONUS et fonctionnement actuel du dispositif RETROFIT ..	89
9.7.2.2	Nouveau fonctionnement du dispositif ECOBONUS	90
9.7.2.3	Ecrans spécifiques au leasing	92
9.7.3	Calcul de l'aide	92
10	RESTITUTIONS VIA LE MODULE « TRAITEMENTS PAR LOT »	95
10.1	ACCES AUX TRAITEMENTS PAR LOT.....	95
10.2	RECHERCHE D'UN OUTIL.....	96
10.3	LISTE DES TRAITEMENTS PAR LOT	98
10.4	DEFINITION DES CRITERES	98
10.4.1	Sans critères	99
10.4.2	Avec critères	99
10.4.3	Suivi des demandes.....	100
10.4.4	Exploitation et Contenu de la restitution.....	101

Cette notice d'utilisation est destinée aux transformateurs / vendeurs / loueurs de véhicules conventionnés, pour la saisie de leurs dossiers.

1 BONUS ECO

L'outil Bonus Eco est l'outil Internet de l'ASP destiné à gérer l'aide à la transformation, l'acquisition, ou la location des véhicules (Bonus, Prime à la conversion, Leasing).

Cet outil est mis à la disposition des transformateurs, vendeurs ou loueurs de véhicules ayant signé, avec l'ASP une convention qui leur permet de pratiquer l'avance du montant de l'aide à leurs clients.

Un compte utilisateur Bonus Eco est attribué à chaque utilisateur conventionné pour la saisie des ventes pour lesquelles il a pratiqué l'avance d'une aide. Il est alors le bénéficiaire du paiement des aides.

Un dossier correspond à une transformation de véhicule ou à une vente / location d'un véhicule neuf ou d'occasion.

L'ensemble des ventes, locations saisies dans un mois est regroupé dans un dossier mensuel.
L'ensemble des transformations saisies dans un mois est regroupé dans un autre dossier mensuel.

2 PREREQUIS TECHNIQUES

2.1 Adresse du site

L'adresse de l'outil est : <https://bonuseco.asp-public.fr/>

2.2 Résolution écran

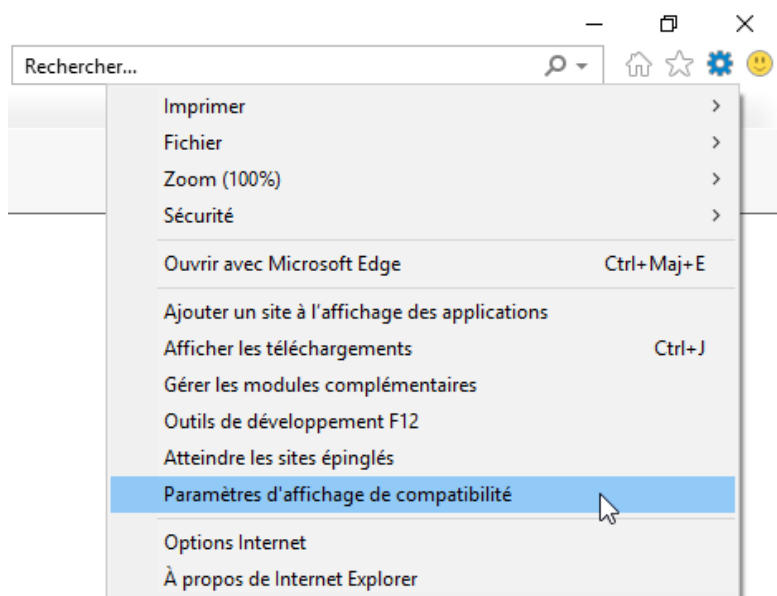
L'applicatif est optimisé pour une résolution de l'écran en 1024 * 768 pixels.

2.3 Compatibilité navigateurs

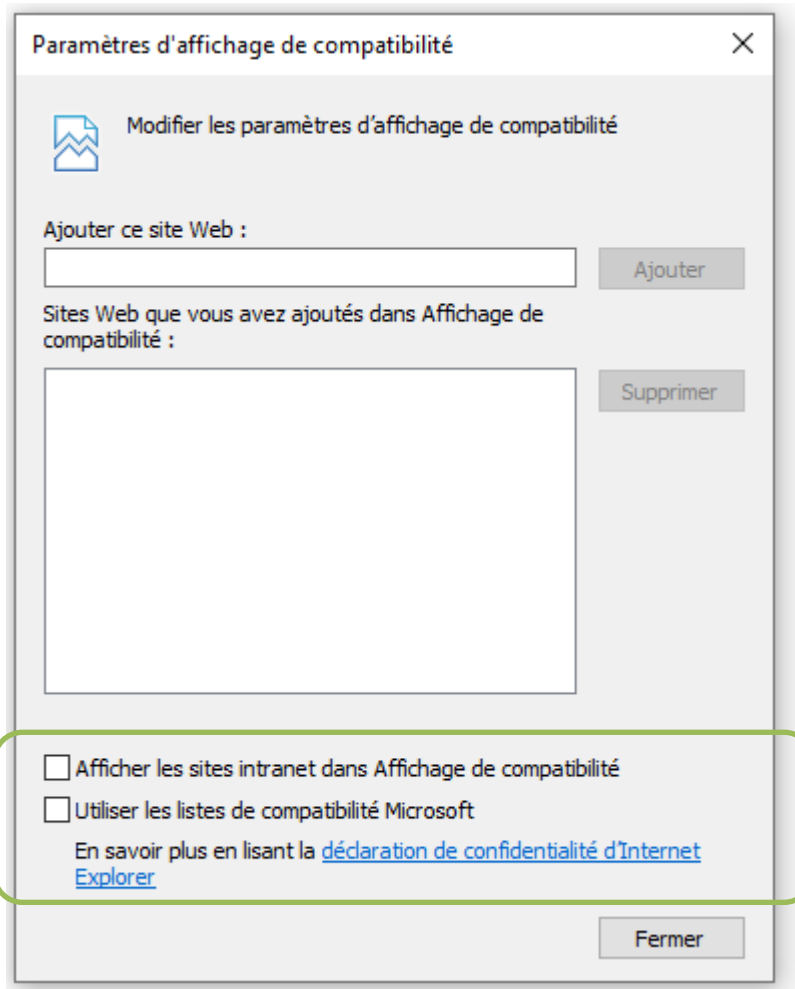
Pour accéder au site Bonus Ecologique, l'utilisateur doit être équipé de :

- Firefox version 38 minimum
- Chrome
- Internet Edge

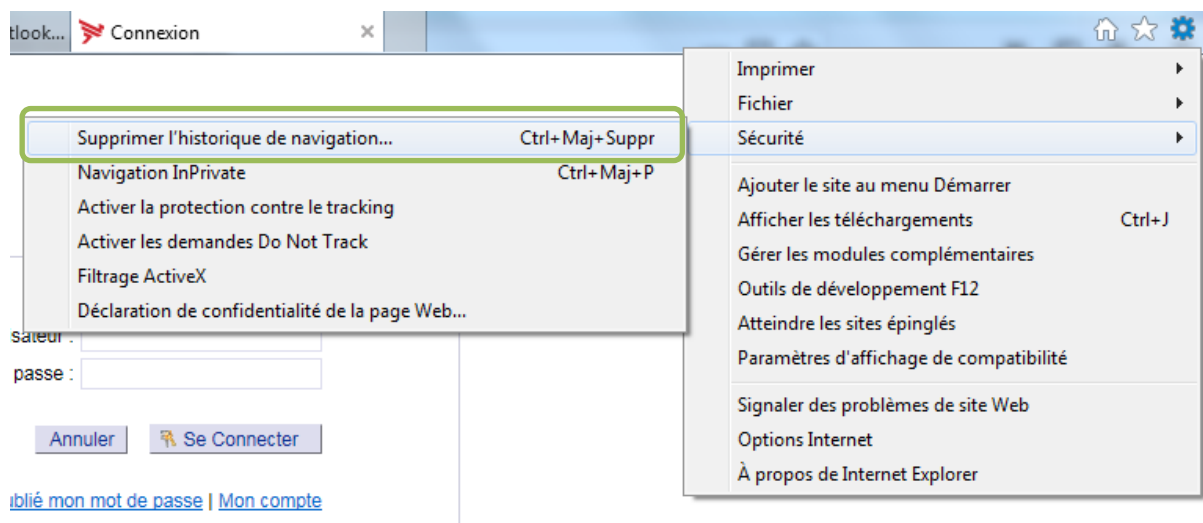
Etape 1 : Paramétrage d'affichage de compatibilité du navigateur Internet Edge

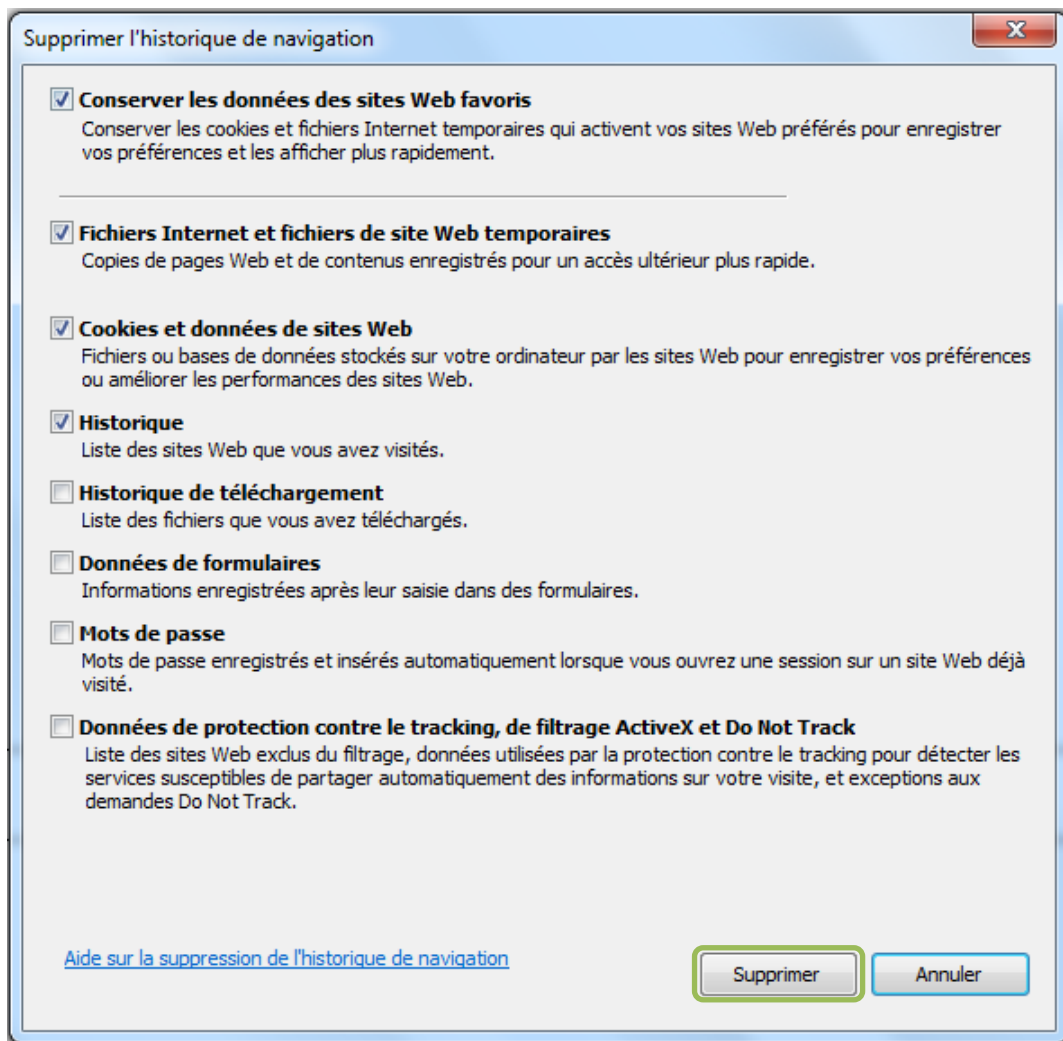


Dans le menu de paramétrage en haut à droite de la barre d'outils du navigateur, choisir la fonction « Paramètres d'affichage de compatibilité », et s'assurer qu'aucune option n'est cochée.



Etape 2 : Vider le cache du navigateur Internet Edge











3 SYMBOLIQUE UTILISEE









Le chapitre suivant présente les objets et les figures utilisés dans Bonus Eco.

3.1 Objet permettant la saisie dans les formulaires





OBJET	DESCRIPTION
	Bouton radio. Ce bouton est utilisé pour un choix exclusif entre plusieurs options.
	Case à cocher. Ce bouton est utilisé pour un choix de type booléen (oui/non).
	Liste déroulante affichant une liste de valeurs. Cette liste n'est utilisée que pour l'accès aux référentiels contenant moins de 20 valeurs.
	Zone de saisie.
	Bouton loupe permettant d'accéder à une page de recherche de valeurs. Ce bouton complète toujours une zone de saisie. Ce bouton n'est utilisé que pour l'accès aux référentiels contenant au moins 20 valeurs.
	Bouton permettant d'accéder à un calendrier. Ce bouton complète toujours une zone de saisie.

Remarque : Les boutons radio / cases à cocher / listes déroulantes / zones de saisie *grisées* ou *sur fond jaune* sont des champs automatiques qui ne peuvent être saisis directement ou modifiés par l'utilisateur.

3.2 Éléments spécifiques aux listes et tableaux

OBJET	DESCRIPTION
	Pictogramme informatif Personne Physique
	Pictogramme informatif Personne Morale
XXXXXXXX	Lien permettant d'accéder en consultation et/ou modification à l'occurrence sélectionnée
	Bouton permettant la suppression de la ligne courante du tableau
	<p>Dans un tableau permettant la saisie : Bouton permettant de "valider" les données saisies dans la ligne de saisie et d'initialiser une nouvelle ligne de saisie.</p> <p>Dans un tableau alimenté par des zones de saisie : Bouton permettant d'ajouter dans le tableau les données saisies dans les zones de saisie prévues à cet effet au-dessus du tableau.</p>
	<p>Dans un tableau permettant la saisie : Bouton permettant "d'éditer" les données de la ligne courante et de les rendre modifiables.</p> <p>Dans un tableau alimenté par des zones de saisie : Bouton permettant d'alimenter les zones de saisie prévues à cet effet au-dessus du tableau avec les valeurs de la ligne courante du tableau afin de les rendre modifiables.</p> <p>Dans un tableau alimenté par un pop-up de saisie : Bouton permettant d'ouvrir en modification la page pop-up de saisie détaillée; les zones de saisie de la page pop-up sont alimentées avec les valeurs de la ligne courante du tableau.</p>
	Pictogramme d'infobulle informative. Un texte s'affiche en positionnant le pointeur de la souris dessus
	Dans un tableau alimenté par un pop-up de saisie : Bouton permettant d'accéder en création à la page de saisie détaillée ; les zones de saisie sont vides.
	Bouton permettant d'accéder à une page de commentaires

3.3 Boutons de formulaire

OBJET	DESCRIPTION
 Rechercher	Bouton permettant de lancer un traitement de recherche en base de données.
 Enregistrer	Bouton permettant d'enregistrer les données de la page en base de données.
 Annuler	Bouton permettant d'annuler la saisie en cours et de revenir à l'état initial.
 Créer	Bouton permettant la création d'une nouvelle occurrence de données en base de données (création d'un dossier par exemple).

3.4 Boutons de bandeau d'en-tête

OBJET	DESCRIPTION
	Bouton permettant d'accéder à l'aide en ligne

4 PRINCIPES GENERAUX D'ERGONOMIE

4.1 Navigation entre écran

Le passage d'un écran à l'autre est réalisé en cliquant sur les liens hypertextes présents dans les pages de Bonus Eco.

Il est déconseillé de revenir à l'écran précédent en utilisant la fonctionnalité « page précédente » du navigateur Internet.

4.2 Affichage en mode plein écran

Pour afficher Bonus Eco en mode plein écran, appuyez sur la touche F11 du clavier. Pour revenir au mode d'affichage standard, appuyez à nouveau sur F11.

4.3 Saisie tabulaire

La saisie dans les formulaires peut se faire :

- En plaçant le pointeur de la souris directement dans la zone de saisie voulue
- Ou en se déplaçant de zone de saisie en zone de saisie grâce à la touche tabulation du clavier.

La touche tabulation permet d'accéder à la zone de saisie suivante.

Le retour au champ précédent est permis par les touches Shift + tabulation.

4.4 Menu gauche

Un menu à la gauche de l'écran Bonus Eco permet de naviguer entre les différents modules et d'accéder à une liste de fonctionnalités propres à chaque module.

4.5 Listes déroulantes

Pour afficher les valeurs proposées dans une liste déroulante, il faut cliquer sur la flèche à droite de la liste. Si besoin, l'ascenseur permet d'accéder aux occurrences non affichées.



4.6 Enregistrement des données saisies

Dans tout écran, il est nécessaire de cliquer sur le bouton « ENREGISTRER » avant de changer d'écran afin de conserver les modifications effectuées sur cet écran.

 Enregistrer

5 PAGE D'ACCUEIL

La **page Bonus Eco** apparaît : elle est composée des liens permettant d'accéder aux différents modules de Bonus Eco : **Individus, Dossiers, Traitements par lots, Restitutions**.



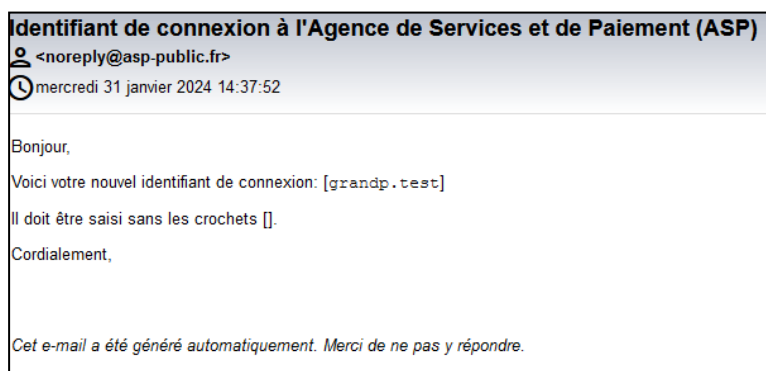
6 CONNEXION / DECONNEXION

6.1 Initialisation

6.1.1 Explication des «noreply@asp-public.fr»

Lors du processus d'habilitation à l'extranet par l'ASP, trois courriels vont être envoyés à l'adresse renseignée sur la convention.

Courriel 1 :



Ce courriel vous renseigne l'identifiant de connexion qui va être nécessaire à chaque connexion. En générale il est constitué de la manière suivante : **prénom.nom** suivi d'un numéro pour les homonymes. Les informations prises en compte sont celles présentes sur l'annexe 2bis de la convention avec l'ASP.

Courriel 2 :



Le second courriel comprend un lien éphémère qui se situe dans le texte en gras : « Lien de création ». Il est nécessaire de cliquer dessus pour accéder à un nouvel écran (cf : 6.1.2. Lien de création) qui permet d'initialiser son mot de passe personnel.

Courriel 3 :

Nouvelle habilitation à l'extranet EcoBonus

<noreply@asp-public.fr>

mercredi 31 janvier 2024 14:42:40

Déjà vérifié Répondre Transférer Imprimer Supprimer

Bonjour Grandp TEST,

L'habilitation **Concessionnaire** vous a été octroyée sur l'application **ECOBONUS** à partir du : **à compter du 31/01/2024**

Vous avez précédemment reçu votre identifiant de connexion (**identifiant**) et votre mot de passe temporaire. Si ce n'est pas le cas, c'est que vous disposez déjà d'un accès à des applicatifs de l'ASP (par exemple APART, ESAT, SYLAE, ECOBONUS, etc.) et vous devez utiliser votre identifiant et votre mot de passe actuel.

En tant que professionnel de l'automobile, et sous un délai de 10 jours, vous pourrez vous connecter à l'**extranet BonusEco** réservé aux professionnels pour le remboursement par l'ASP des avances consenties (<https://bonusecoval.asp-public.fr/EcoBonus/>).

Nous vous invitons à consulter votre espace dédié qui met notamment à disposition :


- la présentation des dispositifs bonus écologique et prime à la conversion, leurs conditions d'attribution et les renseignements utiles à leur gestion
- le manuel utilisateur de l'extranet BonusEco

Nous vous rappelons certaines règles :

- Il est nécessaire d'utiliser un compte personnel pour se connecter à l'application.
- Chaque compte utilisateur est relié à une adresse mail unique et nominative.
- Si vous devez utiliser d'autres applicatifs de l'ASP (par exemple APART, ESAT, SYLAE, ECOBONUS, etc.), votre identifiant et votre mot de passe sont les mêmes pour chacun d'entre eux une fois vos habilitations actives par retour de mails.

Cordialement,

L'Agence de Services et de Paiement



Cet e-mail a été généré automatiquement. Merci de ne pas y répondre.

Ce dernier courriel atteste que votre compte utilisateur dispose bien des habilitations nécessaires à l'utilisation de l'Extranet. L'utilisateur doit se référer aux instructions du courriel.

Cas où l'utilisateur ne reçoit aucun courriel dans sa boîte mail :

- Soit le courriel est dans les indésirables
- Soit la réponse à la question secrète est fausse auquel cas l'utilisateur doit renouveler la procédure de réinitialisation de son mot de passe
- Soit l'identifiant renseigné par l'utilisateur est erroné auquel cas il doit renouveler la procédure de réinitialisation de son mot de passe
- S'il ne parvient pas à le réinitialiser seul, l'utilisateur doit contacter l'Assistance

6.1.2 Lien de création

Mon Compte

Initialisation du mot de passe et de la question secrète pour Grandp TEST

Le mot de passe doit être différent de l'identifiant et comporter :

- 8 caractères minimum
- 1 chiffre
- 1 caractère spécial minimum (exemples: ;,?!%#)

Les caractères accentués ne sont pas autorisés.
La réponse secrète doit comporter au moins 4 caractères.

Faites attention aux majuscules et aux accents dans votre réponse.

Nouveau mot de passe: *

Confirmation mot de passe: *

Question secrète: *

Réponse secrète: *

Lorsque vous avez cliqué sur le bouton « **Lien de création** » du Courriel 2 (cf : 1.14.1) cette fenêtre apparaît. Il faut suivre les instructions de celle-ci afin de créer son mot de passe définitif. Vous disposez de 15 jours pour l'initialiser.

La question secrète sera demandée lorsque l'utilisateur aura perdu son mot de passe. La question que vous remplissez manuellement sera reproposé automatiquement lors de la procédure de récupération du mot de passe. (cf : 1.16.3). **Ces éléments (question/réponse) sont libres et confidentiels. Ils doivent être mémorisés** car la réponse secrète sera nécessaire à l'utilisateur s'il souhaite modifier son mot de passe via son **Compte Utilisateur** ou via un **nouveau lien éphémère envoyé par courriel**.

6.2 Fenêtre d'identification

6.2.1 Première connexion

L'utilisateur est à présent prêt pour accéder à la fenêtre d'identification de la page d'accueil Bonus Eco <https://bonuseco.asp-public.fr/EcoBonusAccueil/>

L'utilisateur renseigne son identifiant de connexion et son mot de passe.

A la première connexion un contrôle « capchat » à lieu :

L'utilisateur accède à la page « **Saisie du contenu d'une image aléatoire** » : il reproduit dans la zone de saisie les caractères figurant sur l'image à gauche de la zone, et clique sur « Valider ».

6.2.2 Le SIRET

The screenshot shows the ASP BonusÉco interface. At the top, there are logos for the République Française and ASP (Agence de Services et de Paiement) under the Ministry of Ecological Transition. The slogan 'Présent pour l'avenir' is also visible. A navigation menu on the left includes 'Recherche dossier', 'Création de dossier', 'Paielements réalisés', 'Envoi de données', 'Restitutions', and 'Manuel Utilisateur'. The main area is titled 'RECHERCHE DOSSIERS' and contains several input fields: 'Numéro du dossier mensuel', 'Nom du client', 'Numéro d'immatriculation', 'Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type', 'Date de dépôt', and 'Etat du dossier'. There are also fields for 'Numéro vente/location' and 'entre'/'et' with calendar icons. A 'Rechercher' button is at the bottom. In the top right corner, the user's SIRET is displayed as 'SIRET : 82980161282458 / TOP GARAGE / 56000 VANNES', which is highlighted with a red box.

Si l'utilisateur est mono Siret (rattaché à un seul Siret) :

Il peut naviguer entre les modules (menu situé à gauche de l'écran) pour lesquels il est habilité sans avoir à s'identifier à nouveau.

This is an identical screenshot of the ASP BonusÉco interface as shown above, displaying the 'RECHERCHE DOSSIERS' form and the user's SIRET information.

Si l'utilisateur est multi Siret (= si son identifiant de connexion est associé à plusieurs Siret) :

Une fenêtre « Sélection du SIRET/de l'établissement » s'ouvre.

Elle lui permet de choisir le Siret sur lequel il souhaite ouvrir une session. Cliquez sur « Envoyer »

The dialog box is titled 'Sélection du SIRET / de l'établissement'. It contains a dropdown menu for 'Siret / Etablissement' with three options: '81500001300012 / CONCESSIONNAIRE GUS / 87022', '81500001300012 / CONCESSIONNAIRE GUS / 87022 AIXE-SUR-VIENNE', and '81600001200012 / GARAGE GUS / 87240 AMBAZAC'. The second option is currently selected. There is a 'Déconnexion' button at the bottom left.

S'il souhaite ouvrir une session sur un autre Siret :

Il devra se déconnecter et sélectionner un autre Siret. Une fois le Siret sélectionné, l'utilisateur peut naviguer entre les modules pour lesquels il est habilité sans avoir à s'identifier à nouveau.

6.3 Problèmes de connexion

6.3.1 Cas qui génèrent un problème de connexion

Si ce message d'erreur s'affiche « ***Le couple identifiant/mot de passe est incorrect*** »

L'utilisateur dispose de 3 essais pour renseigner la bonne combinaison (identifiant/mot de passe)

Si un nouveau message d'erreur s'affiche « ***Le compte a été verrouillé suite à un trop grand nombre d'échecs de connexion avec cet identifiant utilisateur*** »

L'utilisateur a fait plus de 3 essais et le compte s'est verrouillé, il doit patienter une vingtaine de minutes et faire un nouvel essai de connexion

Si cet essai n'est pas concluant, l'utilisateur peut réinitialiser son mot de passe en passant par la procédure « J'ai oublié mon mot de passe » sous réserve d'avoir renseigné la réponse secrète

Si l'utilisateur ne parvient toujours pas à se connecter il devra contacter l'Assistance pour réinitialiser son mot de passe

Le mot de passe expire au terme de 90 jours :

Si la dernière connexion de l'utilisateur date de plus de 3 mois, le mot de passe devra être réinitialisé dès le prochain essai de connexion

Avant/au terme du délai de 90 jours, l'utilisateur est informé de l'expiration de son mot de passe et il est invité à le modifier via « Mon compte » (se reporter au chapitre 7.2 Changer son mot de passe)

Si le message d'erreur suivant s'affiche « ***Vous n'avez pas les autorisations requises pour vous connecter sur cette application*** »

L'utilisateur doit contacter l'Assistance pour vérifier et rétablir son habilitation à l'application BonusEco.

6.3.2 Mot de passe expiré

Mot de passe expiré pour prenom.nom

Le mot de passe doit être différent de l'identifiant et comporter 8 caractères minimum dont 1 chiffre et 1 caractère spécial minimum (exemples: ..?!:%#). Les caractères accentués ne sont pas autorisés.

Entrez l'ancien mot de passe : [champ avec 8 points]

Entrez le nouveau mot de passe : [champ]

Confirmez le nouveau mot de passe : [champ]

Changement du mot de passe

Mot de passe expiré pour prenom.nom

Le mot de passe doit être différent de l'identifiant et comporter 8 caractères minimum dont 1 chiffre et 1 caractère spécial minimum (exemples: ..?!:%#). Les caractères accentués ne sont pas autorisés.

Entrez l'ancien mot de passe : [champ avec 8 points]

Entrez le nouveau mot de passe : [champ]

Confirmez le nouveau mot de passe : [champ]

Changement du mot de passe

Sélection du SIRET / de l'établissement

Siret / Etablissement

81500001300012 / CONCESSIONNAIRE GUS / 87022

81500001300012 / CONCESSIONNAIRE GUS / 87022 AIXE-SUR-VIENNE

81600001200012 / GARAGE GUS / 87240 AMBAZAC

Déconnexion

L'utilisateur doit renseigner les champs :

- Saisir le mot de passe expiré
- Le nouveau mot de passe de son choix.

Le mot de passe doit avoir au minimum 8 caractères. Il doit contenir au moins une lettre, au moins un chiffre et au moins un des caractères suivants :

- . (point)
- ; (point – virgule)
- ? (point d'interrogation)
- ! (point d'exclamation)
- (deux points)
- % (pour-cent)

L'utilisateur valide en cliquant sur « Changement de mot de passe » et accède à l'écran d'accueil Bonus Eco :



6.3.3 Mot de passe oublié

Depuis la mire de connexion, l'utilisateur peut récupérer son mot de passe :

L'utilisateur saisit son identifiant utilisateur et clique sur « J'ai oublié mon mot de passe » :



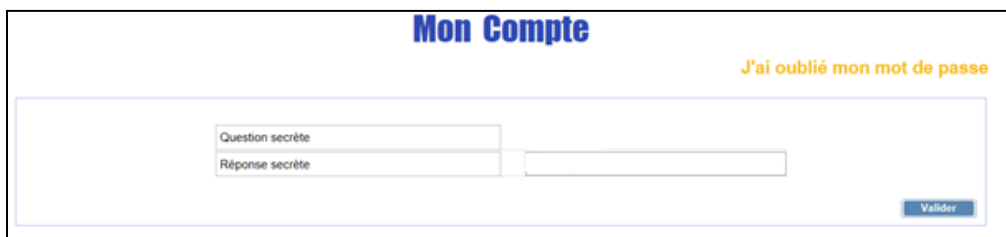
The screenshot shows the ASP (Agence de Services et de Paiement) login interface. It features a 'Connexion' section with fields for 'Utilisateur' and 'Mot de passe', and a 'Connexion' button. A red box highlights the link 'J'ai oublié mon mot de passe | lien rapide'. There is also a maintenance information section at the bottom left.

Une fenêtre s'ouvre et invite l'utilisateur à répondre à une addition / soustraction simple :



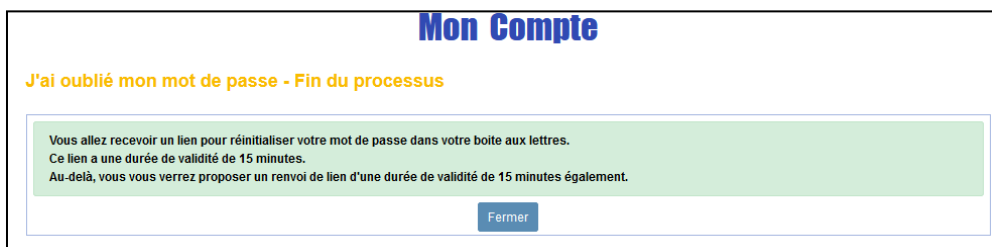
The screenshot shows the 'Mon Compte' page with the title 'J'ai oublié mon mot de passe'. It contains a form with an 'Utilisateur' field and a math problem: 'Veuillez résoudre l'opération suivante : 8 + 0 ='. There is a 'Continuer' button at the bottom right.

Une nouvelle fenêtre s'ouvre et invite l'utilisateur à renseigner la réponse à la question secrète.

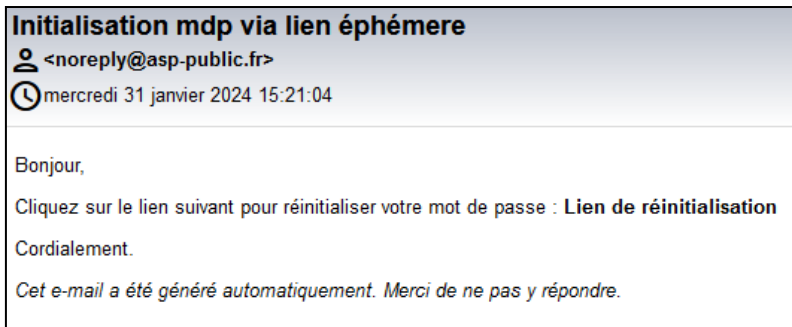


The screenshot shows the 'Mon Compte' page with the title 'J'ai oublié mon mot de passe'. It contains a form with 'Question secrète' and 'Réponse secrète' fields. There is a 'Valider' button at the bottom right.

→ Un message informe l'utilisateur que son nouveau lien éphémère de réinitialisation de mot de passe va lui être transmis par courriel.



The screenshot shows the 'Mon Compte' page with the title 'J'ai oublié mon mot de passe - Fin du processus'. It contains a green box with the following text: 'Vous allez recevoir un lien pour réinitialiser votre mot de passe dans votre boîte aux lettres. Ce lien a une durée de validité de 15 minutes. Au-delà, vous vous verrez proposer un renvoi de lien d'une durée de validité de 15 minutes également.' There is a 'Fermer' button at the bottom.



Cas où l'utilisateur ne reçoit aucun courriel dans sa boîte mail :

- Soit le mail est dans les indésirables (spams).
- Soit la réponse à la question secrète est fausse auquel cas l'utilisateur doit renouveler la procédure de réinitialisation de son mot de passe
- Soit l'identifiant renseigné par l'utilisateur est erroné auquel cas il doit renouveler la procédure de réinitialisation de son mot de passe
- S'il ne parvient pas à le réinitialiser seul, l'utilisateur doit contacter l'Assistance

6.4 Déconnexion

Pour se déconnecter de Bonus Eco, l'utilisateur doit activer le lien « Déconnexion » présent dans le coin en haut à gauche droite de chaque écran.



***Avant de quitter l'application, l'utilisateur doit se déconnecter.
Il est déconseillé d'utiliser la croix en haut à droite de l'écran***

7 ACCES à MON COMPTE

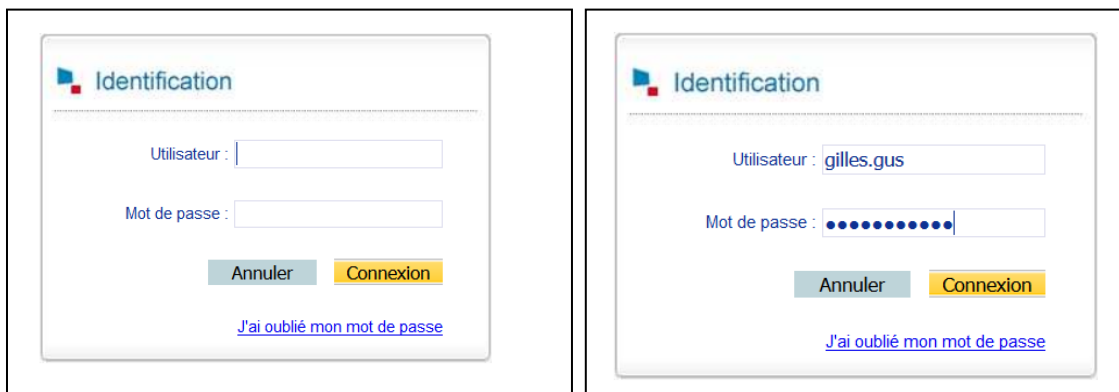
7.1 Accéder à Mon compte

Vous avez la possibilité de gérer votre compte utilisateur. Ainsi, vous pouvez modifier votre question secrète, modifier votre mot de passe.

Depuis la mire de connexion, l'utilisateur accède à son compte utilisateur.

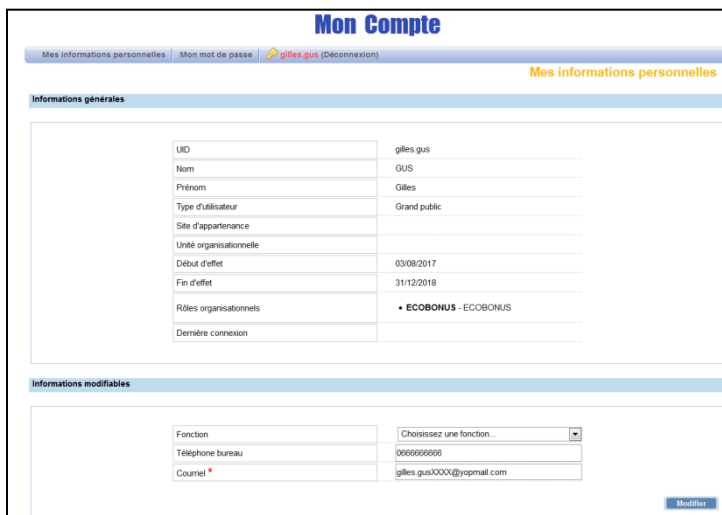
Cliquer sur « Mon compte »

Un nouvel écran s'affiche, vous demandant de vous identifier :



The image shows two side-by-side screenshots of a web application's login page. Both screenshots are titled 'Identification'. The left screenshot shows the login form with empty input fields for 'Utilisateur' and 'Mot de passe'. Below the fields are two buttons: 'Annuler' (grey) and 'Connexion' (yellow). A blue link 'J'ai oublié mon mot de passe' is located below the buttons. The right screenshot shows the same login form, but the 'Utilisateur' field is filled with 'gilles.gus' and the 'Mot de passe' field is filled with masked dots. The 'Connexion' button is highlighted in yellow, indicating it is the active state.

Vous accédez à l'écran récapitulant vos informations personnelles :



The image shows a screenshot of the 'Mon Compte' page. The page has a header with 'Mes informations personnelles', 'Mon mot de passe', and 'gilles.gus (Déconnexion)'. The main content is divided into 'Informations générales' and 'Informations modifiables'. The 'Informations générales' section contains a table of user details. The 'Informations modifiables' section contains input fields for 'Fonction', 'Téléphone bureau', and 'Courriel', along with a 'Modifier' button.

Informations générales	
UID	gilles.gus
Nom	GUS
Prénom	Gilles
Type d'utilisateur	Grand public
Site d'appartenance	
Unité organisationnelle	
Début d'effet	03/08/2017
Fin d'effet	31/12/2018
Rôles organisationnels	• ECOBONUS - ECOBONUS
Dernière connexion	

Informations modifiables

Fonction	Choisissez une fonction...
Téléphone bureau	0000000000
Courriel *	gilles.gusXXXX@yopmail.com

Modifier

Vous pouvez, si besoin, modifier vos informations (courriel et téléphone).

7.2 Changer son mot de passe

The screenshot shows the 'Mon Compte' page with a navigation bar containing 'Mes informations personnelles', 'Mon mot de passe', and 'gilles.gus (Déconnexion)'. The 'Mon mot de passe' tab is highlighted with a red box. Below the navigation bar, there is a section titled 'Informations générales' with a table containing the following data:

UID	gilles.gus
Nom	GUS

Dans l'écran « MON COMPTE », l'utilisateur accède à l'écran « changement de mot de passe ».

Le login de l'utilisateur connecté est pré rempli.

Pour changer de mot de passe :

- ⇒ Saisir le mot de passe en cours dans la première zone de saisie libre,
- ⇒ Saisir ensuite le nouveau mot de passe
- ⇒ Ressaisir le nouveau mot de passe pour confirmation
- ⇒ Cliquer sur le bouton « Enregistrer » pour valider le changement de mot de passe

The screenshot shows the 'Changer mon mot de passe' page with a navigation bar containing 'Mes informations personnelles', 'Mon mot de passe', and 'gilles.gus (Déconnexion)'. The 'Mon mot de passe' tab is highlighted. Below the navigation bar, there is a section titled 'Changer mon mot de passe' with a form containing the following fields:

Ancien mot de passe *
Nouveau mot de passe *
Confirmer le nouveau mot de passe *

An 'Enregistrer' button is located at the bottom right of the form.

Le mot de passe doit avoir au minimum 8 caractères. Il doit contenir au moins une lettre, au moins un chiffre et au moins un des caractères suivants :

- . (point)
- ; (point – virgule)
- ? (point d'interrogation)
- ! (point d'exclamation)
- : (deux points)
- % (pour-cent)

8 MODULE DOSSIER

8.1 Accès au module « DOSSIER »



Dans Bonus Eco, vous avez accès au module « Dossiers » pour toutes les opérations concernant vos dossiers (création, saisie, recherche, suivi...) et au module « traitement par lot » pour obtenir des restitutions sur les saisies effectuées. Les autres modules sont destinés aux utilisateurs Gestionnaires de l'ASP, leur accès vous sera refusé.

8.2 Présentation du module dossier

RAPPEL

Un dossier correspond à une transformation, une vente ou location d'un véhicule neuf ou véhicule d'occasion.

L'ensemble des ventes ou locations saisies dans un mois est regroupé dans un dossier mensuel.

L'ensemble des transformations saisies dans un mois est regroupé dans un autre dossier mensuel.

DEFINITIONS

Bénéficiaire : le bénéficiaire est le destinataire du paiement du dossier

Dossier mensuel vente ou location : le dossier mensuel regroupe tous les dossiers de vente ou location saisis dans un mois pour un même bénéficiaire. La structure du numéro permet de retrouver l'année et le mois du dossier : le numéro est composé du préfixe « ECO » suivi de l'année (sur 2 chiffres) et du mois (sur 2 chiffres), les 6 derniers chiffres constituent le numéro d'ordre.

Dossier mensuel transformation : le dossier mensuel regroupe tous les dossiers de transformation saisis dans un mois pour un même bénéficiaire. La structure du numéro permet de retrouver l'année et le mois du dossier : le numéro est composé du préfixe « RET » suivi de l'année (sur 2 chiffres) et du mois (sur 2 chiffres), les 6 derniers chiffres constituent le numéro d'ordre.

Dossier : un dossier correspond à une transformation, vente ou une location d'un véhicule pour lequel l'avance de l'aide a été réalisée.

Acquéreur/bénéficiaire final : l'acquéreur ou bénéficiaire final est le client. Autrement dit, celui qui sera acheteur ou preneur location du véhicule et, à qui l'avance de l'aide a été faite.

8.2.1 Module dossier suite à la connexion

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :

Nom du client :

Numéro d'immatriculation (A) :
Sans caractère joker

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) :
Sans caractère joker

Date de dépôt : entre et

Etat du dossier :

Rechercher

Menu de gauche : Recherche dossier, Création de dossier, Paiements réalisés, Envoi de données, Restitutions, Manuel Utilisateur, Pré enregistrement d'aide au Leasing

Une fois connecté, l'utilisateur accède à une première page lui permettant, entre autre, soit de :

- **Rechercher un dossier** : cliquer dans le menu gauche sur « Recherche dossier ». Cet écran permet de rechercher un dossier déjà créé.
- **Créer un dossier** : cliquer dans le menu gauche sur « Création de dossier ». Cet écran permettra de créer un nouveau dossier.

Le menu à gauche de l'écran comporte 6 liens :

- **Recherche dossier** : lien vers la page « recherche dossier »
- **Création de dossier** : lien permettant d'accéder directement à la création d'un nouveau dossier
- **Paiements réalisés** : lien permettant de visualiser un récapitulatif des paiements
- **Envoi de données** : fonctionnalité d'échange de données informatisées (se reporter au chapitre **Erreur ! Source du renvoi introuvable. Erreur ! Source du renvoi introuvable.**)
- **Restitutions** : lien permettant d'accéder au « Traitement par lot »
- **Manuel Utilisateur**
- **Pré enregistrement d'aide au leasing** : lien vers la fonctionnalité de recherche et de création de pré enregistrement

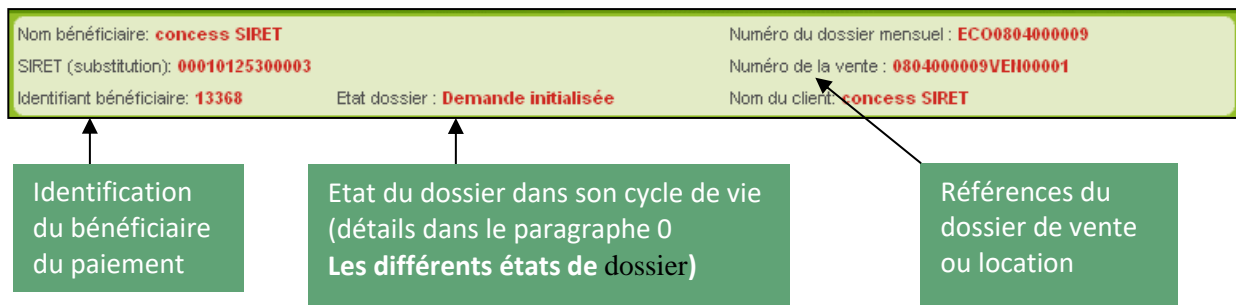
8.2.2 Module dossier une fois que l'utilisateur est sur un dossier

The screenshot displays the ASP interface for Bonus Écologique (ECoD). The header includes the French Republic logo, ASP logo, and the text 'Ministère de la Transition Écologique' and 'Présent pour l'avenir'. The navigation menu on the left lists: Recherche dossier, Création de dossier, Changement d'état, Paiements réalisés, Envoi de données, Restitutions, and Manuel Utilisateur. The main content area features a header with 'Nom bénéficiaire: TOP GARAGE', 'SIRET: 82980161282458', 'Identifiant bénéficiaire: 84655', 'Etat dossier: Décidé', 'Numéro du dossier mensuel: ECoD2010000001', 'Numéro vente/location: 201000001VEN00017', and 'Nom du client: KERDILES JACQUESO'. Below this is a tabbed interface with tabs for 'Demandeur', 'Demande', 'Instruction', 'Réalisation', 'Paiement', and 'Historique'. The 'Demandeur' tab is active, showing 'individu' and 'Tiers actif'. The 'Demandeur' section includes 'Identification personne morale' (N° SIRET, Dénomination sociale, Forme juridique, Date d'immatriculation, Code APE, Nature juridique, Date fin activité) and 'Informations représentant' (Nom patronymique, Prénom, Civilité, Date de décès, Nom d'usage, Date de naissance). The 'Adresse postale' section includes 'Num appart/étage', 'Numéro, voie', 'Complément d'adresse', and 'Localité, cedex'. The 'Moyens de communication' section includes 'Téléphone (Fixe)', 'Adresse Email', 'Téléphone (Mobile)', and 'Télécopie'. The footer shows 'Ministère de la Transition Écologique' and '8.13.4'.

Annotations on the right side of the screenshot:

- Bandeau d'en-tête
- Onglets
- Sous-onglets

8.2.2.1 Bandeau d'en-tête

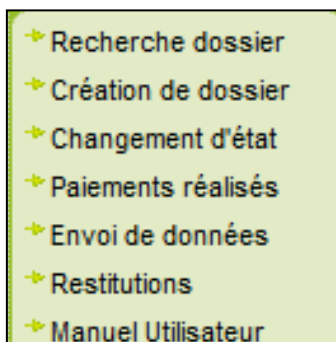


Le bandeau d'en-tête restitue les références du dossier.

8.2.2.2 Menu de gauche

Le menu à gauche de l'écran comporte 7 liens :

- **Recherche dossier** : lien vers la page « recherche dossier »
- **Création de dossier** : lien permettant d'accéder directement à la création d'un nouveau dossier
- **Changement d'état** : lien permettant de faire régresser le dossier en cours à un état antérieur afin d'y apporter des modifications (le changement d'état n'est pas autorisé pour les dossiers à l'état 'réalisé' ou 'soldé')
- **Paiements réalisés** : lien permettant de visualiser un récapitulatif des paiements
- **Envoi de données** : fonctionnalité d'échange de données informatisées (se reporter au chapitre **Erreur ! Source du renvoi introuvable. Erreur ! Source du renvoi introuvable.**)
- **Restitutions** : lien permettant d'accéder au « Traitement par lot »
- **Manuel Utilisateur**



8.2.2.3 Onglets

Les données du dossier sont structurées **dans 6 onglets** matérialisant le cycle de vie du dossier, de sa création à sa mise en paiement.

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
------------------	---------	-------------	-------------	----------	------------

8.2.2.3.1 Onglet « Demandeur »

L'onglet « Demandeur » restitue les données relatives au bénéficiaire du paiement. Il comporte 3 sous-onglets :

- **Individu** : seul accessible à l'utilisateur en consultation uniquement. En effet, l'utilisation ne peut pas modifier les données figurant dans ce sous-onglet.
- **Tiers actif**
- **Procédures judiciaires**

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement
<u>Individu</u>	Tiers actif	Procédures judiciaires		

8.2.2.3.2 Onglet « Demande »

L'onglet « Demande » permet de recueillir l'ensemble des données nécessaires pour vérifier l'éligibilité du dossier et calculer le montant de l'aide.

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
<u>Acquéreur</u>	Véhicule Propre	Véhicule Recyclé	Situation acquereur	Pièces justificatives	

L'onglet « Demande » comporte 5 sous-onglets :

- **Acquéreur** : sous onglet destiné à la saisie des données d'identification du client, acquéreur du véhicule propre neuf ou véhicule propre d'occasion et remettant éventuellement un véhicule ancien pour destruction.
- **Véhicule propre** : sous onglet destiné à la saisie des données relatives au véhicule neuf ou véhicule d'occasion pour lequel le Bonus est demandé ou ouvrant droit à une prime à la conversion.

- **Véhicule recyclé** : sous onglet destiné à la saisie éventuelle des données relatives au véhicule ancien pour lequel la prime à la conversion est demandée.
- **Situation acquéreur** : sous onglet destiné à la saisie des données nécessaires à l'obtention d'une majoration de la prime à la conversion. Cette majoration peut être liée à sa situation fiscale, son lieu de résidence avec la majoration Zone Faible Emission ou encore son lieu de travail avec de nouveau la majoration Zone Faible Emission ou encore la majoration dite « Gros rouleur » (30 km Domicile/Travail ou 12000km/an).
- **Pièces justificatives** : sous onglet permettant de constituer et déposer la liste des pièces justificatives nécessaires au dossier.

Remarque : Pour la transformation des véhicules, le sous-onglet « **Véhicule propre** » est remplacé par le sous-onglet « **Véhicule transformé** » et le sous-onglet « **Véhicule recyclé** » n'existe pas.

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Acquéreur	Véhicule transformé	Situation acquéreur	Pièces justificatives		

Onglet « Instruction »

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement
<u>Eligibilité du demandeur</u>	Eligibilité de la demande	Calcul de l'aide		

L'onglet « Instruction » devient accessible dès lors que **la Demande est complète et valide**.

L'onglet « Instruction » comporte 3 sous-onglets :

- **Eligibilité du demandeur** : sous-onglet permettant de vérifier à partir de critères prédéfinis que l'acquéreur du véhicule remplit les conditions réglementaires pour bénéficier de des différentes primes et majorations.
- **Eligibilité de la demande** : sous-onglet permettant de vérifier à partir de critères prédéfinis que le véhicule neuf et, éventuellement, le véhicule ancien, remplissent les conditions réglementaires pour l'octroi des différentes primes.
- **Calcul de l'aide** : sous-onglet permettant à l'utilisateur de lancer le calcul de l'aide, le résultat du calcul y est restitué.

8.2.2.3.3 Onglet « Historique »

Cet onglet est accessible à l'utilisateur quel que soit l'état du dossier. Il permet de visualiser les dates clefs de changement d'état du dossier.

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
-----------	---------	-------------	-------------	----------	-------------------

8.2.2.4 Les différents états de dossier possibles

L'état du dossier matérialise son cycle de vie de sa création à sa mise en paiement.

Les états de dossier dans BonusEco sont au nombre de 6 : « Demande initialisée », « Instruction en cours », « Décidé », « Réalisé », « Soldé », et « Clos ». L'état du dossier figure dans le bandeau d'en-tête du dossier.

Etats concessionnaires

- **Demande initialisée** : L'état « Demande initialisée » intervient dès lors que le dossier est créé, le dossier reste à cet état jusqu'à ce que l'utilisateur valide la demande (dernier écran de l'onglet « Demande »). La validation de la demande correspond à la validation des données déclarées et des pièces justificatives déposées.
- **Instruction en cours** : Lorsque la demande est validée, le dossier passe à l'état « Instruction en cours », l'onglet « Instruction » devient alors accessible à l'utilisateur. A l'état « Instruction en cours », l'onglet « Demande » reste accessible à l'utilisateur, par contre les données de cet onglet ne sont plus modifiables. L'instruction permet la complétude de l'ensemble des critères d'éligibilité du dossier. Après validation des critères d'éligibilité du demandeur et de la demande, l'onglet Calcul devient accessible. Le dossier reste à l'état « Instruction en cours » jusqu'à ce que l'utilisateur lance le calcul du montant de l'aide (dernier écran de l'onglet « Instruction »).

Etats ASP

- **Décidé** : Dès lors que l'aide est calculée, le dossier passe à l'état « Décidé », l'onglet « Instruction » reste accessible à l'utilisateur, mais les données de cet onglet ne sont plus modifiables. Le dossier reste à l'état « Décidé » jusqu'à ce qu'une autorisation de paiement soit saisie (cette étape est réalisée par l'ASP et signifie que le dossier a été mis en paiement).
- **Réalisé** : Lorsqu'une autorisation de paiement est saisie et validée pour le dossier, il passe à l'état « Réalisé », le dossier reste à cet état jusqu'à sa liquidation pour paiement.
- **Soldé** : Dès lors que l'aide est payé, le dossier passe à l'état soldé.
- **Clos** : Le passage à cet état est manuel en utilisant la fonctionnalité de changement d'état avec le motif « Saisie erronée » ou « Fin de traitement du dossier ». Il permet de clarifier la liste des dossiers en attente d'un paiement de ceux qui sont calculés à 0 ou dont la création est une erreur.

Changement d'état :

Dès lors que le dossier passe à un état supérieur, les onglets de l'état antérieurs ne peuvent plus être modifiés (ils apparaissent comme grisés et non modifiables).

Dans le cas où il est nécessaire de modifier des données des onglets antérieurs, l'utilisateur doit au préalable **faire régresser l'état du dossier**. Pour cela, il utilise le lien « Changement d'état » dans le menu gauche du module dossier.

NB : Le changement d'état n'est plus possible pour les dossiers mis en paiement ou payés.

9 PROCESSUS DE RECHERCHE ET CREATION DE DOSSIER

9.1 Rechercher un dossier

9.1.1 Recherche de dossier avec le numéro de dossier mensuel

Dans ce type de recherche, sont affichées toutes les « ventes » relevant du dossier mensuel ECOAMM000000 (Bonus et Prime à la conversion) ou RETAAMM000000 (Rétrofit électrique).

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :

Nom du client :

Numéro d'immatriculation :

Sans caractère joker

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type :

Sans caractère joker

Date de vente ou location : entre et

Etat du dossier :

13 résultats trouvés(s).

LISTE DES DOSSIERS TROUVES

Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de la vente
	0903000004VEN00001	concessionnaire renault li	00010120400006	Soldé	01/02/09
	0903000004VEN00002	concessionnaire renault li	00010120400006	Demande initialisée	
	0903000004VEN00003	concessionnaire renault li	00010120400006	Instruction en cours	24/10/08
	0903000004VEN00004	valla véronique		Soldé	12/01/09

RECHERCHE DOSSIERS

5 dossiers trouvés

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :

Nom du client :

Numéro d'immatriculation (A) :

Sans caractère joker

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) :

Sans caractère joker

Date de dépôt : entre et

Etat du dossier :

LISTE DES DOSSIERS TROUVES

Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de création
Transformation Rétrofit	2109000004VEN00001	BILOUT André		Demande initialisée	17/09/2021
Transformation Rétrofit	2109000004VEN00002	DUVIN BERNARD		Décidé	17/09/2021
Transformation Rétrofit	2109000004VEN00003	TEST PIZZA GIOCOMO		Demande initialisée	17/09/2021
Transformation Rétrofit	2109000004VEN00004	ALPHA HUIT		Instruction en cours	28/09/2021
Transformation Rétrofit	2109000004VEN00005	RENAULT LOUIS		Demande initialisée	29/09/2021

9.1.2 Recherche de dossier avec le numéro de « vente / location »

Les critères supplémentaires autres que le numéro de déclinaison dossier ne seront pas pris en compte.

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel :
 Numéro vente/location :


Nom du client :

Numéro d'immatriculation :

Sans caractère joker
 Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type :

Sans caractère joker
 Date de vente ou location : entre et

Etat du dossier :



Un résultat trouvé.

LISTE DES DOSSIERS TROUVES

Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de la vente
	0904000001VEN00006	concessionnaire renault li	00010120400006	Décidé	10/03/09

9.1.3 Recherche de dossier avec le nom du client

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel :
 Numéro vente/location :


Nom du client :

Numéro d'immatriculation :

Sans caractère joker
 Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type :

Sans caractère joker
 Date de vente ou location : entre et

Etat du dossier :



3 résultats trouvé(s).

LISTE DES DOSSIERS TROUVES

Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de la vente
	0810000001VEN00003	valla véronique		Soldé	12/08/08


Note : Le caractère étoile peut être utilisé pour ne pas saisir le nom en entier.

9.1.4 Recherche de dossier avec le numéro d'immatriculation

Les critères supplémentaires autres que le numéro d'immatriculation et numéro de série ne seront pas pris en compte.

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :
 Nom du client :
 Numéro d'immatriculation :
Sans caractère joker
 Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type :
Sans caractère joker
 Date de vente ou location : entre et
 Etat du dossier :



Un résultat trouvé.

LISTE DES DOSSIERS TROUVES

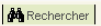
Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de la vente
	090300004YEN00001	concessionnaire renault ii	00010120400006	Soldé	01/02/09

9.1.5 Recherche de dossier avec le numéro de série

Les critères supplémentaires autres que le numéro d'immatriculation et numéro de série ne seront pas pris en compte.

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :
 Nom du client :
 Numéro d'immatriculation :
Sans caractère joker
 Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type :
Sans caractère joker
 Date de vente ou location : entre et
 Etat du dossier :



3 résultats trouvés(s).

LISTE DES DOSSIERS TROUVES

Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de la vente
	081200001YEN00018	concessionnaire renault ii	00010120400006	Soldé	20/08/08


9.2 Recherche de dossier avec l'utilisation de « date de vente » (ou de location)

Les deux champs *date 'entre' / 'et peuvent être renseignés* : la recherche se fera par rapport à la date de dépôt de la prestation dossier. A noter qu'il est possible de faire une recherche en ne renseignant qu'une seule de ces deux dates.

Un filtre sur l'état du dossier permet d'affiner la recherche.

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :
 Nom du client :
 Numéro d'immatriculation :
Sans caractère joker
 Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type :
Sans caractère joker
 Date de vente ou location : entre et
 Etat du dossier :



3 résultats trouvés(s).

LISTE DES DOSSIERS TROUVES

Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de la vente
	0904000001YEN00006	concessionnaire renault ii	00010120400006	Décidé	10/03/09
	0904000001YEN00007	concessionnaire renault ii	00010120400006	Décidé	21/03/09
	0904000001YEN00011	concessionnaire renault ii	00010120400006	Décidé	03/03/09

9.3 Recherche de dossier avec l'utilisation de la plage de « date de dépôt »

Tous les dossiers dont le véhicule propre ou le véhicule transformé aura été enregistré seront affichés.

3 dossiers trouvés

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :

Nom du client :

Numéro d'immatriculation (A) :
Sans caractère joker

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) :
Sans caractère joker

Date de dépôt : entre et

Etat du dossier :



LISTE DES DOSSIERS TROUVES

Dispositif	Dossier n°	Nom patronymique / Prénom ou Dénomination Sociale	SIRET	Etat	Date de création
Transformation Rétro fit	2109000004VEN00002	DUVIN BERNARD		Décidé	17/09/2021
Transformation Rétro fit	2109000004VEN00004	ALPHA HUIT		Instruction en cours	28/09/2021
Transformation Rétro fit	2109000004VEN00005	RENAULT LOUIS		Demande initialisée	29/09/2021

9.4 Créer un nouveau dossier

Pour créer un nouveau dossier, cliquez sur le lien « Création de dossier » dans le menu de gauche.



Présent pour l'avenir
Déconnexion ECO Conces2
SIRET : 42460617600032 // 87000 LIMOGES

RECHERCHE DOSSIERS

Numéro du dossier mensuel : Numéro vente/location :

Nom du client :

Numéro d'immatriculation :
Sans caractère joker

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type :
Sans caractère joker

Date de dépôt : entre et

Etat du dossier :



Ministère de la Transition écologique et solidaire 8 / 18 5

L'onglet de création d'un dossier est présent dans le menu de gauche

L'utilisateur a la possibilité de :

- Saisir un véhicule neuf/d'occasion pour la déclinaison dispositif « Bonus Ecologique – Distributeur »
- Créer le dossier grâce à la saisie automatique ou manuelle.

Écran pour la déclinaison dispositif « Bonus Écologique – Distributeur » :

The screenshot shows the 'Création du numéro administratif' form in the ASP BonusÉco system. The 'Déclinaison dispositif' dropdown is set to 'Bonus Écologique - Distributeur'. The 'Code déclinaison' field contains 'ECO'. The 'Type de véhicule' section has radio buttons for 'Neuf' and 'Occasion'. Below this, there are two empty input fields for 'Numéro d'immatriculation*' and 'Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type*'. A 'Créer Dossier' button is visible on the right. The interface includes a sidebar with navigation options like 'Recherche dossier' and 'Création de dossier', and a top header with logos for the French Republic, France Relance, and ASP.

Choix du type de véhicule

Neuf / Occasion

Et

Saisie du numéro d'immatriculation et du numéro de série

Écran pour la déclinaison dispositif « Transformation GPL – Transformateur » :

The screenshot shows the 'Création du numéro administratif' form for 'Transformation GPL – Transformateur'. The 'Déclinaison dispositif' dropdown is set to 'Transformation GPL - Transformateur'. The 'Code déclinaison' field contains 'GPL'. The 'Type de véhicule' section has radio buttons for 'Neuf' and 'Occasion'. Below this, there are two empty input fields for 'Numéro d'immatriculation*' and 'Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type*'. A 'Créer Dossier' button is visible on the right. The interface includes a sidebar with navigation options and a top header with logos for the French Republic, France Relance, and ASP.

Choix du type de véhicule

Neuf / Occasion

Écran pour la déclinaison dispositif « Transformation Rétrofit – Installateur » :

The screenshot shows the 'Création du numéro administratif' form for 'Transformation Rétrofit – Installateur'. The 'Déclinaison dispositif' dropdown is set to 'Transformation Rétrofit - Installateur'. The 'Code déclinaison' field contains 'RET'. Below this, there are two empty input fields for 'Numéro d'immatriculation*' and 'Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type*'. A 'Créer Dossier' button is visible on the right. The interface includes a sidebar with navigation options and a top header with logos for the French Republic, France Relance, and ASP.

Saisie du numéro d'immatriculation et du numéro de série

9.4.1 Création d'un dossier via la saisie automatique

9.4.1.1 Processus

La création d'un dossier par saisie automatique est le mode défini par défaut. En effet, ce n'est qu'en cas d'échec de la reconnaissance des numéros d'immatriculation et d'identification/série du véhicule propre que sera proposée à l'utilisateur la saisie manuelle.

L'utilisateur lors de la création va devoir renseigner si :

- Le véhicule est neuf/d'occasion (sauf en cas de r trofit car le v hicule est n cessairement d'occasion).
Sp cificit  du v hicule de d monstration : un v hicule de d monstration est assimil    un v hicule neuf si sa cession ou sa location intervient dans un d lai d'un an suivant la date de sa premi re immatriculation " (article 2 du d cret n 2014-1672).
- Le num ro d'immatriculation du v hicule propre (format AB123CD)
- Le num ro d'identification ou de s rie du v hicule propre

Ecra  saisie v hicule dispositif Bonus  cologique – Distributeur

Cr�ation du num�ro administratif	
D�clinaison dispositif* :	Bonus �cologique - Distributeur
Code d�clinaison* :	ECO <small>3 caract�res alphanum�riques pour le code de la mesure</small>
Type de v�hicule* :	<input checked="" type="radio"/> Neuf <input type="radio"/> Occasion
Num�ro d'immatriculation* :	<input type="text"/>
Num�ro d'identification ou le num�ro dans la s�rie du type* :	<input type="text"/>
<input type="button" value="Cr�er Dossier"/>	

* : Champs obligatoires

Ecra  saisie v hicule dispositif Transformateur r trofit – Installateur

Cr�ation du num�ro administratif	
D�clinaison dispositif* :	Transformation R�trofit - Installateur
Code d�clinaison* :	RET <small>3 caract�res alphanum�riques pour le code de la mesure</small>
Num�ro d'immatriculation* :	<input type="text"/>
Num�ro d'identification ou le num�ro dans la s�rie du type* :	<input type="text"/>
<input type="button" value="Cr�er Dossier"/>	

* : Champs obligatoires

Une fois ces informations remplies, l'utilisateur doit cliquer sur « Cr er dossier ».

9.4.1.2 Les différentes erreurs possibles

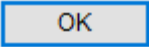
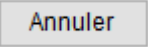
- **Immatriculation déjà connue :**

L'immatriculation doit être unique dans le cas du véhicule neuf ou transformé.

Si l'immatriculation est déjà connue vous aurez un message d'alerte du type :

Des erreurs se sont produites sur la page.
Un véhicule avec les mêmes numéros d'identification existe déjà en base (Numéro administratif : 2007000001VEN00001)

Dans le cas d'un véhicule d'occasion, l'immatriculation peut être connue sur plusieurs dossiers.

Cliquer sur le bouton  pour confirmer la création du dossier « véhicule d'occasion » ou sur  pour annuler l'opération et revenir sur l'écran de création du numéro administratif.

- **Véhicule qui n'est pas reconnaissable :**

Si les données d'identification du véhicule ne sont pas connues, un message d'alerte apparaît et une saisie manuelle sera alors possible.

Des erreurs se sont produites sur la page.
Aucun véhicule ne correspond aux données saisies

- **L'ensemble des données relatives au véhicule ne sont pas retrouvés (retour partiel) :**

Si le véhicule est connu mais que certaines caractéristiques techniques sont manquantes, un message d'information apparaît.

Le véhicule est incomplet, des données techniques complémentaires doivent être renseignées

OK

Une fois le dossier créé, et quel que soit le type de véhicule saisi, le dossier s'ouvre et ses références sont visibles dans le bandeau d'en-tête. Le dossier est à l'état « Demande initialisée ».

9.4.2 Création d'un dossier via la saisie manuelle

Ce mode n'est possible que lors :

- D'une indisponibilité du fichier des cartes grises

Le service est indisponible pour le moment. Veuillez réessayer plus tard ou utiliser le mode de saisie manuel.

OK

- D'une absence du véhicule saisi en base des immatriculations.

Des erreurs se sont produites sur la page.
Aucun véhicule ne correspond aux données saisies

Les deux cas ci-dessus rendent la saisie manuelle disponible via une nouvelle option. Pour poursuivre la saisie en mode manuel, sélectionner « Non » en face de « Saisie automatique » : les champs Numéro d'immatriculation et Numéro d'identification deviennent grisés et ne sont plus utilisés. Cliquer sur « Créer Dossier ».

Création du numéro administratif

Déclinaison dispositif* : Bonus Écologique - Distributeur

Code déclinaison* : ECO 3 caractères alphanumériques pour le code de la mesure

Type de véhicule* : Neuf Occasion

Saisie automatique* : Oui Non

Numéro d'immatriculation* : [grisé]

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type* : [grisé]

Créer Dossier

* : Champs obligatoires

Écran pour la déclinaison dispositif « Transformation Rétrofit – Installateur » :

Création du numéro administratif

Déclinaison dispositif* : Transformation Rétrofit - Installateur

Code déclinaison* : RET 3 caractères alphanumériques pour le code de la mesure

Saisie automatique* : Oui Non

Numéro d'immatriculation* : [grisé]

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type* : [grisé]

Créer Dossier

* : Champs obligatoires

Quel que soit le mode de saisie, un message d'information est affiché à la création unitaire du dossier le message suivant : « **Le montant du Bonus et /ou de la Prime à la conversion doit être mentionné sur la facture.** ».

Création du numéro administratif

Déclinaison dispositif* : Bonus Écologique - Distributeur

Code déclinaison* : ECO 3 caractères alphanumériques pour le code de la mesure

Type de véhicule* : Neuf Occasion

Numéro d'immatriculation (A)* : [grisé]

Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E)* : [grisé]

Le montant du Bonus et/ou de la Prime à la conversion doit être mentionné sur la facture.

Créer Dossier

Une fois le dossier créé, et quel que soit le type de véhicule saisi, le dossier s'ouvre et ses références sont visibles dans le bandeau d'en-tête. Le dossier est à l'état « **Demande initialisée** ».

9.5 Onglet demandeur

L'onglet « Demandeur » restitue les données relatives au bénéficiaire du paiement. Il comporte 3 sous-onglets :

- **Individu** (onglet qui s'ouvre par défaut) : seul accessible à l'utilisateur en consultation uniquement. En effet, l'utilisation ne peut pas modifier les données figurant dans ce sous-onglet. Dans cet onglet figure les informations relatives au concessionnaire.
- **Tiers actif**
- **Procédures judiciaires**

ASP Ministère de la Transition Écologique
Présent pour l'avenir

Bonus Éco Agence de Services et de Paiement Bonus Écologique (ECOD) Déconnexion GARAGE Top

Nom bénéficiaire: **TOP GARAGE** SIRET : **82980161282458** Numéro du dossier mensuel : **ECO2010000001**
SIRET : **82980161282458** Numéro vente/location : **2010000001VEN00017**
Identifiant bénéficiaire: **84655** Etat dossier : **Décidé** Nom du client: **KERDILES JACQUESO**

Demander Demandeur Demande Instruction Réalisation Paiement Historique

Individu Tiers actif Procédures judiciaires

Identification personne morale

N° SIRET : 82980161282458 Code APE (Activité) :
Dénomination sociale : TOP GARAGE
Forme juridique : SARL Nature juridique : DROIT PRIVE
Date d'immatriculation : Date fin activité :

Informations représentant

Nom patronymique : Nom d'usage :
Prénom : Date de naissance :
Civilité : Monsieur
Date de décès :

Adresse postale

Num appart/étage : Entrée-Bâtiment-Immeuble :
Numéro, voie : 5 Avenue
Complément d'adresse : du Président de la République
Localité, cedex : 56000 VANNES

Moyens de communication

Téléphone (Fixe) : Téléphone (Mobile) :
Adresse Email : Télécopie :

Ministère de la Transition Écologique 5.10.4

Les données « Individu » ne sont pas modifiables pour une connexion concessionnaire

9.6 Onglet demande

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
<u>Acquéreur</u>	Véhicule Propre	Véhicule Recyclé	Situation acquéreur	Pièces justificatives	

9.6.1 Ecran acquéreur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ASP
Agence de Services et de Paiement

Ministère de la Transition Écologique

Présent pour l'avenir

Bonus Écologique (ECOD) Déconnexion GARAGE Top

SIRET : 82980161282458 / TOP GARAGE / 56000 VANNES

Nom bénéficiaire: **TOP GARAGE**
SIRET: 82980161282458
Identifiant bénéficiaire: 84655
Etat dossier: **Décidé**

Numéro du dossier mensuel: **ECO201000001**
Numéro vente/location: **2010000001VEN00017**
Nom du client: **KERDILES JACQUESO**

Recherche dossier
Création de dossier
Changement d'état
Paiements réalisés
Envoi de données
Restitutions
Manuel Utilisateur

Demandeur **Demande** Instruction Réalisation Paiement Historique

Acquéreur Véhicule Propre Véhicule Recyclé Situation acquéreur Pièces justificatives

Acquéreur

L'acquéreur est aussi le bénéficiaire

Type d'individu *: Personne physique Personne morale

Civilité *: M Mme Mlle

Nom patronymique *: KERDILES
Prénom *: JACQUESO

Nom d'usage *: KERDILES
Date de naissance *: 25/10/1955

Adresse postale

Num appart/étage :
Numéro, voie :
Complément d'adresse :
Localité, cedex *: 29450 SIZUN

Entrée-Bâtiment-Immeuble :
Annuler

* : Champs obligatoires

Ministère de la Transition Écologique S.10.4

Ecran acquéreur

9.6.1.1 Cas d'un dossier en saisie automatique

L'écran est pré rempli si l'adresse de l'individu est valide et reconnue.

POINT DE VIGILANCE : l'utilisateur doit vérifier la véracité des données remontées de manière automatique du système d'immatriculation des véhicules.

Les données d'identification de l'acquéreur sont modifiables lorsque le dossier est à l'état « Demande initialisée ». Si l'acquéreur, tel qu'il est affiché, ne correspond pas à la personne voulue et qu'il faut modifier ces données, cliquer sur le bouton « Annuler » et les champs seront alors vides pour complétion (voir cas d'un dossier en saisie manuelle ci-après).

Spécificité (valable en saisie automatique comme en saisie manuelle):

La vérification de l'existence d'une « Personne morale » par le distributeur, au dépôt de la demande d'aide, se fait via l'API Infolégale, lors du clique sur l'onglet « Pièces justificatives ». La nouvelle rubrique « Données entreprise » affiche une partie des données collectées lors de l'appel à l'API :

- La date de l'appel
- Si une procédure collective est en cours, le champ « Procédure collective » affichera,
- « Liquidation en cours » en cas de liquidation de la personne morale ou « Procédure collective en cours » en cas de redressement judiciaire. S'il n'y a pas de procédure en cours, le champ sera vide.
- L'état actif ou inactif de la personne morale.

A charge du concessionnaire de prendre en compte ces informations pour l'éligibilité de son acquéreur.

Nom bénéficiaire: GARAGE		Numéro du dossier mensuel : ECO2411000016	
SIRET: 39522210200018		Numéro vente/location : 2411000016VEN00112	
Identifiant bénéficiaire: 95774	Etat dossier : Décidé	Nom du client: ASS ALC CHRS	
Demandeur Demande Instruction Réalisation Paiement Historique			
Acquéreur Véhicule Propre Véhicule Recyclé Situation acquéreur Pièces justificatives			
Acquéreur			
L'acquéreur est aussi le bénéficiaire <input type="checkbox"/>			
Type d'individu * :	<input type="radio"/> Personne physique <input checked="" type="radio"/> Personne morale		
N° SIRET * :	78162681700154	Code APE (Activité) :	
Raison sociale * :	ASS ALC CHRS		
Forme juridique * :	ASSOCIATION	Date d'immatriculation :	
Adresse postale			
Num appart/étage :		Entrée-Bâtiment-Immeuble :	
Numéro, voie :			Limoges
Complément d'adresse :			
Localité, cedex * :	87000	LIMOGES	
Données entreprise - appel API effectué le : 27/11/2024			
Procédure collective :			
Etat :	Active		
<input checked="" type="checkbox"/> Annuler			
* : Champs obligatoires			

Personne morale active

Acquéreur			
L'acquéreur est aussi le bénéficiaire <input type="checkbox"/>			
Type d'individu * :	<input type="radio"/> Personne physique <input checked="" type="radio"/> Personne morale		
N° SIRET * :	87910665600017	Code APE (Activité) :	
Raison sociale * :	test		
Forme juridique * :	AUTRES	Date d'immatriculation :	
Adresse postale			
Num appart/étage :		Entrée-Bâtiment-Immeuble :	
Numéro, voie :			
Complément d'adresse :			
Localité, cedex * :	87000	LIMOGES	
Données entreprise - appel API effectué le : 29/11/2024			
Procédure collective :	Liquidation en cours		
Etat :	Active		
<input checked="" type="checkbox"/> Annuler			
* : Champs obligatoires			

Personne morale active avec une procédure en cours

9.6.1.2 Cas d'un dossier en saisie manuelle

Sélectionner la case à cocher « L'acquéreur est aussi le bénéficiaire » si le demandeur de l'aide est également l'acquéreur du véhicule propre.

Acquéreur

L'acquéreur est aussi le bénéficiaire

Type d'individu ^{*} : Personne physique Personne morale

Civilité ^{*} : M Mme Mlle

Nom patronymique ^{*} :

Prénom ^{*} :

Localité, cedex ^{*} :

Nom d'usage ^{*} :

Date de naissance ^{*} :

^{*} : Champs obligatoires

Ecran pour une personne physique

Acquéreur

L'acquéreur est aussi le bénéficiaire

Type d'individu ^{*} : Personne physique Personne morale

N° SIRET ^{*} :

Raison sociale ^{*} :

Forme juridique ^{*} :

Code APE (Activité) :

Date d'immatriculation :

^{*} : Champs obligatoires

Ecran pour une personne morale

Que ce soit pour une personne morale ou physique, les différents champs doivent être renseignés. **Pour renseigner une adresse, il faut cliquer sur la loupe et saisir le code postal ou le nom de la commune.**

Adresse postale

Num appart/étage :

Numéro, voie : 12 Rue des sentiers battus

Complément d'adresse :

Localité, cedex ^{*} : 88000 EPINAL

^{*} : Champs obligatoires

Dans le cas où :

L'acquéreur n'est pas dans la base de données :

cliquer sur « Créer »

Aucun individu renvoyé avec ces critères de recherche

Acquéreur

L'acquéreur est aussi le bénéficiaire

Type d'individu * : Personne physique Personne morale

Civilité * : M Mme Mlle

Nom patronymique * : ECOBONUS Nom d'usage * : ECOBONUS

Prénom * : Date de naissance * :

Adresse postale

Num appart/étage : Entrée-Bâtiment-Immeuble :

Numéro, voie :

Complément d'adresse :

Localité, cedex * :

Type	Nom/ Dénomination sociale	Prénom/ Forme juridique	Date naissance/ immatriculation	Siret	Commune
<input type="button" value="Enregistrer"/>					

* : Champs obligatoires

Ce problème se pose notamment dans le cas :

- Des véhicules de démonstration : il s'agit le plus souvent du nom du concessionnaire et pas du nom de l'acheteur qui est contenu dans le fichier des cartes grises.
- Des véhicules en location : il s'agit le plus souvent du nom du loueur et non celui du locataire qui apparaît.
- Pour que les modifications soient prises en compte, il est nécessaire de cliquer sur le bouton « Enregistrer ». Un message informatif « L'acquéreur a bien été enregistré » s'affiche.

L'acquéreur est dans la base de données :

cliquer sur le bouton « Rechercher » pour faire une recherche d'individu Personne physique ou Personne morale suivant le cas puis, sélectionner l'individu qui correspond à l'acquéreur dans les résultats de la recherche.

Acquéreur

L'acquéreur est aussi le bénéficiaire

Type d'individu * : Personne physique Personne morale

Civilité * : M Mme Mlle

Nom patronymique * : GOKUL Nom d'usage * : GOKUL

Prénom * : Date de naissance * :

Localité, cedex * :

Type	Nom/ Dénomination sociale	Prénom/ Forme juridique	Date naissance/ immatriculation	Siret	Commune
	GOKUL	ELAYARAJA	13/02/1991		TAVERNY
	GOKUL	ELAYARAJA	13/02/1991		TAVERNY
	GOKUL	ELAYARAJA	13/02/1991		TAVERNY
	GOKUL	ELAYARAJA	13/02/1991		TAVERNY

* : Champs obligatoires

POUR RAPPEL :

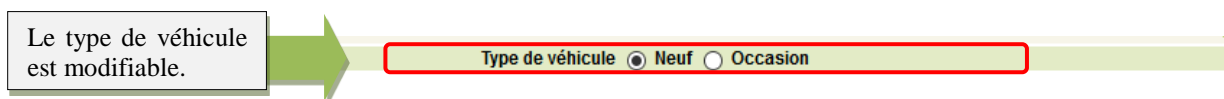
- Le bénéficiaire final est éligible à une majoration du Bonus écologique du véhicule neuf d'un montant forfaitaire de 1000€ lorsqu'il réside (ou exerce une activité professionnelle) dans un département et région d'Outre-mer (DROM : Guadeloupe [971] et Réunion [974]) et collectivité territoriale unique (CTU : Martinique [972], Guyane [973] et Mayotte [976]) – créés en application du dernier alinéa de l'article 73 de la Constitution.
- **Attention** : certaines conditions sont à respecter et le concessionnaire doit avoir fait la majoration effective de cette aide.
- Le bénéficiaire final peut bénéficier de la majoration Zone Faible Emission notamment au titre de son lieu de résidence
- **Attention** : le concessionnaire doit avoir fait la majoration effective de cette aide.

9.6.2 Ecran véhicule propre

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Acquéreur	<u>Véhicule Propre</u>	Véhicule Recyclé	Situation acquéreur	Pièces justificatives	

9.6.2.1 Le type de véhicule

Le type de véhicule est renseigné en haut de l'écran. Il est modifiable.



9.6.2.2 Identification du véhicule

Deux données figurent dans ce bloc : le numéro d'immatriculation et le numéro d'identification ou de série.

Cas d'un dossier en saisie automatique avec des données pré-remplies dans leur totalité

Suite à la saisie du n° d'immatriculation et d'identification/série lors de la création du dossier, si le véhicule et l'ensemble des données sont trouvées, alors le bloc correspondant aux caractéristiques techniques du véhicule est grisé et non modifiable. Les données sont grisées et non modifiables car les données trouvées sont réputées fiables.

Type de véhicule <input checked="" type="radio"/> Neuf <input type="radio"/> Occasion			
Identification du véhicule			
Número d'immatriculation * :	ZA164EM	Número d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :	ZAR939000M0000113
Caractéristiques techniques du véhicule			
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/> Réception Nationale * :	Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Genre National (J.1.) * :	VP - Véhicule particulier	Catégorie du véhicule CE (J) * :	M1
Code national d'identification du type (D.2.1) :	MAL5502M0631	Type Variante Version (D.2.) :	939AXF1B05
Marque (D.1.) * :	ALFA ROMEO	Dénomination commerciale (D.3.) * :	159
Carrosserie CE (J.2.) :	AA	Carrosserie Nationale (J.3.) :	CI
Puissance nette maxi (P.2.) * :	100.0	Type énergie (P.3.) * :	ET - Ethanol
Poids Total (G.1.) :	1535	Puissance administrative (P.6.) :	8
Nombre de places assises (S.1.) :	5	Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	144.00 Norme NEDC
Classe environnementale (V.9.) :	Euro5	Date de première immatriculation (B) * :	29/10/2019
Crit'Air * :	1		
Date du certificat d'immatriculation	05/02/2021		

Ecran Véhicule Propre avec remontée complète de données

Dans le cas des VHR (Véhicules Hybrides rechargeables), les flux UTAC associés à l'autonomie en mode tout électrique et au règlementaire de l'autonomie en mode tout électrique sont remontés. Les champs sont grisés et non modifiables.

Autonomie en mode tout électrique * :	55.00	Règlement de mesure de l'autonomie * :	<input type="radio"/> Règlement (CE) n°692/2008
			<input checked="" type="radio"/> Règlement (UE) 2017/1151

En cas de désaccord avec les données remontées par les système d'information des véhicules : il est possible de cliquer sur le bouton « Modifier » qui est présent si les droits le permettent. La saisie passe alors en mode manuel et le champ « Véhicule issu d'une saisie automatique » passe à « Non ». Les champs remontés par la recherche automatique restent quant à eux renseignés mais sont désormais modifiables.

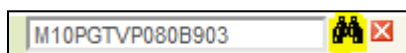
Cas d'un dossier en saisie automatique avec des données pré-remplies dans leur totalité

Si le véhicule est trouvé mais que certaines de ses caractéristiques techniques sont absentes ou inconnues, les champs du bloc « Caractéristiques techniques du véhicule » sont renseignés et modifiables et les données absentes ou inconnues doivent être complétées manuellement par l'utilisateur. En effet, il est nécessaire que l'utilisateur saisisse l'ensemble des données afin de pouvoir enregistrer l'écran et continuer sa saisie.

Type de véhicule <input checked="" type="radio"/> Neuf <input type="radio"/> Occasion			
Identification du véhicule			
Número d'immatriculation * :	ZA612EX	Número d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :	ZFFZR49B000000007
Caractéristiques techniques du véhicule			
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/> Réception Nationale * :	Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Genre National (J.1.) * :	VP - Véhicule particulier	Catégorie du véhicule CE (J) * :	M1
Code national d'identification du type (D.2.1) :	MFE1901BJ013	Type Variante Version (D.2.) :	F133ABM
Marque (D.1.) * :	FERRARI	Dénomination commerciale (D.3.) * :	
Carrosserie CE (J.2.) :		Carrosserie Nationale (J.3.) :	CI
Puissance nette maxi (P.2.) * :	357.0	Type énergie (P.3.) * :	ES - Essence
Poids Total (G.1.) :	1690	Puissance administrative (P.6.) :	46
Nombre de places assises (S.1.) :	2	Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	0.00 Norme NEDC
Classe environnementale (V.9.) :	Euro6	Date de première immatriculation (B) * :	15/05/2019
Crit'Air * :	1		
Date du certificat d'immatriculation	21/04/2021		

Ecran Véhicule Propre avec remontée de données partielle

Dans le cas des VHR (Véhicules Hybrides rechargeables), il faut renseigner le Code National d'Identification du type (CNIT) et faire un clique sur les jumelles pour réaliser une recherche du véhicule.



M10PGTVP080B903

Dans le cas où le CNIT n'est pas remonté du référentiel UTAC, une bouée à droite du champs CNIT s'affiche. En passant la souris dessus, l'indication « CNIT absent UTAC » apparaît.



M10K1AVP0099902

Type Variante Version (D.2.) :

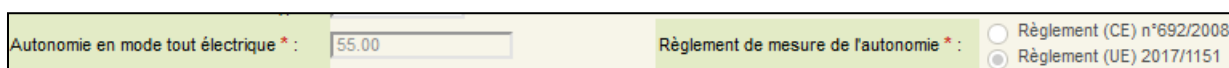
Dénomination commerciale (D.3.)

AC

CNIT - CNIT absent UTAC

Il est nécessaire de faire remonter cette anomalie à l'assistance utilisateur (par téléphone au : **0.800.74.74.00**) pour mise à jour du référentiel UTAC.

Dans le cas où le CNIT issu du référentiel UTAC est remonté, le fonctionnement normal est une remontée des données associées à l'autonomie en mode tout électrique et au règlementaire de l'autonomie en mode tout électrique.



Autonomie en mode tout électrique * : 55.00

Règlement de mesure de l'autonomie * : Règlement (CE) n°692/2008 Règlement (UE) 2017/1151

Si l'une de ces deux données est manquante, l'enregistrement du dossier est impossible. Prenez contact avec l'assistance utilisateur (par téléphone au : **0.800.74.74.00**). (ci-dessous les messages d'erreur qui apparaissent après enregistrement dans le cas où le règlement de l'autonomie est manquant et le cas où l'autonomie est manquante)

Le règlement de mesure de l'autonomie est manquant. Merci de contacter l'Assistance Utilisateur.

L'autonomie en mode tout électrique est manquante. Merci de contacter l'Assistance Utilisateur.

Cas d'un dossier en saisie manuelle

Différentes caractéristiques sont à compléter :

- L'identification du véhicule,
- Les caractéristiques techniques du véhicule,

Type de véhicule <input checked="" type="radio"/> Neuf <input type="radio"/> Occasion	
Identification du véhicule	
Número d'immatriculation * :	ZA612EX
Número d'identification ou le número dans la série du type (E) * :	ZFFZR49B000000007
Caractéristiques techniques du véhicule	
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/>
Réception Nationale * :	<input type="radio"/>
Genre National (J.1.) * :	VP - Véhicule particulier
Code national d'identification du type (D.2.1) :	MFE1901BJ013
Marque (D.1.) * :	FERRARI
Carrosserie CE (J.2.) :	
Puissance nette maxi (P.2.) * :	357.0
Poids Total (G.1.) :	1690
Nombre de places assises (S.1.) :	2
Classe environnementale (V.9.) :	Euro6
Crit'Air * :	1
Date du certificat d'immatriculation	21/04/2021
Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Catégorie du véhicule CE (J) * :	M1
Type Variante Version (D.2.) :	F133ABM
Dénomination commerciale (D.3.) * :	
Carrosserie Nationale (J.3.) :	CI
Type énergie (P.3.) * :	ES - Essence
Puissance administrative (P.6.) :	46
Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	0.00 Norme NEDC
Date de première immatriculation (B) * :	15/05/2019
Type d'acquisition * :	<input type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> LOA (location avec option d'achat) <input checked="" type="radio"/> LDD (Location à durée déterminée) <input type="radio"/> LCD (Location courte durée) <input type="radio"/> LCL (Location longue durée à une société LCD)
Caractéristiques de l'acquisition ou de la location	
Date de 1 ^{er} versement * :	13/04/2022
Date de signature du contrat * :	13/04/2022
Coût d'acquisition * :	36900.90
Valeur vénale de la batterie louée (TTC) :	0
Commentaire :	
Véhicule issu d'une saisie automatique :	Non
Rechercher Enregistrer	

Champs obligatoires issus de l'ensemble des contextes

- **Réception CE : champ obligatoire**

Le type de réception CE s'applique à un véhicule particulier (VP), à un véhicule automoteur (VASP), ou à une camionnette (CTTE) avec un CNIT renseigné sur la carte grise (rubrique D.2.1).

- **Genre National et Catégorie du véhicule CE : champs obligatoires**

MTT2 - Autre motocyclette	
CTTE - Camionnette	
CL - Cyclomoteur à deux roues ou cyclomoteur non carrossé à trois roues	
CYCL - Cyclomoteur à trois roues	
MTL - Motocyclette légère	
MTT1 - Motocyclette non légère puisMax inf ou égale à 25 KW et inf ou égale à 0.16 KW/kg	
QM - Quadricycle à moteur	
TRR - Tracteur routier	
TCP - Transport en commun de personnes	M1
TM - Tricycle à moteur	M2
VASP - Véhicule automoteur	M3
VP - Véhicule particulier	N1
CAM - Véhicule utilitaire de PTAC > 3.5 tonnes	N2
	N3

Choix du genre national et de la catégorie CE

- **TVV : champ obligatoire dans les contextes suivants :**

Le véhicule doit être éligible au score environnemental dans le cadre d'une demande d'aide au bonus écologique pour un véhicule neuf de catégorie VP ou VASP

- **Marque et dénomination commerciale : champs obligatoires**

Le fonctionnement du champ « Dénomination commerciale » évolue en janvier 2024 afin de s'assurer de la qualité des données saisies dans l'outil « bonuseco ».

La valeur « Autre modèle » dans le menu déroulant « Dénomination commerciale » est supprimée

Présentation du nouveau champ :

The screenshot shows the 'Demande' tab of the application. The 'Type de véhicule' is set to 'Neuf'. Under 'Identification du véhicule', the 'Numéro d'immatriculation (A) *' and 'Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) *' fields are present. The 'Caractéristiques techniques du véhicule' section includes 'Réception CE *', 'Réception Nationale *', 'Genre National (J.1) *' (set to 'VP - Véhicule particulière'), 'Code national d'identification du type (D.2.1)', 'Marque (D.1.) *', 'Réception RTI *', 'Catégorie du véhicule CE (J) *' (set to 'M1'), 'Type Variante Version (D.2.)', 'Dénomination commerciale (D.3.) *', 'Saisie libre du modèle *', 'Carrosserie CE (J.2.)', 'Carrosserie Nationale (J.3.)', 'Type énergie (P.3.) *', 'Puissance nette maxi (P.2.) *', 'Masse du véhicule en service (G) (en Kg)', 'Poids à vide national (G.1) (en Kg)', 'Masse en charge techniquement', and 'Puissance administrative (P.6.)'. A callout '1' points to the 'Dénomination commerciale (D.3.) *' dropdown menu. Below it, a callout '2' points to the checked checkbox 'Le modèle est absent de mon certificat d'immatriculation', and a callout '3' points to the unchecked checkbox 'Le modèle ne figure pas dans la liste déroulante'.

- [1] Soit le champ Dénomination commerciale (D.3) est renseigné sur la carte grise et le modèle est présent dans le menu déroulant, auquel cas le concessionnaire sélectionne la bonne valeur.
- [2] Soit le champ Dénomination commerciale (D.3) n'est pas renseigné sur la carte grise, auquel cas le concessionnaire doit cocher « Le modèle est absent de mon CI ».
- [3] Soit le champ Dénomination commerciale (D.3) est présent sur la carte grise mais absent du menu déroulant proposé, auquel cas le concessionnaire doit cocher « Le modèle ne figure pas dans la liste déroulante » et renseigner de façon obligatoire la zone : « Saisie libre du modèle »

- **Type énergie et taux d'émission : champs obligatoires**

Depuis le décret du 30 décembre 2022, ne sont éligibles au bonus écologique que les véhicules électriques, hydrogènes ou mélange des deux.

- **Date certificat d'immatriculation et date de première immatriculation : champs obligatoires.**

- **Le véhicule est-il de démonstration :**

The screenshot shows a form with the following fields and options:

- Classe environnementale (V.9.) : [dropdown menu]
- Crit'Air * : 0 (électrique) [dropdown menu]
- Date du certificat d'immatriculation (I) * : 03/01/2025 [calendar icon]
- Date de première immatriculation (B) * : 01/10/2024 [calendar icon]
- Numéro de formule du véhicule : xxxxxxxxxxxx [text input]
- Le véhicule est-il de démonstration ? * :
 - Oui
 - Non
 - Acquisition
 - LOA (location avec option d'achat)

Si la réponse à cette question est « Oui », cela aura les conséquences suivantes :

- La pièce justificative « Premier certificat définitif d'immatriculation au nom du professionnel de l'automobile » sera obligatoire.
- Dans l'écran Instruction/Éligibilité de la demande, le critère « Le véhicule de démonstration a été acquis ou loué dans un délai compris entre 3 et 12 mois suivant sa première immatriculation » devra être à « Oui » pour que la demande soit éligible.

Ces données sont utiles pour connaître l'éligibilité ou inversement l'inéligibilité pour tout type de dossier.


Champs obligatoires issus de contextes particuliers

- **Code national d'identification du type :**

Un clic sur la jumelle après saisie d'un numéro CNIT permet de remplir **uniquement** les champs « Autonomie en mode tout électrique » et « Règlement de mesure de l'autonomie » des véhicules hybrides rechargeables.

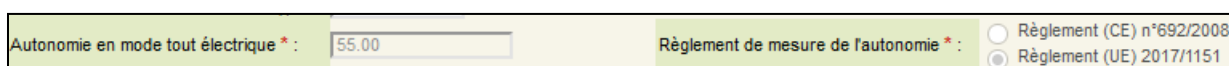
The screenshot shows a form field with the label "Code national d'identification du type (D.2.1) :". The input field contains the value "M10JT0VP0059362" and has a small icon of two people and a red 'X' next to it.

Dans le cas où le CNIT n'est pas remonté du référentiel UTAC, une bouée à droite du champs CNIT s'affiche. En passant la souris dessus, l'indication « CNIT absent UTAC » apparaît.



Il est nécessaire de faire remonter cette anomalie à l'assistance utilisateur (par téléphone au : **0.800.74.74.00**) pour mise à jour du référentiel UTAC.

Dans le cas où le CNIT issu du référentiel UTAC est remonté, le fonctionnement normal est une remontée des données associées à l'autonomie en mode tout électrique et au règlementaire de l'autonomie en mode tout électrique.



Si l'une de ces deux données est manquante, l'enregistrement du dossier est impossible. Prenez contact avec l'assistance utilisateur (par téléphone au : **0.800.74.74.00**). (ci-dessous les messages d'erreur qui apparaissent après enregistrement dans le cas où le règlement de l'autonomie est manquant et le cas où l'autonomie est manquante)

Le règlement de mesure de l'autonomie est manquant. Merci de contacter l'Assistance Utilisateur.

L'autonomie en mode tout électrique est manquante. Merci de contacter l'Assistance Utilisateur.

- **Carrosserie nationale (J.3)**

Ce champ est obligatoire pour les véhicules dits lourds (M2 M3 N2 N3). La carrosserie est aussi une donnée nécessaire afin d'identifier le Petit Train Routier Touristique. Ainsi, lorsqu'un véhicule est VASP et électrique, il faut renseigner cette donnée.

- **Puissance électrique (plus en vigueur)**

Lorsque ce champ n'est pas renseigné automatiquement, cela signifie que la puissance du moteur électrique est inférieure à 10 et que le véhicule est non éligible au bonus.

Puissance électrique (en kW) * :	<input type="text" value="18.00"/>
----------------------------------	------------------------------------

Exemple : Pour un véhicule hybride dont le CO2 est compris entre 51 et 109 g, équipé d'un moteur électrique et présentant une puissance électrique inférieure à 10 kilowatts

→ Le champ puissance électrique ne sera pas renseigné (vide) et le bonus sera calculé à zéro.

- **Autonomie en mode tout électrique et Règlement de mesure de l'autonomie**

Ces champs sont pré remplis grâce au numéro du CNIT qui est obligatoire pour les VHR, s'il manque la valeur autonomie en mode tout électrique ou le Règlement de mesure de l'autonomie le dossier ne pourra pas être créé.

Ils ne sont visibles que si :

- Le véhicule a un taux d'émission de CO2 compris entre 21 et 50 g/km
- La nature énergie est de type « Hybride rechargeable » (EE, EM, ER, FL, GL, GM, NE, PE)

Autonomie en mode tout électrique * :	<input type="text"/>	Règlement de mesure de l'autonomie * :	<input type="radio"/> Règlement (CE) n°692/2008
			<input type="radio"/> Règlement (UE) 2017/1151

- **Le véhicule est-il hybride (plus en vigueur)**

La question disparaît sur tous les dossiers créés à partir du 1^{er} juillet 2021.

Le véhicule est-il hybride * :	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
--------------------------------	---------------------------	--------------------------------------

En effet, la notion n'est plus utilisée depuis 2018 et a été remplacée par la notion de « Véhicules Hybrides rechargeables ». Cette question n'existe plus actuellement.

- **Puissance nette maximale et Règlement de mesure de la puissance nette maxi**

Pour les véhicules électriques de catégorie L (2, 3 roues et quadricycles à moteur), il est nécessaire de saisir les informations suivantes :

- La **puissance** électrique de la batterie en KWH
- Le règlement de mesure (Règlement (UE) 168/2013 par défaut), si le véhicule électrique acquis est de catégorie L (2,3 roues et quadricycles à moteur) et si la puissance nette maxi (P.2.) est comprise entre 2 et 3 KW. *L'information est disponible à la rubrique K de la carte grise entre les deux premiers caractères '*'*.

Puissance nette maxi (P.2.) * :	2.4
Règlement de mesure de la puissance nette maxi * :	<input type="radio"/> Directive 2002/24/CE <input checked="" type="radio"/> Règlement (UE) 168/2013

Type de véhicule <input checked="" type="radio"/> Neuf <input type="radio"/> Occasion	
Identification du véhicule	
Numéro d'immatriculation * :	NM014BA
Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :	WB10C0305GZ321109
Caractéristiques techniques du véhicule	
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/>
Réception Nationale * :	<input type="radio"/>
Genre National (J.1.) * :	MTL - Motocyclette léger
Code national d'identification du type (D.2.1) :	L3E BMWML0175082
Marque (D.1.) * :	BMW
Carrosserie CE (J.2.) :	AA
Puissance nette maxi (P.2.) * :	2.5
Règlement de mesure de la puissance nette maxi * :	<input type="radio"/> Directive 2002/24/CE <input checked="" type="radio"/> Règlement (UE) 168/2013
Poids Total (G.1.) :	
Nombre de places assises (S.1.) :	2
Classe environnementale (V.9.) :	
Le véhicule est-il hybride * :	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Catégorie du véhicule CE (J) * :	L3e
Type Variante Version (D.2.) :	C1EV0C03A
Dénomination commerciale (D.3.) * :	C EVOLUTION Crea JRI
Carrosserie Nationale (J.3.) :	SOLO - Motocyclettes
Type énergie (P.3.) * :	EL - Electricité
Puissance administrative (P.6.) :	2
Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	0.00
Puissance de la batterie (en Kwh) * :	

- **Superéthanol** : Abattement de 40% du taux d'émission de CO²

Si le véhicule propre est de nature énergie FN, FL, FE, FG, FH, FR, FM, FP et FQ il est obligatoire de compléter le champ « Le véhicule bénéficie d'un abattement de 40% du taux d'émission de CO₂ au sens de la directive 2007/46/CE » si le véhicule roule en partie ou en totalité au super-éthanol.

Type de véhicule Neuf Occasion

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation * : Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :

Caractéristiques techniques du véhicule

Réception CE * : Réception Nationale * :

Genre National (J.1.) * :

Code national d'identification du type (D.2.1.) :

Marque (D.1.) * :

Carrosserie CE (J.2.) :

Puissance nette maxi (P.2.) * :

Poids Total (G.1.) :

Nombre de places assises (S.1.) :

Classe environnementale (V.9.) :

Crit'Air * :

Le véhicule est-il hybride * : Oui Non

Réception RTI * :

Catégorie du véhicule CE (J) * :

Type Variante Version (D.2.) :

Dénomination commerciale (D.3.) * :

Carrosserie Nationale (J.3.) :

Type énergie (P.3.) * :

Puissance administrative (P.6.) :

Taux d'émission de CO₂ (V.7.) * :

Le véhicule bénéficie d'un abattement de 40% du taux d'émission de CO₂ au sens de la directive 2007/46/CE * : Oui Non

Cocher
Oui ou
Non.

Le Décret du 16 Juillet 2019 relatif aux modalités de gestion des aides à l'acquisition et à la location des véhicules peu polluants précise qu'il est nécessaire d'indiquer si le véhicule bénéficie d'un abattement de 40 % du taux de CO₂ au sens de la directive 2007/46/CE en cochant Oui ou NON. Cette information est présente sur la carte grise du véhicule.

NB : Cela ne s'applique pas aux véhicules dont les émissions sont supérieures à 250g/km.

Les codes énergie concernés sont :

- FE (Superéthanol)
- FG (Bicarburant Superéthanol-GPL)
- FL (Superéthanol-électricité (hybride rechargeable))
- FN (Bicarburant superéthanol-gaz naturel)
- FH (Superéthanol-électricité (hybride non rechargeable))
- FR (Bicarburant superéthanol-GPL et électricité (hybride rechargeable))
- FM (Bicarburant superéthanol-gaz naturel et électricité (hybride rechargeable))
- FP (Bicarburant superéthanol-gaz naturel et électricité (hybride rechargeable (hybride non rechargeable))
- FQ (Bicarburant superéthanol-GPL et électricité (hybride rechargeable))

Pour tous les véhicules facturés avant le 1^{er} août 2019, ce champ est à Non et grisé. Il est nécessaire de saisir directement le taux de CO₂ après abattement de 40% dans le champ Taux d'émission de CO₂ (V.7.)

Pour rappel :

Dans le décret du 3 mars 2020 relatif aux aides à l'acquisition et à la location des véhicules peu polluants, le plafond d'émission de CO₂ pour être éligible à la prime à la conversion a été adapté afin de prendre en compte la nouvelle méthode WLTP d'homologation des véhicules en vigueur depuis le 1er mars 2020.

- **VASP aménagé pour une personne handicapée**

Si le véhicule propre est de genre national VASP, et que la date de première immatriculation et la date de facture sont supérieures au 5 Mars 2020, en référence au décret du 3 Mars 2020, il est obligatoire renseigner si le véhicule à usage spécial VASP est aménagé ou non pour une personne handicapée.

Vous devez indiquer si le véhicule est un VASP aménagé pour une personne handicapée (rubrique J.3)

Type de véhicule Neuf Occasion

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation * : NM617CC Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * : SNTESTNMCT0002615

Caractéristiques techniques du véhicule

Réception CE * : Réception Nationale * :
 Genre National (J.1.) * : VASP - Véhicule automote
 Code national d'identification du type (D.2.1) : N10CTRCT123N123
 Marque (D.1.) * : CITROEN
 Carrosserie CE (J.2.) : BB
 Puissance nette maxi (P.2.) * : 4.4
 Poids Total (G.1.) :
 Nombre de places assises (S.1.) : 5
 Classe environnementale (V.9.) : Euro6
 Crit'Air * : 1
 Le véhicule est-il hybride * : Oui Non
 Autonomie en mode tout électrique * : 44.00
 Ce véhicule est un véhicule à usage spécial VASP aménagé pour une personne handicapée * : Oui Non

Réception RTI * :
 Catégorie du véhicule CE (J) * : N1
 Type Variante Version (D.2.) : A12567
 Dénomination commerciale (D.3.) * : BERLINGO
 Carrosserie Nationale (J.3.) :
 Type énergie (P.3.) * : EE - Electricité-essence
 Puissance administrative (P.6.) : 56
 Taux d'émission de CO2 (V.7.) * : 21.00 Norme NEDC
 Date de première immatriculation (B) * : 05/03/2020
 Règlement de mesure de l'autonomie * : Règlement (CE) n°692/2008 Règlement (UE) 2017/1151

- **Date de première immatriculation**

Les Décrets du 30 décembre 2019 et du 3 Mars 2020 relatifs aux modalités de gestion des aides à l'acquisition et à la location des véhicules peu polluants précise qu'il est nécessaire d'indiquer la date de 1^{ère} immatriculation du véhicule propre afin de déterminer si la mesure du taux de CO₂ respecte la norme NEDC ou WLTP.

Caractéristiques techniques du véhicule

Réception CE * : Réception Nationale * :
 Genre National (J.1.) * : VP - Véhicule particulier
 Code national d'identification du type (D.2.1) : M10NSSVP027C107
 Marque (D.1.) * : NISSAN
 Carrosserie CE (J.2.) : AF
 Puissance nette maxi (P.2.) * : 80.0
 Poids Total (G.1.) :
 Nombre de places assises (S.1.) : 5
 Classe environnementale (V.9.) :
 Crit'Air * : 0 (électrique)
 Le véhicule est-il hybride * : Oui Non

Réception RTI * :
 Catégorie du véhicule CE (J) * : M1
 Type Variante Version (D.2.) : ZE0AA02
 Dénomination commerciale (D.3.) * : LEAF 24kWh
 Carrosserie Nationale (J.3.) :
 Type énergie (P.3.) * : EL - Electricité
 Puissance administrative (P.6.) : 3
 Taux d'émission de CO2 (V.7.) * : 0.00
 Date de première immatriculation (B) * :

Type d'acquisition :

Crit'Air * :	autres (3,4,5 ou non classés) v	Date de première immat
Date du certificat d'immatriculation (I) :	20/02/2017	
Type d'acquisition * :	<input type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> LOA (location avec option d'achat) <input type="radio"/> LDD (Location à durée déterminée) <input type="radio"/> LCD (Location courte durée) <input type="radio"/> LCL (Location longue durée à une société LCD)	

LDD = location a durée déterminée = Eligible

LCD ou LCL -> inéligible globale de la demande.

- **Poids à vide national (G.1) :**

Depuis le décret du 23 juillet 2021, cette donnée est nécessaire pour les CTTE.

Depuis le décret du 30 décembre 2023, le champ G.1 doit être renseigné pour les véhicules dits « voitures particulières » (genre national VP VASP TCP catégorie CE M1 ou M2 avec dérogation de poids). Le champ G.1 doit être strictement inférieur à 2400 kg **pour les véhicules neufs**.

- **Masse du véhicule en service (G) :**

Depuis le décret du 26 juillet 2021, le champ G doit être renseigné pour les CTTE. Il permet de connaître la classe du véhicule. Sachant que la classe permet d'effectuer le calcul des véhicules dits « véhicules utilitaires légers » (genre national CTTE TRR CAM VASP et catégorie CE N1 ou N2 avec dérogation de poids).

Le poids total doit être renseigné si le genre national est égal à Camionnette
Le poids en service doit être renseigné si le genre national est égal à Camionnette

Type de véhicule <input type="radio"/> Neuf <input checked="" type="radio"/> Occasion	
Identification du véhicule	
Numéro d'immatriculation * :	CM059TG
Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :	JTDKN36P603023961
Caractéristiques techniques du véhicule	
Réception CE * :	<input type="radio"/>
Réception Nationale * :	<input checked="" type="radio"/>
Genre National (J.1.) * :	CTTE - Camionnette
Code national d'identification du type (D.2.1) :	
Marque (D.1.) * :	TOYOTA
Carrosserie CE (J.2.) :	AB
Puissance nette maxi (P.2.) * :	73.0
Masse du véhicule en service (en kg) (rubrique G) * :	
Poids à vide national (en Kg) G.1 * :	
Nombre de places assises (S.1.) :	4
Classe environnementale (V.9.) :	Euro5
Crit'Air * :	1
Classe * :	
Le véhicule est-il hybride * :	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Autonomie en mode tout électrique * :	70.00
Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Catégorie du véhicule CE (J) :	
Type Variante Version (D.2.) :	XW3PZVW35(H)ZVW35L-B
Dénomination commerciale (D.3.) * :	PRIUS
Carrosserie Nationale (J.3.) :	SPEC
Type énergie (P.3.) * :	EE - Electricité-essence
Puissance administrative (P.6.) :	4
Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	49.00 Norme WLTP
Date de première immatriculation (B) * :	09/07/2020
Règlement de mesure de l'autonomie * :	<input type="radio"/> Règlement (CE) n°692/2008 <input type="radio"/> Règlement (UE) 2017/1151

- **Masse en charge maximale admissible (F.1)**

Depuis le décret du 30 décembre 2022, la dérogation de poids est permise pour les véhicules de catégorie CE M2/N2 sous condition de poids

- **Eligibilité dérogation de poids**

Lorsque l'utilisateur renseigne une catégorie CE M2 ou N2, apparaît la question « Ce véhicule dispose d'une dérogation de poids, dans la limite d'un poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3.5 tonnes (rubrique Z) * ? ».


Si l'utilisateur répond oui : le véhicule est éligible à la dérogation de poids car sa masse en charge maximale admissible (F.1) déduit du poids de batterie (Z) est inférieur ou égal à 3.5 tonnes **ET** il est inscrit dans le champ Z du certificat d'immatriculation que le véhicule est éligible à la dérogation de poids.

Si l'utilisateur répond non : le véhicule n'est pas éligible à la dérogation de poids.

A noter : depuis le décret du 30 décembre 2022, ne sont plus éligibles les véhicules lourds (M2 sans dérogation de poids, M3, N2 sans dérogation de poids, N3). Cependant, une période transitoire est prévu dans le décret afin que les véhicules commandés avant le 1^{er} janvier puissent être éligibles jusqu'au 31 décembre 2023 inclus.

Caractéristiques techniques du véhicule			
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/>	Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Réception Nationale * :	<input type="radio"/>	Catégorie du véhicule CE (J) * :	M2
Genre National (J.1.) * :	VASP - Véhicule automote	Type Variante Version (D.2.) :	
Code national d'identification du type (D.2.1) :	0	Dénomination commerciale (D.3.) * :	DIABLINE
Marque (D.1.) * :	A.E.D.	Type énergie (P.3.) * :	EL - Electricité
Puissance nette maximale (P.2) (en kW) * :	100.0	Classe environnementale (V.9.) :	
Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	0.00	Carrosserie Nationale (J.3.) :	AMBULANC
Poids à vide national (G.1) (en Kg) * :	800		
Masse du véhicule en service (G) (en Kg) :			
Masse en charge techniquement admissible (F.1) (en Kg) * :	3500		
Le véhicule est-il éligible à la dérogation de poids selon le décret n°2022-1761 du 30 décembre 2022 ? * :	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		

- **Numéro de formule du véhicule:** champ obligatoire pour tous dossiers créés avant le 14/01/2025. A partir de cette date ce champ est facultatif.

Si des données sont modifiées ou ajoutées, il est nécessaire de cliquer sur le bouton «  Enregistrer » pour que ces modifications soient prises en compte.

9.6.2.3 Caractéristiques de l'acquisition ou de la location

Les caractéristiques de l'acquisition ou de la location doivent être saisies manuellement par l'utilisateur pour pouvoir enregistrer l'écran et continuer la création du dossier.

Dans le cas d'une acquisition, renseigner : date d'acquisition, date de commande (si véhicule neuf), coût d'acquisition *, et éventuellement valeur vénale de la batterie louée (TTC).

*cf. [Mes démarches.pdf](#)

Saisie des données dans le cas d'une acquisition

Dans le cas d'une location, renseigner : date de 1er versement, date de signature du contrat, coût d'acquisition, et éventuellement valeur vénale de la batterie louée (TTC).

Type d'acquisition * : Acquisition
 LOA (location avec option d'achat)
 LDD (Location à durée déterminée)
 LCD (Location courte durée)
 LCL (Location longue durée à une société LCD)

Caractéristiques de l'acquisition ou de la location

Date de 1^{er} versement * : 13/04/2022 Date de signature du contrat * : 13/04/2022

Coût d'acquisition * : 36900.90 Valeur vénale de la batterie louée (TTC) : 0

Commentaire :

Véhicule issu d'une saisie automatique : Non

Rechercher Enregistrer

Saisie des données dans le cas d'une location LDD ou LOA

Si des données sont modifiées ou ajoutées, il est nécessaire de cliquer sur le bouton

« Enregistrer » pour que ces modifications soient prises en compte.

Deux nouveaux champs sont ajoutés à l'écran seulement si :

- le concessionnaire est conventionné leasing
- le type d'acquisition est une location LOA, LDD, LCL.

Type d'acquisition * : Acquisition
 LOA (location avec option d'achat)
 LDD (Location à durée déterminée)
 LCD (Location courte durée)
 LCL (Location longue durée à une société LCD)

Caractéristiques de l'acquisition ou de la location

Date de 1^{er} versement * : Date de signature du contrat * :

Coût d'acquisition * : Valeur vénale de la batterie louée (TTC) :

Montant du premier loyer majoré (en euros) * : Montant (moyen) des mensualités suivantes (en euros) * :

NB : Le « Montant (moyen) des mensualités suivantes (en euros) » doit être renseigné pour être éligible à l'aide leasing

Pour un véhicule d'occasion, il faut renseigner le nouveau champ « Date de signature du contrat de location »

Caractéristiques de l'acquisition ou de la location

Date de 1^{er} versement * : 02/01/2024 Date signature du contrat de location * :

Si le véhicule propre est un véhicule d'occasion transformé dans le cadre d'une demande d'aide leasing, le concessionnaire doit répondre Oui à la question.



Type énergie (P.3.) * : EL - Electricité

Le véhicule loué est un véhicule transformé ? * : Oui Non

La question s'affiche si :

- Genre National = VP/VASP/TCP
- Catégorie CE = M1
- Type d'acquisition : LOA/LDD/LCL
- Type énergie = EL/HH/H2/HE
- Avec une date de signature du contrat et date de versement 1er loyer postérieure ou égale au 01/01/2024

Si la réponse est « Oui », le champ « Date de transformation du véhicule apparaît à l'écran est doit être renseigné

Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	<input type="text" value="0.00"/>	Norme WLTP
Date de première immatriculation (B) * :	<input type="text" value="20/10/2022"/>	
Date de transformation du véhicule * :	<input type="text"/>	

A noter :

- **Si le dossier ne comporte qu'une demande Bonus** : le sous-onglet « Véhicule recyclé » n'a pas à être renseigné. Le sous-onglet « Situation acquéreur » peut-être renseigné en cas d'éligibilité et avance faite pour des cas de majoration.
- **Si le dossier comporte une demande de Prime à la conversion** : le sous-onglet « Véhicule recyclé » doit être renseigné. Depuis le décret du 30 décembre 2022, le sous-onglet « Situation acquéreur » doit être renseigné et plus particulièrement le revenu fiscal de référence par part.
- **En cas de location** : le contrat de location doit être supérieur ou égale à 2 ans pour que la demande soit éligible.

9.6.3 Ecran véhicule transformé – Rétrofit électrique

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Acquéreur	<u>Véhicule transformé</u>	Situation acquéreur	Pièces justificatives		

9.6.3.1 Identification du véhicule

Deux données figurent dans ce bloc : le numéro d'immatriculation et le numéro d'identification ou de série.

9.6.3.2 Bloc caractéristiques techniques du véhicule

Cas d'un dossier en saisie automatique avec les données totalement trouvées

Le type de véhicule en cours de saisie n'est pas renseigné en haut de l'écran. Seuls les véhicules d'occasion sont éligibles.

Si le véhicule est trouvé avec l'ensemble de ses caractéristiques techniques, le bloc correspondant aux caractéristiques techniques du véhicule est grisé et non modifiable car les données de la carte grise sont réputées fiables.

Identification du véhicule			
Numéro d'immatriculation * :	ZA408EX	Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :	VF1RFA00963885608
Caractéristiques techniques du véhicule			
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/>	Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Réception Nationale * :	<input type="radio"/>		
Genre National (J.1.) * :	VP - Véhicule particulier	Catégorie du véhicule CE (J) * :	M1
Code national d'identification du type (D.2.1) * :	M10DACVP00P227	Type Variante Version (D.2.) :	HSDCS5
Marque (D.1.) * :	DACIA	Dénomination commerciale (D.3.) * :	DUSTER
Puissance nette maximale (P.2) (en kW) * :	77.0	Type énergie (P.3.) * :	FE - Superéthanol
Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	160.00	Classe environnementale (V.9.) :	715/2007*692/2008EURO5
Poids à vide national (G.1) (en Kg) :	1254		
Masse du véhicule en service (G) (en Kg) :	1329		

Ecran Véhicule Transformé avec remontée complète de données

Cas d'un dossier en saisie automatique avec les données partiellement trouvées

Le type de véhicule en cours de saisie n'est pas renseigné en haut de l'écran. Seuls les véhicules d'occasion sont éligibles.

Si le véhicule est trouvé mais que certaines de ses caractéristiques techniques sont absentes ou inconnues, les champs du bloc « Caractéristiques techniques du véhicule » sont renseignés par les données trouvées. Ces données restent modifiables par l'utilisateur. Les données absentes ou inconnues doivent être complétées manuellement par l'utilisateur.

L'ensemble des données doivent être renseignées pour que l'utilisateur puisse enregistrer et valider l'écran.

Identification du véhicule			
Numéro d'immatriculation * :	ZA853CJ	Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :	VF36DRFN721345048
Caractéristiques techniques du véhicule			
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/>	Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Réception Nationale * :	<input type="radio"/>		
Genre National (J.1.) * :	VP - Véhicule particulier	Catégorie du véhicule CE (J) * :	M1
Code national d'identification du type (D.2.1) * :		Type Variante Version (D.2.) :	TVV4512MOD
Marque (D.1.) * :	CITROEN	Dénomination commerciale (D.3.) * :	C3
Puissance nette maximale (P.2) (en kW) * :		Type énergie (P.3.) * :	EL - Electricité
Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	0.00	Classe environnementale (V.9.) :	
Poids à vide national (G.1) (en Kg) :	1490		
Masse du véhicule en service (G) (en Kg) :	1320		

Champs obligatoires issus de l'ensemble des contextes

- **Réception CE :**

Le type de réception CE s'applique à un véhicule particulier (VP), à un véhicule à moteur à 2 ou 3 roues et quadricycle à moteur (CL, CYCL, QM, TM, MTL, MTT1, MTT2), ou à une camionnette (CTTE). Les VASP et TCP sont éligibles avec le décret du 30 décembre 2022 en tant que « voiture particulière ».

- **Genre National et Catégorie du véhicule CE :**

CL - Cyclomoteur à deux roues ou cyclomoteur non carrossé à trois roues	L
CTTE - Camionnette	L1e
CYCL - Cyclomoteur à trois roues	L2e
MTL - Motocyclette légère	L3e
MTT1 - Motocyclette non légère puisMax inf ou égale à 25 KW et inf ou égale à 0.16 KW/kg	L4e
MTT2 - Autre motocyclette	L5e
QM - Quadricycle à moteur	L6e
TM - Tricycle à moteur	L7e
VP - Véhicule particulier	M1
	N1

Choix du genre national et de la Catégorie du véhicule CE

A noter : Le décret n°2022-669 rendait éligible les véhicules lourds (CAM, TCP et TRR) ainsi que les PTRT (VASP). Ainsi, le choix était élargi aux VASP et CAM, TCP et TRR. Depuis le décret du 30 décembre 2022, restent éligibles les Petits Trains Routiers Touristiques mais, les poids lourds ne sont plus éligibles.

- **Code national d'identification du type et Type Variante Version :**

Le CNIT n'est pas obligatoire, mais le Type Variante Version (D.2.) doit être systématiquement renseigné.

- **Type énergie :**

Seuls les type énergie EL, HH, HE, H2 sont autorisés à l'enregistrement. A défaut, un message d'erreur bloquant « **La nature énergie doit être EL, HH, H2, HE** » s'affiche à l'enregistrement.

Depuis le décret du 30 décembre 2022, ne sont éligibles à l'aide Rétrofit que les véhicules EL et H2.

- Taux d'émission de CO2 (V.7.) :

Seul un Taux d'émission de CO2 à 0 est autorisé à l'enregistrement. A défaut, un message d'erreur bloquant « Le taux d'émission de CO2 doit être à 0 » s'affiche à l'enregistrement.

Champs issus de contextes particuliers


Poids à vide national et Masse du véhicule en service


Si le véhicule propre est de genre national CTTE, et que le dossier est créé à compter de la *date du 26 juillet 2021* en référence au décret du 23 juillet 2021, il est obligatoire de renseigner les champs :

- « Poids à vide national (en Kg) G.1 »
- « Masse du véhicule en service (en Kg) G »

Le champ « Classe » correspondant est rempli automatiquement suite à la complétion de la masse du véhicule en service.

Caractéristiques techniques du véhicule			
Réception CE *	<input checked="" type="radio"/>	Réception RTI *	<input type="radio"/>
Réception Nationale *	<input type="radio"/>	Catégorie du véhicule CE (J) *	N1
Genre National (J.1.) *	CTTE - Camionnette	Type Variante Version (D.2.) :	HSDCS5
Code national d'identification du type (D.2.1) :	M10DACVP000P227	Dénomination commerciale (D.3.) *	X300
Marque (D.1.) *	DAIMLER	Type énergie (P.3.) *	EL - Electricité
Puissance nette maximale (P.2) (en kW) *	77.0	Classe environnementale (V.9) :	715/2007*692/2008
Taux d'émission de CO2 (V.7.) *	160.00	Classe :	Classe II
Poids à vide national (G.1) (en Kg) *	1254		
Masse du véhicule en service (G) (en Kg) *	1329		

La définition du calcul de la « Classe » s'affiche en infobulle sur roll-over du pictogramme d'aide 

Classe :	Classe II	
<p>de la transformation</p> <p>Date du certificat d'immatriculation (I) * : 26/03/2021</p>		
<p>Classe - Masse du véhicule en ordre de marche moins la masse uniforme du conducteur de 75 kg, augmentée d'une masse uniforme de 100 kg</p>		

Si des données sont modifiées ou ajoutées, il est nécessaire de cliquer sur le bouton

«  Enregistrer » pour que ces modifications soient prises en compte.

- **Masse en charge maximale admissible (F.1)**

Depuis le décret du 30 décembre 2022, la dérogation de poids est permise pour les véhicules de catégorie CE M2/N2 sous condition de poids.

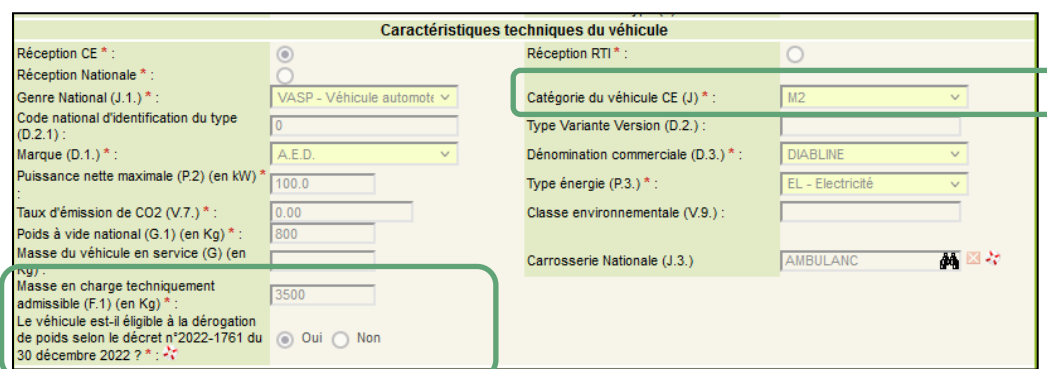
- **Eligibilité dérogation de poids**


Lorsque l'utilisateur renseigne une catégorie CE M2 ou N2, apparaît la question « Ce véhicule dispose d'une dérogation de poids, dans la limite d'un poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3.5 tonnes (rubrique Z) * ? ».

Si l'utilisateur répond oui : le véhicule est éligible à la dérogation de poids car sa masse en charge maximale admissible (F.1) déduite du poids de batterie (Z) est inférieur ou égal à 3.5 tonnes **ET** il est inscrit dans le champ Z du certificat d'immatriculation que le véhicule est éligible à la dérogation de poids.

Si l'utilisateur répond non : le véhicule n'est pas éligible à la dérogation de poids.

A noter : depuis le décret du 30 décembre 2022, ne sont plus éligibles les véhicules lourds (M2 sans dérogation de poids, M3, N2 sans dérogation de poids, N3). Cependant, une période transitoire est prévue dans le décret afin que les véhicules commandés avant le 1^{er} janvier puissent être éligibles jusqu'au 31 décembre 2023 inclus.



Caractéristiques techniques du véhicule	
Réception CE * :	<input checked="" type="radio"/>
Réception Nationale * :	<input type="radio"/>
Genre National (J.1.) * :	VASP - Véhicule automotr
Code national d'identification du type (D.2.1) :	0
Marque (D.1.) * :	A.E.D.
Puissance nette maximale (P.2) (en kW) :	100.0
Taux d'émission de CO2 (V.7.) * :	0.00
Poids à vide national (G.1) (en Kg) * :	800
Masse du véhicule en service (G) (en Kg) :	
Masse en charge techniquement admissible (F.1) (en Kg) * :	3500
Le véhicule est-il éligible à la dérogation de poids selon le décret n°2022-1761 du 30 décembre 2022 ? * :	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Réception RTI * :	<input type="radio"/>
Catégorie du véhicule CE (J) * :	M2
Type Variante Version (D.2.) :	
Dénomination commerciale (D.3.) * :	DIABLINE
Type énergie (P.3.) * :	EL - Electricité
Classe environnementale (V.9.) :	
Carrosserie Nationale (J.3.) :	AMBULANC 

9.6.3.3 Bloc Caractéristiques de la transformation

Cas d'un dossier en saisie automatique avec les données totalement trouvées

Si le véhicule est trouvé avec une « Date de première immatriculation (B) » et une « Date du certificat d'immatriculation (I) », ces informations sont grisées et non modifiables car les données de la carte grise sont réputées fiables.

Les champs obligatoires doivent être saisis pour pouvoir enregistrer l'écran et continuer la création du dossier.

Le champ « Véhicule issu d'une saisie automatique » est à Oui.

The screenshot shows a web form titled "Caractéristiques de la transformation". The fields are as follows:

- Date de première immatriculation (B) *: 23/06/2010 (disabled)
- Date du certificat d'immatriculation (I) *: 26/03/2021 (disabled)
- Date de facturation des travaux de transformation *: [empty]
- Coût de transformation *: [empty]
- Valeur vénale de la batterie louée (TTC): [empty]
- Commentaire: [empty text area]
- Véhicule issu d'une saisie automatique: Oui (highlighted with a green box)

At the bottom, there are buttons for "Enregistrer" and "Modifier", and a legend indicating that red asterisks denote mandatory fields.

Si des données sont modifiées ou ajoutées, il est nécessaire de cliquer sur le bouton

«  Enregistrer » pour que ces modifications soient prises en compte.

Cas d'un dossier en saisie automatique avec les données partiellement trouvées

Si le véhicule est trouvé mais que certaines de ses caractéristiques de transformation sont absentes ou inconnues, les champs du bloc « Caractéristiques techniques du véhicule » sont renseignés par les données trouvées. Ces données restent modifiables par l'utilisateur. Les données absentes ou inconnues doivent être complétées manuellement par l'utilisateur.

L'ensemble des données doivent être renseignées pour que l'utilisateur puisse enregistrer et valider l'écran.

The screenshot shows the same web form, but with different data:

- Date de première immatriculation (B) *: [empty] (disabled)
- Date du certificat d'immatriculation (I) *: [empty] (disabled)
- Date de facturation des travaux de transformation *: [empty]
- Coût de transformation *: [empty]
- Valeur vénale de la batterie louée (TTC): [empty]
- Commentaire: [empty text area]
- Véhicule issu d'une saisie automatique: Non

At the bottom, there are buttons for "Rechercher" and "Enregistrer", and a legend indicating that red asterisks denote mandatory fields.

Le champ « Véhicule issu d'une saisie automatique » est à Non.

Si des données sont modifiées ou ajoutées, il est nécessaire de cliquer sur le bouton

«  Enregistrer » pour que ces modifications soient prises en compte.

Cas d'un dossier en saisie manuelle

L'utilisateur doit renseigner les différents champs nécessaires.

9.6.4 Ecran véhicule recyclé

Ce sous-onglet est à remplir UNIQUEMENT si l'utilisateur souhaite effectuer une demande de prime à la conversion.

9.6.4.1 Identification du véhicule

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paieement	Historique
Acquéreur	Véhicule Propre	<u>Véhicule Recyclé</u>	Situation acquéreur	Pièces justificatives	
Véhicule ancien destiné à la destruction					
Identification du véhicule					
Numéro d'immatriculation * :		<input type="text"/>	Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :		<input type="text"/>
✖ Annuler 🔍 Rechercher					
* : Champs obligatoires					

Saisir dans un premier temps Numéro d'immatriculation et Numéro d'identification

Trois champs sont à saisir :

- **Numéro d'immatriculation**
- **Numéro d'identification/série**
- **Numéro de formule n'est plus affiché pour les plaques de type SIV / La date du certificat d'immatriculation est demandé pour les plaques de type FNI.**

Cliquer sur « Rechercher » pour effectuer une recherche automatique dans le système d'immatriculation des véhicules.

Il n'est pas possible d'effectuer une recherche manuelle sans une recherche automatique préalable.

Véhicule ancien destiné à la destruction					
Identification du véhicule					
Numéro d'immatriculation (A) * :		<input type="text" value="AB001AB"/>	Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :		<input type="text" value="FDHFHSFS1543FDFS"/>
✖ Annuler 🔍 Rechercher					

Compléter la saisie avec le numéro de formule pour une plaque SIV

Véhicule ancien destiné à la destruction					
Identification du véhicule					
Numéro d'immatriculation * :		<input type="text" value="5210QZ28"/>	Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :		<input type="text" value="VF7GXYE0002YE1534"/>
Date du certificat d'immatriculation (I) * :		<input type="text" value="19/08/1987"/>			

Compléter la saisie avec la date du certificat d'immatriculation pour une plaque FNI

9.6.4.2 Caractéristiques techniques du véhicule

Cas d'un véhicule recyclé avec données totalement trouvées

Véhicule ancien destiné à la destruction			
Identification du véhicule			
Numéro d'immatriculation * :	ZA500EX	Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * :	UU1HSDCS545473050
Caractéristiques techniques du véhicule			
Titulaire du certificat d'immatriculation * :	PURFER	Date du certificat d'immatriculation * :	14/04/2021
Date de la première immatriculation du véhicule * :	23/06/2010	Type énergie (P.3) * :	FE - Superéthanol
Genre National (J.1.) * :	VP - Véhicule particulier	Catégorie du véhicule CE (J) * :	M1
Marque (D.1.) * :	DACIA	Dénomination commerciale (D.3.) * :	DUSTER
Caractéristiques de la mutation pour destruction			
Date du récépissé de prise en charge pour destruction * :	14/04/2021	Date à laquelle le véhicule a été détruit * :	14/04/2021
Numéro d'agrément VHU * :	PR71000025D	Numéro de SIREN du VHU * :	332628171
Véhicule issu d'une saisie automatique	Oui		
<input type="checkbox"/> Annuler <input type="checkbox"/> Enregistrer <input type="checkbox"/> Modifier			
: Champs obligatoires			

Les données ont été totalement trouvées : tous les champs sont grisés

Si les données sont totalement trouvées, les blocs « Caractéristiques techniques du véhicule » et « Caractéristiques de la mutation pour destruction » sont totalement grisés, et le champ « Véhicule issu d'une saisie automatique » est à Oui.

Vérifier les données apparaissant à l'écran :

- Si celles-ci sont correctes, cliquer sur « Enregistrer ».
- Si les données sont incorrectes, cliquer sur « Modifier » si les droits le permettent et se référer au cas d'un véhicule recyclé avec données partiellement ou non trouvées ci-après.

Le bouton Annuler permet d'effacer tous les champs présents à l'écran. Un enregistrement permet alors de supprimer la saisie d'un véhicule recyclé sur le dossier.

Cas d'un véhicule recyclé avec données partiellement ou non trouvées

Si le véhicule recherché est partiellement trouvé, un message s'affiche à l'écran et les données manquantes sont à compléter (voir ci-dessous).

Le véhicule est incomplet, des données techniques complémentaires doivent être renseignées.

Si la donnée n'a été trouvée que partiellement, un message d'alerte apparaît

Si le véhicule recherché n'a pas été trouvé, un message rouge « Aucun véhicule ne correspond à vos critères de recherche » s'affiche et les données doivent être intégralement saisies manuellement.

Aucun véhicule ne correspond à vos critères de recherche.

Véhicule ancien destiné à la destruction

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation * : ZA007EY Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * : UU1HSDAW543099276

Caractéristiques techniques du véhicule

Titulaire du certificat d'immatriculation * : Date du certificat d'immatriculation * : Type énergie (P.3.) * :
Date de la première immatriculation du véhicule * : Catégorie du véhicule CE (J) * :
Genre National (J.1.) * : Dénomination commerciale (D.3.) * :
Marque (D.1.) * :

Caractéristiques de la mutation pour destruction

Date du récépissé de prise en charge pour destruction * :
Véhicule issu d'une saisie automatique Non

Annuler Enregistrer

* : Champs obligatoires

Si le véhicule n'a pas été trouvé, un message rouge apparaît et la saisie est manuelle

Les données à compléter sont :

- Le titulaire du certificat d'immatriculation,
- La date du certificat d'immatriculation et la date de première immatriculation du véhicule,
- Le type énergie : le champ est accessible si le véhicule propre (neuf ou occasion) est commandé et facturé à partir du 1er avril 2015,
- Le Genre National : à partir d'un menu déroulant,

Véhicule ancien destiné à la destruction

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation * : ZA510EX Numéro d'identification ou le numéro dans la série du type (E) * : WF0GXXGAJGBJ03429

Caractéristiques techniques du véhicule

Titulaire du certificat d'immatriculation * : Date du certificat d'immatriculation * : 09/08/2016
Date de la première immatriculation du véhicule * : 20/08/2008 Type énergie (P.3.) * : GO - Gazole
Genre National (J.1.) * : Catégorie du véhicule CE (J) * : N1
Marque (D.1.) * : Dénomination commerciale (D.3.) * : A1

Caractéristiques de la mutation pour destruction

Date du récépissé de prise en charge pour destruction * :
Véhicule issu d'une saisie automatique

CTTE - Camionnette
VASP - Véhicule automoteur
VP - Véhicule particulier

Annuler Enregistrer

* : Champs obligatoires

Saisie

manuelle d'un véhicule

- La Catégorie du véhicule CE : à sélectionner à partir d'un menu déroulant
- La Marque et la Dénomination commerciale
- Date du récépissé de prise en charge pour destruction

Si des données sont modifiées ou ajoutées, il est nécessaire de cliquer sur le bouton

«  Enregistrer » pour que ces modifications soient prises en compte.

9.6.5 Ecran situation acquéreur

L'écran « Situation acquéreur » permet de saisir des **données relatives au bénéficiaire final**. La complétion de ces données sont nécessaires pour :

- **Vérifier l'éligibilité du bénéficiaire final**
- **Permettre l'obtention de majorations dans le cas où le concessionnaire en a effectué l'avance**

Pour compléter l'écran « Situation Acquéreur », les onglets « Acquéreur » et « Véhicule propre » doivent être impérativement saisis au préalable. Si ces onglets ne sont pas complétés, des messages d'erreur s'affichent sur l'écran « Situation Acquéreur ».

Dans le cas de véhicules transformés, l'onglet « Véhicule transformé » doit être impérativement saisi au préalable. A défaut, le message bloquant « **L'écran Véhicule transformé doit être renseigné avant de saisir la situation de l'acquéreur** » s'affiche.

- **Message d'erreur sur l'écran « Situation Acquéreur » si l'écran « Acquéreur » non complété**

The screenshot shows the ASP BonusEco interface. The header includes the French Republic logo, ASP logo, and the text 'Ministère de la Transition Écologique' and 'Présent pour l'avenir'. The main content area displays the following information:

- Nom bénéficiaire: GARAGE CONCES1
- SIRET: 82000060200012
- Identifiant bénéficiaire: 78434
- Etat dossier: Demande initialisée
- Numéro du dossier mensuel: ECO2010000001
- Numéro vente/location: 2010000001VEN00036
- Nom du client:

Below this information is a navigation bar with tabs: Demandeur, Demande (selected), Instruction, Réalisation, Paiement, Historique. Under the 'Demande' tab, there are sub-tabs: Acquéreur, Véhicule Propre, Véhicule Recyclé, Situation acquéreur (selected), Pièces justificatives.

A red error message is displayed: **Des erreurs se sont produites sur la page. L'acquéreur doit être renseigné avant de saisir sa situation**.

- **Message d'erreur sur l'écran « Situation Acquéreur » si l'écran « Véhicule propre » ou le « Véhicule transformé » ne sont pas complets.**

The screenshot shows the ASP BonusEco interface. The header includes the French Republic logo, ASP logo, and the text 'Ministère de la Transition Écologique' and 'Présent pour l'avenir'. The main content area displays the following information:

- Nom bénéficiaire: GARAGE CONCES1
- SIRET: 82000060200012
- Identifiant bénéficiaire: 78434
- Etat dossier: Demande initialisée
- Numéro du dossier mensuel: ECO2010000001
- Numéro vente/location: 2010000001VEN00035
- Nom du client: CHAMBERLIN ERICO

Below this information is a navigation bar with tabs: Demandeur, Demande (selected), Instruction, Réalisation, Paiement, Historique. Under the 'Demande' tab, there are sub-tabs: Acquéreur, Véhicule Propre, Véhicule Recyclé, Situation acquéreur (selected), Pièces justificatives.

A red error message is displayed: **Des erreurs se sont produites sur la page. L'écran Véhicule propre doit être renseigné avant de saisir la situation de l'acquéreur**.

9.6.5.1 Situation fiscale

La situation fiscale apparaît à la condition que **le bénéficiaire final soit une personne physique**.

Depuis le décret n° 2022-1761 du 30 décembre 2022 la valeur des déciles est la suivante :

- 2ème décile ⇔ 6 358€ de revenu fiscal de référence/part (au lieu de 6 300 €)
- 5ème décile ⇔ 14 089€ de revenu fiscal de référence/part (au lieu de 13 489€)
- Ce même décret vient introduire le 8^{ème} décile.

Afin d'être éligible à la prime à la conversion, le bénéficiaire final doit avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 22 983 euros.

Cette situation fiscale est à déclarer dans le bloc Situation fiscale.

Situation fiscale	
Merci de bien vouloir indiquer le revenu fiscal de référence afin de vérifier votre éligibilité à la prime à la conversion ou à l'aide au leasing voiture électrique. De plus, une majoration du bonus écologique et de la prime à la conversion est possible pour les ménages les plus modestes.	
Revenu Fiscal de Référence * :	<input type="text"/>
Nombre de parts fiscales * :	<input type="text"/>

9.6.5.2 Majoration Gros Rouleur / Ménage modeste

Depuis le décret du 28 Décembre 2018 relatif aux modalités de gestions des aides à l'acquisition et à la location des véhicules peu polluants, la **prime à la conversion peut être majorée** pour les bénéficiaires finaux considérés comme étant des « **gros rouleurs** » ou des « **ménages modestes** ».

Cette majoration est possible pour :

- **L'acquéreur ayant :**
- **un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal au 5ème décile**
- **et domicilié à plus de 30 km de son lieu de travail (30 km entre le domicile et le lieu de travail) OU parcourant plus de 12 000 km par an avec son véhicule personnel dans le cadre de son activité professionnelle**
- **L'acquéreur considéré comme un ménage modeste, c'est-à-dire avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal au 2ème décile.**

Deux blocs de l'écran sont ciblés par ces contextes « acquéreur » :
le bloc Situation fiscale vu ci-dessus et le bloc Majoration Gros Rouleur.

Les différentes cases à cocher



L'utilisateur doit indiquer :

- Si le bénéficiaire final est salarié ou travailleur indépendant
- Le type de distance professionnelle parcourue entre son domicile et lieu de travail

Le calcul de la distance en cas de domicile à plus de 30km du lieu de travail

En cas de coche de l'option « 30 km/jour », l'adresse de l'employeur doit être renseignée.

Cas 1 : Cas d'une adresse française :

Adresse employeur	
Dénomination sociale de l'employeur *	AZERTY
Type d'adresse *	<input checked="" type="radio"/> Française <input type="radio"/> Etrangère
Num appart/étage :	Entrée-Bâtiment-Immeuble :
Numéro de voie :	
Complément d'adresse :	
Localité, cedex *	38320   POISAT

Cas 2 : Cas d'une adresse étrangère :



La distance Domicile-Travail d'une adresse étrangère est toujours saisissable. Les champs * obligatoires doivent être tous renseignés pour permettre l'enregistrement.

Adresse employeur	
Dénomination sociale de l'employeur *	AZERTY
Type d'adresse *	<input type="radio"/> Française <input checked="" type="radio"/> Etrangère
Entrée-Bâtiment-Immeuble :	
Localité *	
Bureau Distributeur *	
District :	
Région :	
Pays *	

Différents problèmes que l'utilisateur peut rencontrer :

- Champs domicile travail pas grisé :
- Si le champ distance Domicile-travail n'est pas grisé, il faut préalablement calculer cette distance
- Soit en utilisant le calculateur de distance disponible sur le site :
- <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/#!/calculateur/distance>
- Soit le service Geoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>) avec le paramètre de calcul « le plus court »,
- et saisir directement la distance manuellement.

MODE DE TRANSPORT

MODE DE CALCUL


Plus court

PASSAGES AUTORISÉS

Péages

Ponts

Tunnels

Si le champ distance Domicile-travail est grisé, le calcul est automatique lors de l'enregistrement de l'écran  Enregistrer en utilisant les paramètres suivants :

Paramètres de calcul de la distance domicile-travail (par Géoplateforme itinéraire)

Mode de transport : **Voiture**

Mode de calcul : **Distance la plus courte**

Eviter les péages : **NON**

Eviter les ponts : **NON**

Eviter les tunnels : **NON**

Majoration Gros Rouleur

Afin de vérifier l'éligibilité du bénéficiaire final au Leasing voiture électrique ou la possibilité de voir votre prime à la conversion majorée, merci de bien vouloir saisir soit la distance entre le domicile du bénéficiaire final et son lieu de travail ou son kilométrage annuel dans le cadre de votre activité professionnelle avec son véhicule personnel.

L'acquéreur est * : Salarié Travailleur indépendant

Le bénéficiaire final respecte les conditions prévues par le code de l'énergie concernant * : La distance Domicile - Lieu de travail La distance annuelle parcourue

Distance Domicile - Lieu de travail * :

- **Service de géolocalisation ne connaît pas l'adresse employeur :**

Si le service de géolocalisation ne connaît pas l'adresse de l'employeur, un message demande de confirmer cette adresse et saisir manuellement la distance ou d'annuler pour la modifier.

Calcul de la distance domicile-travail impossible.

Confirmez-vous l'adresse employeur présente sur le justificatif attestation employeur?

Si l'adresse est correcte, veuillez cliquer sur « OK » pour saisir une distance domicile-travail.
Si l'adresse est incorrecte, veuillez cliquer sur « Annuler » pour modifier l'adresse employeur.

Si le service de géolocalisation ne connaît pas l'adresse de l'acquéreur, un message demande de confirmer cette adresse et saisir manuellement la distance ou d'annuler pour la modifier.

Calcul de la distance domicile-travail impossible.

Confirmez-vous l'adresse acquéreur présente sur le justificatif certificat d'immatriculation?

Si l'adresse est correcte, veuillez cliquer sur « OK » pour saisir une distance domicile-travail.
Si l'adresse est incorrecte, veuillez cliquer sur « Annuler » pour modifier l'adresse acquéreur.

Si le service de géolocalisation n'est pas disponible, un message informe de la possibilité de saisir manuellement la distance Domicile-travail en utilisant le service ViaMichelin.

La distance n'a pas pu être calculée, veuillez saisir la distance domicile-travail.

A noter : si la distance Domicile-Travail avait été calculée ou saisie, elle est effacée lors d'un changement de type d'adresse. La Dénomination sociale de l'employeur est conservée.

La saisie de la distance annuelle parcourue :

Si déclaration de la distance est annuelle, à la place de la saisie de la distance parcourue annuellement, le concessionnaire doit confirmer qu'il détient une attestation le justifiant.

Majoration Gros Rouleur	
Afin de vérifier l'éligibilité du bénéficiaire final au Leasing voiture électrique ou la possibilité de voir votre prime à la conversion majorée, merci de bien vouloir saisir soit la distance entre le domicile du bénéficiaire final et son lieu de travail ou son kilométrage annuel dans le cadre de votre activité professionnelle avec <u>son véhicule personnel</u> .	
L'acquéreur est * :	<input checked="" type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Travailleur indépendant
Le bénéficiaire final respecte les conditions prévues par le code de l'énergie concernant * :	<input type="checkbox"/> La distance Domicile - Lieu de travail
Je détiens comme pièce justificative : * :	<input checked="" type="checkbox"/> La distance annuelle parcourue
	<input type="checkbox"/> ATTESTATION-TYPE - AIDES A L'ACQUISITION OU A LA LOCATION DE VEHICULES PEU POLLUANTS
	<input type="checkbox"/> ATTESTATION-TYPE « GROS ROULEURS » - AIDE LEASING POUR VOITURE PARTICULIÈRE ÉLECTRIQUE

Attention : le concessionnaire doit effectuer la demande de cette majoration uniquement s'il en a effectué l'avance.

9.6.5.3 Majoration Zone Faible Emission

Depuis le décret du 30 mai 2020, le bénéficiaire final peut bénéficier d'une majoration de sa prime à la conversion si :

- En cas de personne physique : son lieu de résidence/lieu de travail est situé en ZFE
- En cas de personne morale : son lieu d'établissement est situé en ZFE
- Toutes personnes confondues : perception d'une aide locale
- Le montant de majoration Zone Faible Emission est égal au montant de l'aide locale perçue dans la limite de 1000 euros.
- Depuis le décret du 30 décembre 2022, dès lors que le bénéficiaire final :
- En tant que personne physique : réside en ZFE/travaille en ZFE
- En tant que personne morale : lieu d'établissement en ZFE
- Ce dernier peut percevoir une majoration de 1000 euros (désormais sans avoir à justifier d'une perception d'aide locale).

Cette majoration de la prime à la conversion peut se voir augmentée en cas de perception d'aide locale. En effet, il est augmenté du montant de l'aide locale dans la limite de 2000 euros.

Commune de résidence située en ZFE sans perception d'Aide locale

Supérieure à :

Majoration ZFE de la prime à la conversion

Une majoration de la prime à la conversion, dite majoration Zone à Faible Emission, est possible si l'acquéreur réside dans une Zone Faible Emission ou si la commune de lieu de travail est située en Zone Faible Emission.

La commune de l'acquéreur du véhicule est située en ZFE.

L'acquéreur a-t-il bénéficié de la part de sa commune de résidence d'une aide du même objet ? * :

- Oui l'acquéreur a perçu de la part de sa commune de résidence une aide du même objet.
- Non l'acquéreur n'a pas perçu de la part de sa commune de résidence une aide du même objet.
- Oui, sa commune de lieu de travail est située en zone à faible émission
- Oui, sa commune de résidence et sa commune de lieu de travail sont situées en zone à faible émission

* : Champs obligatoires

la Transition énergétique 8.42.11

Commune de résidence située en ZFE avec perception d'Aide locale

Majoration ZFE de la prime à la conversion

Une majoration de la prime à la conversion, dite majoration Zone à Faible Emission, est possible si l'acquéreur réside dans une Zone Faible Emission ou si la commune de lieu de travail est située en Zone Faible Emission.

La commune de l'acquéreur du véhicule est située en ZFE.

L'acquéreur a-t-il bénéficié de la part de sa commune de résidence d'une aide du même objet ? * :

- Oui l'acquéreur a perçu de la part de sa commune de résidence une aide du même objet.
- Non l'acquéreur n'a pas perçu de la part de sa commune de résidence une aide du même objet.
- Oui, sa commune de lieu de travail est située en zone à faible émission
- Oui, sa commune de résidence et sa commune de lieu de travail sont situées en zone à faible émission

Merci de saisir le montant de l'aide perçue de la part de la commune de résidence.

Montant perçu * :

* : Champs obligatoires

la Transition énergétique 8.42.11

Commune de lieu de travail située en ZFE sans perception d'Aide locale

Majoration ZFE de la prime à la conversion

Une majoration de la prime à la conversion, dite majoration Zone à Faible Emission, est possible si l'acquéreur réside dans une Zone Faible Emission ou si la commune de lieu de travail est située en Zone Faible Emission.

Votre commune de résidence n'est pas en ZFE.

L'acquéreur a-t-il sa commune de lieu de travail située dans une zone ZFE ? * :

- Oui la commune de lieu de travail est située en zone ZFE et l'acquéreur a bénéficié d'une aide du même objet.
- Oui la commune de lieu de travail est située en zone ZFE et l'acquéreur n'a pas bénéficié d'une aide du même objet.
- Non la commune de lieu de travail n'est pas située en zone ZFE.

Adresse employeur

Dénomination sociale de l'employeur * :

Type d'adresse * : Française Etrangère

Num appart/étage :

Numéro de voie :

Complément d'adresse :

Localité, cedex * :

* : Champs obligatoires

Ministère de la Transition énergétique 8.42.11

Commune de lieu de travail située en ZFE avec perception d'Aide locale

Majoration ZFE de la prime à la conversion

Une majoration de la prime à la conversion, dite majoration Zone à Faible Emission, est possible si l'acquéreur réside dans une Zone Faible Emission ou si la commune de lieu de travail est située en Zone Faible Emission.

Votre commune de résidence n'est pas en ZFE.

L'acquéreur a-t-il sa commune de lieu de travail située dans une zone ZFE ? * :

- Oui la commune de lieu de travail est située en zone ZFE et l'acquéreur a bénéficié d'une aide du même objet.
- Oui la commune de lieu de travail est située en zone ZFE et l'acquéreur n'a pas bénéficié d'une aide du même objet.
- Non la commune de lieu de travail n'est pas située en zone ZFE.

Merci de saisir le montant de l'aide perçue de la part de la commune de lieu de travail.

Montant perçu * :

Adresse employeur



Dénomination sociale de l'employeur * : test

Type d'adresse * : Française Etrangère

Num appart/étage : Entrée-Bâtiment-Immeuble :

Numéro de voie :

Complément d'adresse :

Localité, cedex * : 31000   TOULOUSE

* : Champs obligatoires

e la Transition énergétique 8.42.11

Commune de lieu de résidence située en ZFE avec perception d'Aide locale grâce au lieu de travail

supérieure à * : 30 000 € 12 000 €

Majoration ZFE de la prime à la conversion

Une majoration de la prime à la conversion, dite majoration Zone à Faible Emission, est possible si l'acquéreur réside dans une Zone Faible Emission ou si la commune de lieu de travail est située en Zone Faible Emission.

La commune de l'acquéreur du véhicule est située en ZFE.

L'acquéreur a-t-il bénéficié de la part de sa commune de résidence d'une aide du même objet ? * :

- Oui l'acquéreur a perçu de la part de sa commune de résidence une aide du même objet.
- Non l'acquéreur n'a pas perçu de la part de sa commune de résidence une aide du même objet.
- Oui, sa commune de lieu de travail est située en zone à faible émission
- Oui, sa commune de résidence et sa commune de lieu de travail sont situées en zone à faible émission

Merci de saisir le cumul des montants de l'aide perçue. Deux justificatifs d'attribution d'aide sont requis.

Montant perçu * :

Adresse employeur


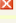
Dénomination sociale de l'employeur * : test

Type d'adresse * : Française Etrangère

Num appart/étage : Entrée-Bâtiment-Immeuble :

Numéro de voie :

Complément d'adresse :

Localité, cedex * : 31000   TOULOUSE

* : Champs obligatoires

Ministère de la Transition énergétique 8.42.11

Commune de lieu d'établissement située en ZFE

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Acquéreur	Véhicule Propre	Véhicule Recyclé	<u>Situation acquéreur</u>	Pièces justificatives	
Les informations pour la majoration de la prime à la conversion ont bien été enregistrées					
Majoration ZFE de la prime à la conversion					
Une majoration de la prime à la conversion, dite majoration Zone à Faible Emission, est possible si l'acquéreur réside dans une Zone Faible Emission ou si la commune de lieu de travail est située en Zone Faible Emission.					
La commune de l'acquéreur du véhicule est située en ZFE.					
L'acquéreur a-t-il bénéficié de la part de sa commune de résidence d'une aide du même objet ? * : <input checked="" type="checkbox"/> Oui, la commune de son établissement est située en zone à faible émission					
Merci de saisir le montant de l'aide perçue.					
Montant perçu * :		<input type="text" value="5000"/>			
			<input type="button" value="Enregistrer"/>		
* : Champs obligatoires					
Transition énergétique 8:42:11					

9.6.6 Ecran Pièces justificatives

9.6.6.1 Les dates de dépôt et de complétude

- La date de dépôt de la demande est pré-remplie en fonction de la date du jour.
- La date de complétude est renseignée par la date d'enregistrement des pièces justificatives.
- En cas d'absence de "Date de complétude", le message suivant s'affiche :
"Date de complétude non renseignée - merci d'enregistrer avant de valider".

Agence de services et de Paiement		Bonus Écologique (ECOD)		Déconnexion		DESOLMIERS Garage	
Nom bénéficiaire: GARAGE des OLIVIERS		SIRET : 13246546900055 / GARAGE des OLIVIERS / 23000 GUERET				Numéro du dossier mensuel : ECO2207000002	
SIRET: 13246546900055		Etat dossier : Demande initialisée				Numéro vente/location : 2207000002VEN00105	
Identifiant bénéficiaire: 82221		Nom du client: TEST UGO					
Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique		
Acquéreur	Véhicule Propre	Véhicule Recyclé	Situation acquereur	<u>Pièces justificatives</u>			
Date de complétude non renseignée - merci d'enregistrer avant de valider. La validation de la demande n'a pas été enregistrée.							
Information : Certains cas particuliers nécessitent des pièces justificatives spécifiques (2, 3 ou quadri roues, LOA, LDD, véhicule recyclé, etc.). Si votre dossier n'est pas concerné par la présence de ces pièces, merci de les indiquer « SANS OBJET ».							
Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier							
Date de dépôt de la demande *		<input type="text" value="22/07/2022"/>	Date de complétude *		<input type="text"/>		
Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier :							

9.6.6.2 L'ancien écran « Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier »

Cet écran a pour objectif de donner aux concessionnaires la liste des pièces justificatives nécessaires à leurs dossiers. En cas de contrôle, ils doivent être en mesure de fournir les pièces justificatives indiquées lors de la saisie de la demande.

Dans cette version, toutes les pièces sont pré-remplées à « oui ».

Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier :			
	Nécessité	Présence	sans objet
1 - Pièces pour le Bonus et/ou la prime à la conversion			
1-a - Pour tous les demandeurs :			
. Justificatif de domicile ou d'établissement daté de moins de 3 mois *		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
Copie du certificat d'immatriculation du véhicule propre et du eCOC pour les VHR nécessitant une modification de contrainte d'autonomie *		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
Copie de la facture d'achat du véhicule propre (pour une location : copie de l'échéancier) *		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
Copie du bon de commande du véhicule propre (pour une location : copie du contrat de location) *		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
Copie de l'avis d'imposition		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
1-b - Pièces supplémentaires (cas particuliers) :			
. Si le véhicule neuf est en LOA / LLD : copie du contrat de location		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si le véhicule neuf a fait l'objet d'une Réception à titre isolé (RTI) : copie du PV de RTI		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si le véhicule neuf était affecté à la démonstration : copie du 1er certificat d'immat., et justificatif pour les VD acquis à l'étranger		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si le demandeur est une personne morale : Extrait de KBIs		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si nom / raison sociale demandeur différent de celui de la facture ou du contrat de location : copie d'une pièce officielle prouvant qu'il s'agit de la même personne		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si nom / raison sociale demandeur différent de celui du certificat d'immat. véhicule propre : document établissant une correspondance entre demandeur et titulaire certificat d'immatriculation		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si véhicule de type 2, 3 ou Quadri roues : Déclaration sur la composition chimique de la batterie et la quantité d'énergie de la batterie		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si véhicule de type 2, 3 ou Quadri roues : Engagement par une attestation sur l'honneur à conserver le véhicule pour une durée d'un an		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
2 - Pièces supplémentaires pour le Superbonus ou la Prime à la conversion			
2-a - Pour tous les demandeurs :			
. Copie du certificat d'immatriculation (barré et daté pour destruction) du véhicule recyclé		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Copie de la déclaration d'achat pour destruction du véhicule ancien conforme au Cerfa 14365*01		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Attestation d'assurance du véhicule recyclé		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Certificat de non-gage daté de moins d'un mois à la date de prise en charge pour destruction		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
2-b - Pièces supplémentaires (cas particuliers) :			
. Si nom / raison sociale demandeur différent de celui du certificat d'immat. véhicule recyclé : document établissant une correspondance entre demandeur et titulaire certificat d'immatriculation		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si véhicule d'occasion : certificat de cession		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si le véhicule neuf ou d'occasion <= 122g de CO2 et Crit'Air 0, 1 ou 2 ET si l'acquéreur est déclaré non imposable : Copie Avis d'imposition		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si le véhicule neuf ou d'occasion <= 116g de CO2 et Crit'Air 0, 1, ou 2 neuf avec date de 1ère immatriculation >= 01/09/2019 ET si l'acquéreur déclare un revenu de référence par part inférieure au 5ème décile : Copie Avis d'imposition		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur est rattaché au foyer fiscal de ses parents : attestation de rattachement au foyer fiscal		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur déclare vivre à plus de 30km de son lieu de travail : attestation de l'employeur		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur déclare vivre à plus de 30km de son lieu de travail : justificatif de domicile		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur déclare parcourir plus de 12 000km avec son véhicule personnel dans le cadre de son activité salariée : attestation de l'employeur		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur déclare parcourir plus de 12 000km avec son véhicule personnel dans le cadre de son activité de travailleur indépendant : attestation sur l'honneur « travailleur indépendant »		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur déclare parcourir plus de 12 000km avec son véhicule personnel dans le cadre de son activité de travailleur indépendant : justificatif d'affiliation à la Sécurité sociale des indépendants		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur bénéficie d'une majoration de sa prime à la conversion car l'adresse de son lieu de travail se situe dans une ZFE : attestation employeur permettant le bénéfice de la majoration ZFE		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si l'acquéreur a obtenu une aide d'une collectivité car l'adresse de son domicile ou lieu de travail se situe dans une ZFE : justificatif(s) d'attribution d'aide permettant le bénéfice de la majoration ZFE		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Engagement sur l'honneur du bénéficiaire final de ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
. Si la commune de l'acquéreur est dans l'un des départements et régions d'outre-mer régies par l'article 73 de la Constitution (départements 971, 972, 973, 974, 976), et que le véhicule est éligible, attestation d'y circuler dans les 6 mois suivant l'acquisition/location.		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/>
Commentaire	<input type="text"/>		

Enregistrer Valider

9.6.6.3 Le nouvel écran « Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier »

La liste des pièces justificatives

Dans cette nouvelle version, les pièces justificatives :

- **Apparaissent selon le contexte de dépôt du dossier :** Le concessionnaire **devra alors cocher les pièces justificatives nécessaires à la saisie du dossier en cours et qu'il doit obligatoirement avoir en sa possession.**
- **Information :** Si un concessionnaire venait à ne pas cocher une pièce justificative nécessaire à son dossier alors un message d'erreur apparaîtra à l'enregistrement.

Le dépôt des pièces justificatives

Dès lors que le concessionnaire coche la case d'une pièce justificative [1], le bouton « Ajouter un fichier » [2] devient accessible (non grisé). Le concessionnaire doit alors déposer au moins un fichier correspondant à la pièce justificative cochée.

Information : Si le concessionnaire venait à ne pas déposer une pièce justificative alors que la case a été cochée alors un message d'erreur apparaîtra à l'enregistrement.

Une fois l'écran pièce justificative enregistré [3], l'utilisateur doit appuyer sur le bouton « Valider » [4] afin de finaliser la demande. Suite à cela, le dossier passe de l'état « Demande initialisée » à l'état « Instruction en cours ».

Il est possible de déposer pour chaque pièce justificative jusqu'à 3 documents .pdf de 3 Mo chacun. Si le document est trop important, il est conseillé d'essayer une ou plusieurs des solutions ci-après :

- Utiliser un type de numérisation « Noir et Blanc : Texte » ou « Noir et Blanc : Texte/Dessins » plutôt que « Noir et Blanc : Texte/Photos » ou « Echelle de gris », et une résolution de scan faible de 200 ou 100 dpi au lieu de 300dpi et plus.
- Utiliser un outil de découpe de gros fichier .pdf en plusieurs plus petit.
- Compresser le document .pdf avant dépôt.
- Enregistrer en format .pdf uniquement les pages nécessaires à la justification en utilisant une imprimante .pdf.

En cas d'affichage d'un message de sécurité ASP, réessayer de scanner le document une nouvelle fois, et si cela ne fonctionne toujours pas, appeler l'Assistance Utilisateur.

Agence de Services et de Paiement

Contenu bloqué par un dispositif de sécurité ASP. Merci de contacter l'assistance utilisateur et d'indiquer le code suivant : **9147063039658853017**

Présentation de l'écran :

Acquéreur « Personne physique »

Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier

Date de dépôt de la demande * 20/09/2023 Date de complétude * 20/09/2023

Pièces justificatives relatives au demandeur

- Le justificatif de l'identité du demandeur * Ajouter un fichier
- Le justificatif de domicile ou d'établissement daté de moins de 3 mois * Ajouter un fichier
- L'attestation de rattachement au foyer fiscal (dans le cas où l'acquéreur est rattaché au foyer fiscal de ses parents)
- L'Engagement sur l'honneur du bénéficiaire de ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide * Ajouter un fichier

Pièces justificatives relatives au véhicule propre

- Copie du certificat d'immatriculation *
- Facture * Ajouter un fichier
- Bon de commande (en cas d'acquisition) * Ajouter un fichier
- PV de réception à titre isolé (si réception RTI)
- 1er certificat d'immatriculation (si véhicule de démonstration)
- Engagement par une attestation sur l'honneur de conserver le véhicule pour la durée prévue au décret * Ajouter un fichier
- Livret de famille (si le demandeur n'est pas le titulaire du certificat d'immatriculation)

Commentaire

* : Champs obligatoires

Enregistrer Valider

transition énergétique 9.2.9

Cas particulier pour un acquereur « Personne Morale » :

Pour les acquéreurs « **Personne morale** » la vérification de son existence par le distributeur, au dépôt de la demande d'aide, se fait via l'API Infolégale (des informations sont affichées automatiquement dans l'onglet acquereur). Si la personne morale existe, le concessionnaire n'a plus à déposer les pièces « KBIS » et « Justificatif de domicile » dans l'onglet pièces justificatives. Les 2 pièces, sont cochées et grisées automatiquement.

Nom bénéficiaire: GARAGE		Numéro du dossier mensuel : ECO2411000016			
SIRET: 39522210200018		Numéro vente/location : 2411000016VEN00099			
Identifiant bénéficiaire: 95774		Etat dossier : Demande initialisée			
		Nom du client: test			
Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Acquereur	Véhicule Propre	Véhicule Recyclé	Situation acquereur	<u>Pièces justificatives</u>	
Liste des pièces justificatives qui doivent accompagner le dossier					
Date de dépôt de la demande * 27/11/2024 Date de complétude * 27/11/2024					
Bénéficiaire final (client)					
<input checked="" type="checkbox"/>	Extrait KBIS du bénéficiaire final de moins de 3 mois ❄️ *				Ajouter un fichier
<input checked="" type="checkbox"/>	Justificatif de domicile ou d'établissement du bénéficiaire final en Métropole ou DROM de moins de 3 mois ❄️ *				Ajouter un fichier
Véhicule acquis					

Cas particulier du Certificat d'Immatriculation du véhicule propre :

Lorsque toutes les informations du véhicule propre sont trouvées dans le SIV et que les champs sont grisés et non modifiés, la procédure de dépôt de la pièce justificative est assouplie : la pièce est cochée grisée automatiquement et n'est pas à déposer.

Véhicule acquis			
<input checked="" type="checkbox"/>	Certificat d'immatriculation définitif ou provisoire ❄️ *	Ajouter un fichier	
<input checked="" type="checkbox"/>	La facture d'achat datée initiale (ou de transformation si rétrofit et établie auprès du loueur précisant l'identité du locataire) ❄️ *	Consulter : "PJ test.pdf" 📄	Ajouter un fichier

9.6.6.4 Ecrans des pièces justificatives spécifiques au Leasing :

Dans le bloc « Bénéficiaire final », ajout de la pièce ci-après :

<input type="checkbox"/> Attestation sur l'offre leasing à moins de 150 euros/mois ✨	Ajouter un fichier
--	--------------------

Elle n'est à joindre que dans un contexte de leasing.

Si la situation Gros rouleur est renseignée dans l'onglet Situation Acquéreur, l'attestation « gros rouleur » leasing est obligatoire.

<input type="checkbox"/> Attestation « gros rouleur » leasing ✨ *	Ajouter un fichier
---	--------------------

Dans le cas d'un véhicule transformé, l'attestation de transformation est obligatoire

<input type="checkbox"/> L'attestation de transformation d'un véhicule à motorisation thermique en motorisation électrique à batterie ou à pile à combustible dont le modèle figure en annexe II de l'arrêté du 13 mars 2020 *	Ajouter un fichier
--	--------------------

9.7 Onglet instruction

9.7.1 Eligibilité du demandeur

Cet écran contient des conditions réglementaires d'éligibilité du demandeur mais aussi des conditions pour le calcul.

9.7.1.1 Ancien fonctionnement du dispositif ECOBONUS et fonctionnement actuel du dispositif RETROFIT

L'ancien fonctionnement voulait que les critères puissent être alimentés soit :

- Automatiquement : les critères sont grisés et non modifiables
- Manuellement : les critères sont alimentés à Oui par défaut

Nom bénéficiaire: GARAGE LAMBDA		SIRET : 34738457002017 / GARAGE LAMBDA / 67000 STRASBOURG			
SIRET: 34738457002017		Numéro du dossier mensuel : ECO2309000004			
Identifiant bénéficiaire: 96294		Etat dossier : Instruction en cours			
		Numéro vente/location : 2309000004VEN00013			
		Nom du client: TOULOUSE JULIE			
Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	Calcul de l'aide			
Vérification des conditions d'éligibilité du demandeur			Exécuter les contrôles réglementaires automatisés		
			Réinitialiser <input checked="" type="checkbox"/>		
Critères concernant tous les dossiers					
La facture ou le contrat de location mentionne la remise du bonus et/ou de la Prime A la Conversion *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur/locataire sollicite l'avance de la Prime à la conversion à titre dérogatoire *			<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur s'engage à conserver le véhicule pour la durée prévue au décret ou l(es) aide(s) perçue(s) *			<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur peut justifier d'un domicile ou d'un établissement en France Métropolitaine ou dans les DROM *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
Le justificatif envoyé est daté de moins de trois mois *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur est une personne physique *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur est un ménage <u>non</u> imposable *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur est considéré comme un "gros rouleur" *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur possède un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à la valeur définie dans le décret d'application *			<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur peut prétendre à la majoration ZFE de sa prime à la conversion *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
L'acquéreur peut prétendre à la majoration DROM de son bonus écologique *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet		
Le revenu fiscal de référence du bénéficiaire de la prime à la conversion est inférieur ou égal au 8ème décile. *			<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet		
Conclusion sur l'éligibilité du demandeur					
Eligibilité du demandeur			<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Commentaire			<input type="text"/>		
			Enregistrer		
*: Champs obligatoires					
ransition énergétique					
9.1.27					

Critères pour un dossier ECOBONUS

EXPLICATION DE CERTAINS CRITERES ECOBONUS

La facture ou le contrat de location mentionne la remise du bonus et/ou de la Prime A la Conversion

Le concessionnaire doit OBLIGATOIREMENT faire apparaître sur la facture ou sur le contrat de location la mention de remise du bonus et/ou de la prime à la conversion. Le critère est purement déclaratif, positionné par défaut sur « sans objet ». Il doit être alimenté à « Oui » pour confirmer la remise l'aide sur la facture ou le contrat. Si ce n'est pas le cas, il doit alimenter le critère à non.

L'acquéreur/locataire sollicite l'avance de la Prime à la conversion à titre dérogatoire

Il est accepté à titre dérogatoire d'avancer uniquement le bonus écologique ou la prime à la conversion lorsque que les deux aides sont éligibles.

Si le concessionnaire souhaite effectuer uniquement l'avance du bonus écologique : il faut renseigner dans le dossier qu'un véhicule propre. Dans ce cas, le critère sera alimenté à non et grisé.

Si le concessionnaire souhaite effectuer uniquement l'avance de la prime à la conversion : il faut renseigner dans le dossier un véhicule propre et un véhicule recyclé. Dans ce cas, le critère sera alimenté de manière automatique à non et le concessionnaire devra alimenter le critère à oui.

Si le concessionnaire souhaite effectuer l'avance du bonus et de la prime à la conversion : il faut renseigner dans le dossier un véhicule propre et un véhicule recyclé. Dans ce cas, le critère sera alimenté de manière automatique à non. Le concessionnaire ne doit rien effectuer de plus.

Vérification des conditions d'éligibilité du demandeur	Exécuter les contrôles réglementaires automatisés
	Réinitialiser
Critère du demandeur	
Le demandeur est une personne physique ou une entreprise ou une administration domiciliée en France *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le demandeur est l'acquéreur de la transformation électrique du véhicule *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le demandeur s'engage à conserver le véhicule après sa transformation et pour la durée prévue au décret applicable à la date de facturation *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
L'acquéreur de la transformation électrique du véhicule est éligible au doublement de sa prime *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Conclusion sur l'éligibilité du demandeur	
Eligibilité du demandeur	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Commentaire	<input type="text"/>
<input type="button" value="Enregistrer"/>	
* : Champs obligatoires	

Critères pour un dossier RETROFIT

Sur l'ensemble de ces dispositifs, l'utilisateur doit appuyer sur le bouton « Enregistrer ». Un contrôle de ses critères va être effectué afin de vérifier l'éligibilité du demandeur. S'il est éligible, « Eligibilité du demandeur » sera alimenté à oui. Dans le cas inverse, il sera alimenté à non.

9.7.1.2 Nouveau fonctionnement du dispositif ECOBONUS

Le nouveau fonctionnement ne s'applique que pour les dossiers ECOBONUS (rétrofit exclu).

- **Les critères alimentés automatiquement par les données du dossier**

Ces critères sont valorisés automatiquement à l'aide des données saisies dans le dossier et alors non modifiables par le concessionnaire (critères grisés). Par défaut ces critères sont positionnés en bas de la liste.

- **Les critères à alimenter manuellement**

Les critères à alimenter manuellement sont des critères d'engagement du concessionnaire.

Emplacement du critère : afin de faciliter la saisie, lorsqu'un critère nécessite l'intervention du concessionnaire, il est placé en haut de la liste.

Alimentation du critère : quand le critère nécessite l'intervention du concessionnaire, il est alimenté à sans objet et doit être alimenté à oui ou à non par le concessionnaire.

Si le concessionnaire n'effectue pas cette alimentation, alors, un message d'erreur apparaît à l'enregistrement.

Nom bénéficiaire: GARAGE INTEGRATION MULTI-SIRET N1		Numéro du dossier mensuel : ECO2309000014	
SIRET: 42130010400005		Numéro vente/location : 2309000014VEN00013	
Identifiant bénéficiaire: 81	Etat dossier : Instruction en cours	Nom du client: PCO PVO	
Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation
		Paiement	Historique
<u>Eligibilité du demandeur</u>	Eligibilité de la demande	Calcul de l'aide	
Les critères d'éligibilité du demandeur doivent obligatoirement être positionnés à "Oui" ou "Non".			
Vérification des conditions d'éligibilité du demandeur		Exécuter les contrôles réglementaires automatisés	

Nom bénéficiaire: GARAGE INTEGRATION MULTI-SIRET N1		Numéro du dossier mensuel : ECO2309000014	
SIRET: 42130010400005		Numéro vente/location : 2309000014VEN00013	
Identifiant bénéficiaire: 81	Etat dossier : Instruction en cours	Nom du client: PCO PVO	
Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation
		Paiement	Historique
<u>Eligibilité du demandeur</u>	Eligibilité de la demande	Calcul de l'aide	
Vérification des conditions d'éligibilité du demandeur		Exécuter les contrôles réglementaires automatisés	
		Réinitialiser <input checked="" type="checkbox"/>	
Critères concernant tous les dossiers			
Le contrat ou facture mentionne la remise du bonus et ou de la prime à la conversion *		<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le bénéficiaire final sollicite le paiement de la Prime à la conversion seule à titre dérogatoire *		<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le concessionnaire s'engage à verser le montant de la majoration ZFE de la prime à la conversion *		<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le concessionnaire s'engage à verser le montant de la majoration « Gros rouleur » de la prime à la conversion		<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le bénéficiaire final est domicilié ou a son lieu d'établissement situé en France métropolitaine ou dans les DROM *		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le bénéficiaire final est une personne physique *		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le revenu fiscal de référence du bénéficiaire de la prime à la conversion est inférieur ou égal au 8ème décile		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le concessionnaire s'engage à verser le montant de la majoration DROM du bonus écologique *		<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le bénéficiaire final peut prétendre à la majoration de sa ZFE *		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le bénéficiaire final est considéré comme un gros rouleur *		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le bénéficiaire final peut prétendre à la majoration DROM de son bonus écologique *		<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
Conclusion sur l'éligibilité du demandeur			
Eligibilité du demandeur		<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
Commentaire			
<input type="button" value="Enregistrer"/>			
* : Champs obligatoires			

Critères déclaratifs à alimenter

Critères non déclaratifs alimentés automatiquement

Critère déclaratif inutile au dossier

EXPLICATION DE CERTAINS CRITERES

- **Le concessionnaire s'engager à verser le montant de la majoration DROM/ZFE/Gros rouleur :**

Ces trois critères servent pour le cas où le concessionnaire effectue une demande de majoration DROM/ZFE/Gros rouleur. En effet, le concessionnaire doit avoir effectué l'avance de la majoration au moment où il fait la demande.

Ces critères sont alimentés à sans objet et doivent être alimentés manuellement par le concessionnaire à oui/non.

- **L'acquéreur/locataire sollicite l'avance de la Prime à la conversion à titre dérogatoire**

Il est **accepté à titre dérogatoire** d'avancer uniquement le bonus écologique ou la prime à la conversion lorsque que les deux aides sont éligibles.

Si le concessionnaire souhaite effectuer uniquement l'avance du bonus écologique : il faut renseigner dans le dossier qu'un véhicule propre. Dans ce cas, le critère sera alimenté à non et grisé.

Si le concessionnaire souhaite effectuer uniquement l'avance de la prime à la conversion : il faut renseigner dans le dossier un véhicule propre et un véhicule recyclé. Dans ce cas, le critère sera alimenté de manière automatique à sans objet et le concessionnaire devra alimenter le critère à oui.

Si le concessionnaire souhaite effectuer l'avance du bonus et de la prime à la conversion : il faut renseigner dans le dossier un véhicule propre et un véhicule recyclé. Dans ce cas, le critère sera alimenté de manière automatique à non. Le concessionnaire ne doit rien effectuer de plus.

9.7.1.3 Ecrans spécifiques au leasing

Si le véhicule est de type « Acquisition » ou qu'il y a un véhicule recyclé déclaré, les critères sont positionnés à Sans Objet, grisés et positionnés en fin de liste.

Le professionnel souhaite que le bénéficiaire final bénéficie de l'aide Leasing et s'engage à avancer le montant de l'aide correspondant au leasing *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le bénéficiaire final est éligible à l'aide leasing. ✨ ✨	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le bénéficiaire final remplit la condition "Gros rouleur" de l'aide au leasing. ✨ ✨	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet

Si le bénéficiaire est éligible au leasing, le concessionnaire doit renseigner le critère « Le professionnel souhaite que le bénéficiaire final bénéficie de l'aide Leasing et s'engage à avancer le montant de l'aide correspondant au leasing ».

Le professionnel souhaite que le bénéficiaire final bénéficie de l'aide Leasing et s'engage à avancer le montant de l'aide correspondant au leasing *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
---	---

Une réponse à Oui permet un calcul du leasing, alors qu'une réponse à non exclu un calcul de leasing.

Les deux autres critères sont automatisés et grisés en fin de liste des critères, et à Sans Objet et ne permet pas un calcul d'aide leasing.

Le bénéficiaire final est éligible à l'aide leasing. ✨*	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le bénéficiaire final remplit la condition "Gros rouleur" de l'aide au leasing. ✨*	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet

9.7.2 Eligibilité de la demande

Les critères ont pour but de vérifier l'éligibilité du véhicule propre ou/et du véhicule recyclé du bénéficiaire final.

9.7.2.1 Ancien fonctionnement du dispositif ECOBONUS et fonctionnement actuel du dispositif RETROFIT

L'ancien fonctionnement voulait que les critères puissent être alimentés soit :

- **Automatiquement : les critères sont grisés et non modifiables**
- **Manuellement : les critères sont alimentés à oui par défaut**

Critères concernant tous les dossiers	
Demande d'aide déposée dans les 6 mois suivant la facturation ou la cession d'un véhicule propre *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Critères concernant le véhicule propre	
Le véhicule est immatriculé dans une série définitive *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule n'est pas destiné à être cédé par l'acquéreur comme véhicule neuf *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule acquis par une personne morale n'est pas destiné à être loué en LOA ou LLD	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Si le véhicule était précédemment utilisé comme véhicule de démo., date de 1ère immat. est < à 1 an	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Ce véhicule n'est pas déjà connu dans la base des véhicules dans le cadre d'un autre dossier *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule n'a pas fait l'objet d'une première immatriculation en France ou à l'étranger *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Si acquisition : les dates d'acquisition et commande sont respectées : à compter du 05/12/2007 ou 01/01/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Si location : les dates de location sont respectées : à compter du 05/12/2007 ou 01/01/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Si acquisition : les dates de facturation et de commande sont conformes au décret d'application *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Si location : la signature du contrat de location est conforme au décret d'application *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Les caractéristiques du VUL propre sont éligibles à la Prime A la Conversion ou au Bonus	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le contrat de location doit être >= à 2 ans *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
La batterie du véhicule est certifiée sans plomb.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule est un Crit'Air2 neuf ou occasion immatriculé après le 1er septembre 2019 et n'ayant pas déjà fait l'objet d'une première immatriculation *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le coût d'acquisition du VP VASP TCP est inférieur ou égal à 47000 euros *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule d'occasion doit faire l'objet d'une première immatriculation depuis au moins 2 ans à compter de la date de facturation/premier loyer, et doit être conservé au moins 2 ans. *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule acquis est un petit train routier touristique au sens du décret n°2022-669 du 26 avril 2022 *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule VP, VASP, TCP a une masse en ordre de marche strictement inférieur (G.1) à 2.4 tonnes *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le poids lourd ou le petit train routier touristique est éligible au bonus écologique selon le décret n°2022-1761 du 30/12/2022. *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Critères concernant le véhicule à recycler	
Le véhicule est immatriculé dans une série définitive	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule appartient à l'acquéreur depuis au moins 6 mois	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule appartient à l'acquéreur depuis au moins 1 an *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule a une situation administrative conforme au décret d'application	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule n'est pas considéré comme un véhicule endommagé au sens du code de la route ou, à défaut et à partir du 1er janvier 2020, il bénéficie d'une attestation d'assurance de plus d'un an	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule est remis pour destruction à un broyeur / démolisseur	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule a un contrat d'assurance valide à la date de remise à un broyeur / démolisseur	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Remise du véhicule recyclé au broyeur dans les 3 mois précédent ou dans les 6 mois suivants la date de facturation ou de cession du véhicule acquis	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Ce véhicule n'est pas déjà connu dans la base des véhicules dans le cadre d'un autre dossier	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Date de 1ère immat >15 ans (si Superbonus), >10 ans (si Prime à la Casse)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Date de 1ère immatriculation < au 1er janvier 2006 *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Date de 1ère immatriculation < au 1er janvier 2001 *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Date commande V neuf ou date signature contrat de location >= 04/12/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Les caractéristiques du VUL recyclé sont éligibles à la Prime A la Conversion ou au Bonus	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Date de première immatriculation du véhicule recyclé conforme au décret d'application	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet

Critères pour un dossier ECOBONUS

Vérification des conditions d'éligibilité du projet	Exécuter les contrôles réglementaires automatisés
	Réinitialiser <input checked="" type="checkbox"/>
Critère du dossier	
Demande d'aide déposée dans les 6 mois suivant la date de facturation de la transformation *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Critère du véhicule	
Le véhicule déclaré a subi une transformation électrique *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule transformé n'est pas un véhicule de collection *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule était un véhicule thermique à allumage commandé ou à compression avant transformation *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule dispose d'un certificat d'immatriculation valide à la date de facturation des travaux *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule a été acquis au moins un an avant la transformation *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule n'est pas économiquement irréparable *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule admet les caractéristiques d'éligibilité prévues au décret applicable à la date de facturation *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule acquis est un petit train routier touristique au sens du décret n°2022-669 du 26 avril 2022 *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le poids lourd ou le petit train routier touristique est éligible à la Prime Rétrofit selon le décret n°2022-1761 du 30/12/2022.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Conclusion sur l'éligibilité du projet	
Eligibilité de la demande	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Commentaire	<div style="border: 1px solid black; height: 30px;"></div>
<input type="button" value="Enregistrer"/>	
* : Champs obligatoires	

Critères pour un dossier RETROFIT

9.7.2.2 Nouveau fonctionnement du dispositif ECOBONUS

Voir paragraphe sur le nouveau fonctionnement des critères d'éligibilité demandeur : [§ 9.7.1.2.](#)

Nom bénéficiaire: GARAGE INTEGRATION MULTI-SIRET N1		Numéro du dossier mensuel : ECO2309000014	
SIRET: 42130010400005		Numéro vente/location : 2309000014VEN00013	
Identifiant bénéficiaire: 81	Etat dossier : Instruction en cours		Nom du client: PCO PVO
Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation
			Paielement
			Historique
Eligibilité du demandeur	<u>Eligibilité de la demande</u>	Calcul de l'aide	
Les critères d'éligibilité de la demande doivent obligatoirement être positionnés à "Oui" ou "Non".			

Nom bénéficiaire: **GARAGE INTEGRATION MULTI-SIRET N1** Numéro du dossier mensuel : **ECO2309000014**
 SIRET: **42130010400005** Numéro vente/location : **2309000014VEN00013**
 Identifiant bénéficiaire: **81** Etat dossier : **Instruction en cours** Nom du client: **PCO PVO**

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
-----------	---------	-------------	-------------	----------	------------

Eligibilité du demandeur Eligibilité de la demande Calcul de l'aide

Les critères d'éligibilité de la demande doivent obligatoirement être positionnés à "Oui" ou "Non".

Vérification des conditions d'éligibilité du projet	Exécuter les contrôles réglementaires automatisés
	Réinitialiser <input checked="" type="checkbox"/>
Critères concernant tous les dossiers	
Demande d'aide déposée dans les 6 mois suivant la facturation ou la cession d'un véhicule propre *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Critères concernant le véhicule propre	
Le véhicule est immatriculé dans une série définitive *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Le véhicule n'a pas fait l'objet d'une première immatriculation en France ou à l'étranger *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
L'ASP s'est assurée que le véhicule n'est pas déjà connu dans la base des véhicules dans le cadre d'un autre dossier. *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le contrat de location a une durée >= à 2 ans *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule VP, VASP, TCP a une masse en ordre de marche strictement inférieur (G.1) à 2.4 tonnes *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
La batterie du véhicule 2 3 4 roues motorisés est certifié sans plomb *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le coût d'acquisition/location du véhicule (batterie incluse) est inférieur ou égal à la limite d'éligibilité fixée au	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule acquis est un petit train routier touristique au sens du décret n°2022-889 du 28 avril 2022 *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Pour bénéficier du Bonus écologique, le véhicule d'occasion doit faire l'objet d'une première immatriculation depuis au moins 2 ans à compter de la date de facturation/premier loyer *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le poids lourd ou le petit train routier touristique est éligible au bonus écologique selon le décret n°2022-1781 du 30/12/2022. *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Critères concernant le véhicule à recycler	
Le véhicule est immatriculé dans une série définitive *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule recyclé a été mis au rebut dans un centre agréé VHU (véhicules hors d'usage) *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule a une situation administrative conforme au décret d'application *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule n'est pas considéré comme un véhicule endommagé au sens du code de la route ou, à défaut et à partir du 1er janvier 2020, il bénéficie d'une attestation d'assurance de plus d'un an *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule recyclé a des caractéristiques qui lui permettent d'être éligible à la prime à la conversion (genre national et catégorie CE) *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
L'ASP s'est assurée que le véhicule n'est pas déjà connu dans la base des véhicules dans le cadre d'un autre dossier. *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule appartient à l'acquéreur depuis au moins 1 an *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Date de première immatriculation du véhicule recyclé conforme au décret d'application *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Remise du véhicule recyclé au centre de destruction dans les 3 mois précédents ou dans les 6 mois suivants la date de facturation ou de cession du véhicule acquis *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Conclusion sur l'éligibilité du projet	
Eligibilité de la demande	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Commentaire	

* : Champs obligatoires

ransition énergétique 9.2.8

Critères déclaratifs à alimenter

Critère déclaratif inutile au dossier

Critères non déclaratifs alimentés automatiquement

9.7.2.3 Ecrans spécifiques au leasing

5 nouveaux critères spécifiques au leasing sont présents dans l'écran. Ces critères sont automatisés et grisés.

Au niveau du bloc « Demande » :

Demande	
La demande de remboursement de l'avance des aides est formulée au plus tard dans les 6 mois. ❄️*	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
La demande d'aide au leasing est éligible au regard des conventions actives. ❄️*	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet

Au niveau du bloc « Véhicule acquis » :

Le véhicule propre neuf remplit les conditions d'éligibilité liées au score environnemental. *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule propre neuf remplit les conditions d'éligibilités liées à l'aide leasing. ❄️*	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le contrat de location remplit les conditions d'éligibilités de l'aide leasing ❄️*	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/> Sans objet
Le véhicule propre d'occasion remplit les conditions d'éligibilités liées à l'aide leasing. ❄️*	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
Le véhicule propre transformé est demandé dans le cadre du leasing *	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet

A noter : Le critère « Le contrat de location remplit les conditions d'éligibilités de l'aide leasing » devient déclaratif lorsque le champ « Montant (moyen) des mensualités suivantes (en euros) » est renseigné ou inférieur à 150.

Le contrat de location remplit les conditions d'éligibilités de l'aide leasing ❄️*	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Sans objet
--	---

9.7.3 Calcul de l'aide

Pour calculer le montant du bonus et éventuellement de la prime à la conversion, [cliquer sur le bouton « Calculer »](#).

Selon votre cas de figure, le montant s'affichera sous la case « Montant bonus » ou « Montant SuperBonus ou Prime à la conversion ». Il est à noter qu'une phrase figure au-dessus de « Calculer » afin de rappeler la nécessité de faire figurer l'avance faite sur la facture.

En cas de bonus uniquement :

SIRET : 42130010400005 / GARAGE INTEGRATION MULTI-SIRET N1 / 00000 LAGRAND
 Numéro du dossier mensuel : ECO2204000002
 SIRET: 42130010400005 Numéro vente/location : 2204000002VEN00174
 Identifiant bénéficiaire: 81 Etat dossier : Décidé Nom du client: GARAGE INTEGRATION MULTI-SIRET N1

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paielement	Historique
Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	<u>Calcul de l'aide</u>			
Calcul de l'aide					
Montant Bonus	Montant SuperBonus ou Prime à la conversion				Montant Total
4 000,00	0,00				4 000,00
L'avance du Bonus doit être mentionnée sur la facture.					
<input type="button" value="Calculer"/>					

sition écologique et solidaire 8.34.4

En cas de prime à la conversion uniquement :

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paielement	Historique
Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	<u>Calcul de l'aide</u>			
Calcul de l'aide					
Montant Bonus	Montant SuperBonus ou Prime à la conversion				Montant Total
0,00	5 000,00				5 000,00
L'avance de la Prime à la conversion doit être mentionnée sur la facture.					
<input type="button" value="Calculer"/>					

sition écologique et solidaire 8.34.4

En cas de bonus écologique et prime à la conversion :

Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	<u>Calcul de l'aide</u>			
Calcul de l'aide					
Montant Bonus	Montant SuperBonus ou Prime à la conversion				Montant Total
2 000,00	2 500,00				4 500,00
L'avance des Bonus et Prime à la conversion doit être mentionnée de façon distincte sur la facture.					
<input type="button" value="Calculer"/>					

sition écologique et solidaire 8.38.10

En cas de bonus écologique, prime à la conversion et majoration Zone Faible Emission :

la part de la majoration ZFE est distinguée dans le montant du calcul de la prime à la conversion.

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paielement	Historique
Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	<u>Calcul de l'aide</u>			
Calcul de l'aide					
Montant Bonus	Montant SuperBonus ou Prime à la conversion				Montant Total
2 000,00	3 379,57 (dont 879,57 au titre de la majoration ZFE)				5 379,57
<input type="button" value="Calculer"/>					

En cas de cumulation d'aide dépassant le coût d'acquisition : depuis le Décret n° 2022-1761 du 30 décembre 2022, le montant cumulé des aides est plafonné au montant du coup d'acquisition du véhicule.

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	<u>Calcul de l'aide</u>			
En cas de cumul de diverses aides à l'achat ou à la location de véhicules peu polluants, le montant cumulé des aides est plafonné au coût d'acquisition TTC					
Calcul de l'aide					
Montant Bonus	Montant SuperBonus ou Prime à la conversion			Montant Total	
4 700,00	5 300,00			10 000,00	
L'avance des Bonus et Prime à la conversion doit être mentionnée sur la facture ou sur le contrat de location.					
<input type="button" value="Calculer"/>					

En cas de prime au rétrofit électrique :

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	<u>Calcul de l'aide</u>			
Calcul de l'aide					
Montant prime au Rétrofit électrique				Montant Total	
1 100,00				1 100,00	
<input type="button" value="Calculer"/>					

En cas de Leasing :

Demandeur	Demande	Instruction	Réalisation	Paiement	Historique
Eligibilité du demandeur	Eligibilité de la demande	<u>Calcul de l'aide</u>			
Le calcul ne peut être effectué car l'éligibilité de la demande n'est pas renseignée					
Calcul de l'aide					
Montant Bonus	Montant SuperBonus ou Prime à la conversion			Montant Leasing	Montant Total
0,00	0,00			0,00	0,00
<input type="button" value="Calculer"/>					

Une fois le montant calculé, le dossier passe à l'état « Décidé ».

A partir de ce stade, c'est la délégation régionale de votre périmètre géographique qui prend le relais et fait en sorte que le paiement ait lieu.

Pour retrouver les conditions d'obtentions d'une aide, vous pouvez consulter les barèmes ici :

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/media/documents/baremes.pdf>

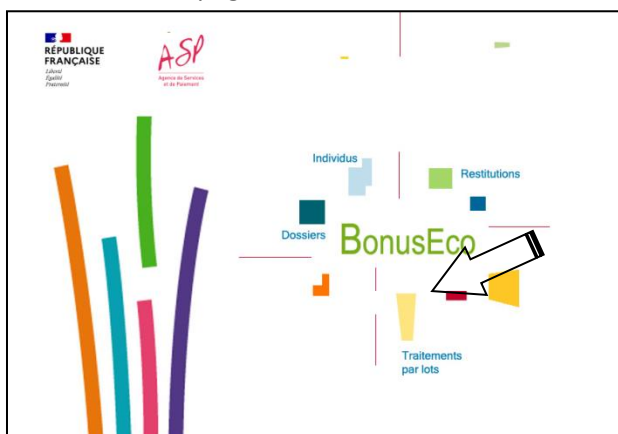
10 Restitutions via le module « Traitements par lot »

Vous pouvez obtenir des restitutions sur les saisies effectuées par l'extranet, à partir du menu « Traitements par lot ». La restitution est fournie sous la forme d'un fichier CSV exploitable dans Excel.

10.1 Accès aux traitements par lot

L'accès s'effectue

- soit en cliquant sur le menu « Traitements par lots » de la page d'accueil.



Il faudra alors saisir l'image aléatoire proposée et cliquer sur le bouton « Valider ».

Saisie du contenu d'une image aléatoire

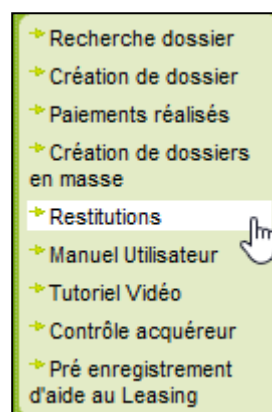
Saisie du contenu d'une image aléatoire

Merci de renseigner exactement ce que vous voyez sur l'image puis cliquer sur "Valider"
Pour en obtenir une autre il suffit de cliquer sur l'image

b o o i u m

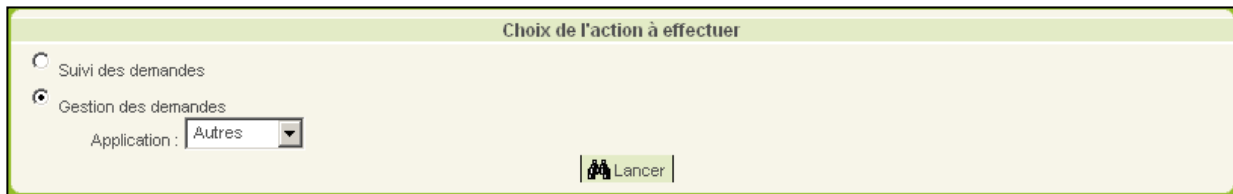
[Déconnexion](#)

- Soit à partir du menu gauche du module « Dossiers » en choisissant la fonctionnalité de « Restitutions »



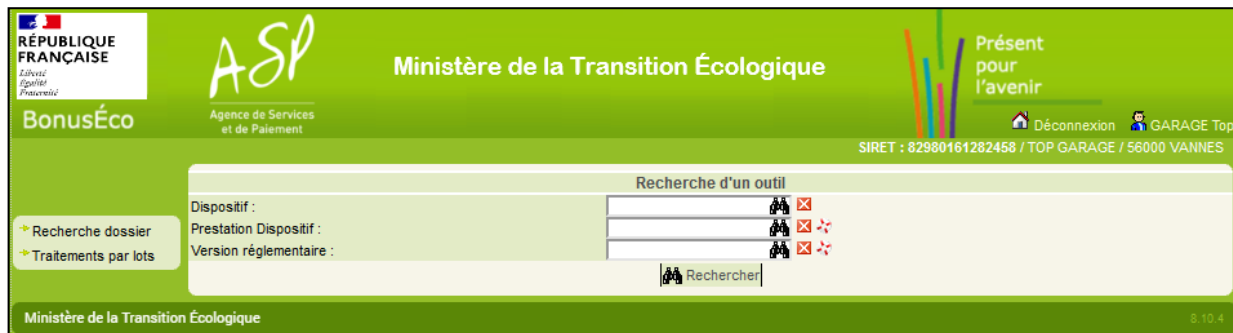
Après avoir cliqué sur l'une ou l'autre des possibilités, vous accédez à l'écran ci-après.

Deux options sont proposées :



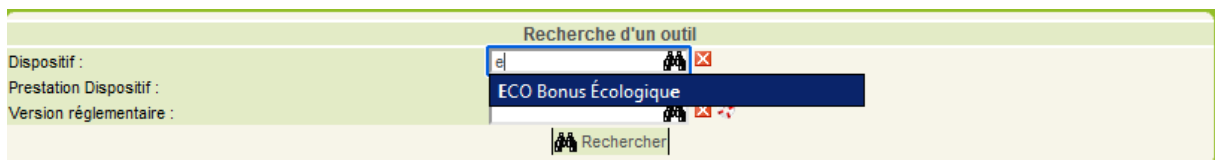
Sélectionner « Gestion des demandes » et l'application « Autres » (choix par défaut) puis cliquer sur le bouton « Lancer ».

10.2 Recherche d'un outil

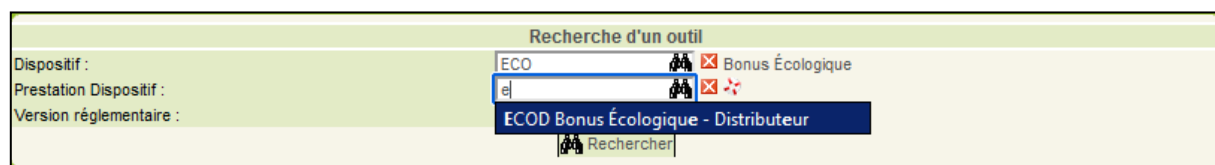


Cet écran permet la recherche d'un outil : vous devez saisir les paramètres suivants :






- **Dispositif** : saisir le mot « eco » dans la zone. « ECO Bonus Ecologique » est proposé par défaut dès le début de la saisie et peut être sélectionné.



- **Prestation dispositif** : effectuer un double clic avec la souris ou saisir le mot « eco » dans la zone. « ECOD Bonus Ecologique - Distributeur » est proposé par défaut dès le début de la saisie et peut être sélectionné.



- **Version réglementaire** : effectuer un double clique avec la souris ou saisir le mot « 1395 » dans la zone. « 1395 version du 05/12/2007 » est proposé par défaut dès le début de la saisie et peut être sélectionné.

Recherche d'un outil	
Dispositif :	ECO  Bonus Écologique
Prestation Dispositif :	ECOD   Bonus Écologique - Distributeur
Version réglementaire :	<input type="text" value="1395"/>   version du 05/12/2007

Cliquer sur le bouton « Rechercher »



The screenshot shows the ASP BonusÉco interface. At the top, there are logos for the French Republic and ASP (Agence de Services et de Paiement), along with the text 'Ministère de la Transition Écologique' and 'Présent pour l'avenir'. The user's SIRET number and location are also displayed. The search results section shows the following data:

Recherche d'un outil	
Dispositif :	ECO  Bonus Écologique
Prestation Dispositif :	ECOD   Bonus Écologique - Distributeur
Version réglementaire :	1395   version du 05/12/2007

Below the search results, there is a table titled 'Liste des outils' with the following columns: Libellé de l'outil, Libellé de l'implémentation, and Numéro de version. The first row shows 'ECOD' in blue text under 'Libellé de l'outil', 'ECOD' under 'Libellé de l'implémentation', and '01.00.00' under 'Numéro de version'.

Cliquer sur le libellé de l'outil **ECOD** en bleu. Il s'agit d'un lien qui permet l'accès à la liste des traitements par lot disponibles.

10.3 Liste des traitements par lot

Si vous avez saisi les paramètres décrits ci-dessus, un traitement est disponible dans la liste des traitements par lot : « Suivi des dossiers Ecobonus distributeur ». **Il vous permet de voir tous les paiements et ordres de reversements des dossiers, avec les données des véhicules.**

Dispositif : **Bonus Ecologique** Déclinaison : **Bonus Ecologique - Distributeur**
Outil : **ECOD 01.00.00**

Recherche individuel
Recherche dossier
Traitements par lots
Extraction de données
Administration

Liste des traitements par lot

	Restitution
<input type="checkbox"/> Suivi des dossiers EcoBonus distributeur	

Lancement des traitements

Lancement immédiat Lancement différé

Pour lancer le traitement, cocher la case à côté du nom du traitement et cliquer sur le bouton « Enregistrer ».

Le lancement peut être effectué en immédiat (par défaut) ou en différé.

Au-delà d'un certain volume de dossiers, nous préconisons un lancement différé. Dans ce cas, vous récupérerez le résultat de votre lancement le lendemain matin dans l'historique du suivi des demandes.

Pour les lancements en immédiat, le principe est un lancement autorisé pour 10 000 dossiers au maximum le matin, le nombre de dossiers pouvant être traité en immédiat diminue tout au long de la journée, jusqu'à interdire le lancement en immédiat après 19 heures, pour ne pas risquer d'avoir encore des traitements en cours au moment de la sauvegarde.

10.4 Définition des critères

Vous avez la possibilité de constituer votre fichier de restitution avec ou sans critères.

Dispositif : **Bonus Écologique** Déclinaison : **Bonus Écologique - Distributeur**
Outil : **ECOD 01.00.00**
Traitement en cours : **Suivi des dossiers EcoBonus distributeur**

Recherche dossier
Traitements par lots

Définition des critères

Critères par défaut

Type de critère	Valeur du critère
Version réglementaire de la déclinaison :	1395
Version d'outil :	350

Critères de la demande

Type de critère	Valeur du critère
Etat dossier :	<input type="text" value=""/>
Date debut depot :	<input type="text" value=""/> <input type="button" value="📅"/> <input type="button" value="✖"/>
Date fin depot :	<input type="text" value=""/> <input type="button" value="📅"/> <input type="button" value="✖"/>

10.4.1 Sans critères

Il est possible de lancer une extraction qui liste tous les dossiers, sans utiliser les critères proposés.

Pour cela, cliquer directement sur le bouton « Valider critères » pour lancer la restitution.

Le fichier qui vous est fourni étant un fichier CSV exploitable dans Excel, vous pourrez vous-même définir des filtres dans Excel, et trier vos données.

10.4.2 Avec critères

Il est possible de combiner les critères suivants ou de les utiliser séparément.

- **Etat du dossier** : Vous pouvez choisir les dossiers relevant d'un état : « Demande initialisée », « Instruction en cours », « Décidé », « Réalisé », et « Soldé ».

Ce paramètre est facultatif. Il est notamment utile pour vous assurer que vous n'avez pas laissé de dossiers incomplets en cours de saisie qui ne seraient pas calculés, et pour lesquels vous attendez le remboursement de l'avance de l'aide.

Nota Bene : Un dossier n'est pas calculé, et ne peut donc pas être payé, tant qu'il n'est pas à l'état « Décidé » ou « Réalisé ».

Les dossiers incomplets sont donc ceux qui sont restés à l'état « demande initialisée » ou à l'état « instruction en cours ». Les dossiers payés sont à l'état « Soldé », ou à l'état « Réalisé » s'ils ont fait l'objet dans paiement complémentaire ou d'une ré-instruction à posteriori.

- **Fourchette de date de dépôt** : La date de dépôt est celle présente dans l'écran « Pièces justificatives » de l'onglet « Demande », elle est renseignée par défaut avec la date de création du dossier une fois qu'un Acquéreur et un Véhicule Propre sont renseignés, et enregistrés à la Validation des pièces justificatives. Elle se met à jour avec la date d'enregistrement de la conclusion des critères d'éligibilité de la demande.

Ce paramètre est facultatif. Vous pouvez extraire les dossiers déposés entre 2 dates que vous pouvez saisir en paramètres. Il est possible de ne renseigner que la date de début de dépôt (la date de fin sera alors égale à la date du jour) ou de ne renseigner que la date de fin de dépôt (la date de début sera alors égale à la date de dépôt la plus ancienne).

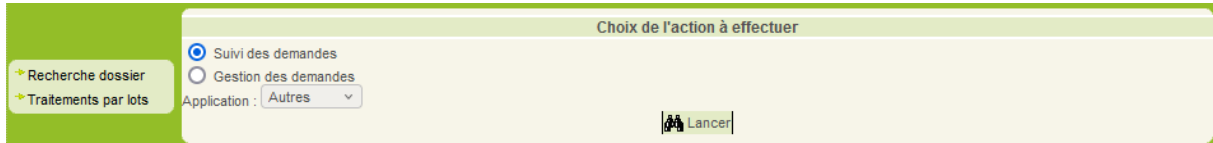
Les restitutions sont conservées 3 mois dans l'historique du suivi des demandes.

Nota Bene : Seule restriction, pour les dossiers à l'état « Demande initialisée », ne pas saisir de fourchette de date car les dossiers à l'état « Demande initialisée » n'ont pas de date de dépôt. Celle-ci est en effet enregistrée juste avant la validation de la demande, au moment où le dossier passe à l'état « Instruction en cours ».

Cliquer sur le bouton « Valider critères » pour lancer la restitution.

10.4.3 Suivi des demandes

Accéder à l'écran de sélection des traitements par lot, soit en cliquant sur le menu « Traitements par lots » de la page d'accueil, soit à partir du menu gauche du module « Dossiers » en choisissant la fonctionnalité de « Restitutions ».



Choix de l'action à effectuer

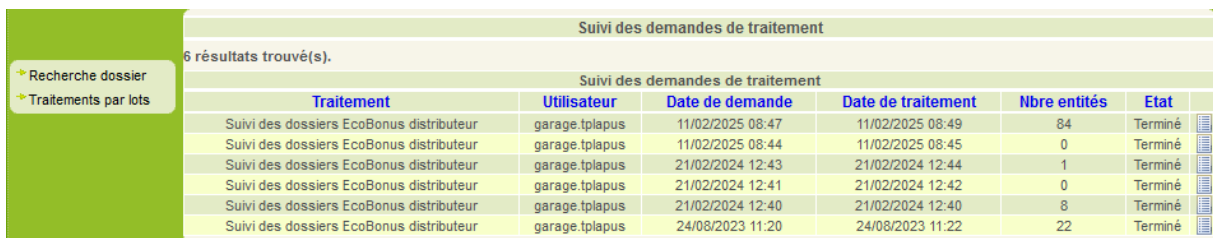
Suivi des demandes
 Gestion des demandes

Application : Autres

Lancer

La fonctionnalité de « Suivi des demandes » permet de voir l'ensemble des traitements lancés et de récupérer les restitutions.

Cocher le bouton radio « Suivi des demandes » puis cliquez sur le bouton « Lancer » pour accéder à l'écran de suivi des demandes de traitements par lot.



Suivi des demandes de traitement

6 résultats trouvé(s).

Traitement	Utilisateur	Date de demande	Date de traitement	Nbre entités	Etat
Suivi des dossiers EcoBonus distributeur	garage.tlapus	11/02/2025 08:47	11/02/2025 08:49	84	Terminé
Suivi des dossiers EcoBonus distributeur	garage.tlapus	11/02/2025 08:44	11/02/2025 08:45	0	Terminé
Suivi des dossiers EcoBonus distributeur	garage.tlapus	21/02/2024 12:43	21/02/2024 12:44	1	Terminé
Suivi des dossiers EcoBonus distributeur	garage.tlapus	21/02/2024 12:41	21/02/2024 12:42	0	Terminé
Suivi des dossiers EcoBonus distributeur	garage.tlapus	21/02/2024 12:40	21/02/2024 12:40	8	Terminé
Suivi des dossiers EcoBonus distributeur	garage.tlapus	24/08/2023 11:20	24/08/2023 11:22	22	Terminé

Quand vous effectuez un lancement de traitement par lot, il passe successivement à l'état :

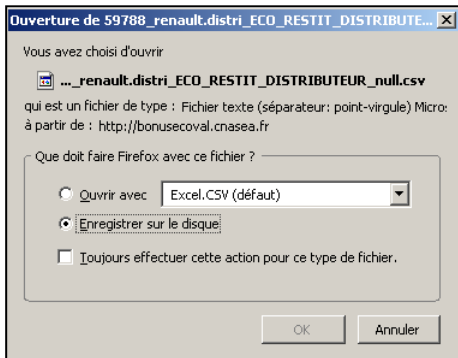
1. Valide
2. Soumis
3. En cours
4. Terminé

Vous pouvez rafraîchir la page et suivre l'avancement du traitement en appuyant sur la **touche « F5 »** du clavier.

Lorsque votre traitement est à l'état « Terminé », vous pouvez récupérer le fichier en cliquant sur l'icône située au bout de la ligne correspondant à votre traitement. Celui-ci n'est disponible que durant 3 mois.

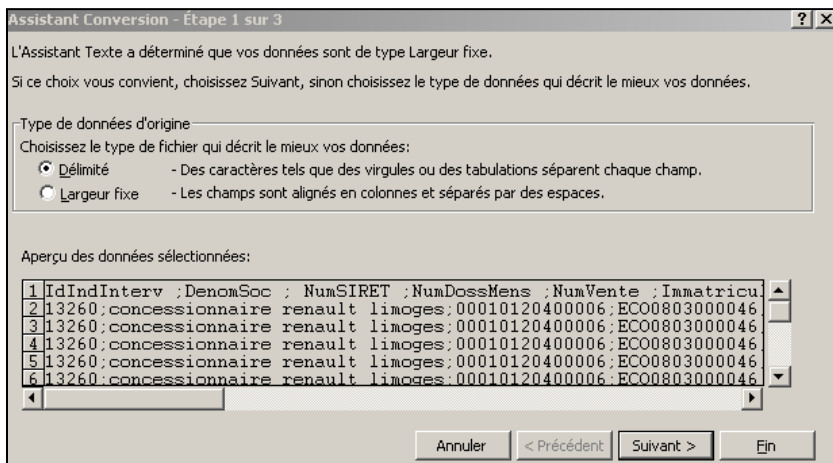
10.4.4 Exploitation et Contenu de la restitution

Le fichier fourni est au format CSV (avec séparateur « ; »). Vous pouvez l'ouvrir avec Excel soit directement, soit après l'avoir préalablement enregistré sur votre ordinateur.

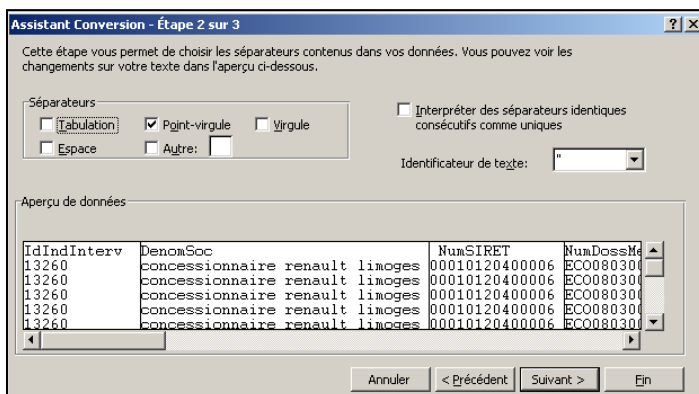


Selon la version d'Excel dont vous disposez, vous devrez peut-être utiliser l'option « convertir » du menu « données » d'Excel.

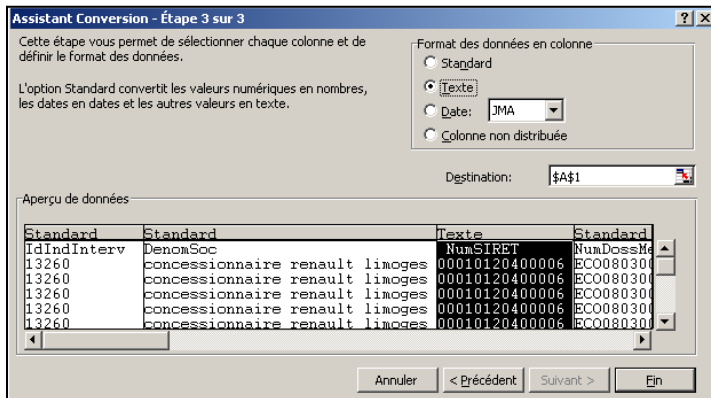
- Choisir le type de fichier « délimité » (cf. écran ci-dessous)



- Cliquer sur point-virgule comme type de séparateur



- Définir pour chaque variable si elle doit avoir un format spécifique



Dans ce type de fichier les décimales sont matérialisées par des points.

Selon la configuration de votre poste, il pourra être nécessaire de remplacer les «.» par des «,» pour rendre les champs numériques exploitables, notamment si vous voulez faire des opérations sur ces champs.

La liste des champs disponibles est la suivante :

- Numéro interne du vendeur ou loueur ;
- Dénomination sociale du vendeur ou loueur ;
- Numéro SIRET du vendeur ou loueur ;
- Numéro de dossier mensuel auquel est rattachée la vente ;
- Numéro de la vente ;
- Immatriculation du véhicule ;
- Numéro de châssis du véhicule ;
- Nom ou dénomination sociale de l'acquéreur ;
- Code postal de l'acquéreur ;
- Ville de l'acquéreur ;
- Dénomination commerciale du véhicule ;
- CNIT du véhicule ;
- Date d'acquisition ou de prise en location du véhicule ;
- Taux de CO2 émis par le véhicule ;
- Montant bonus (pour les dossiers calculés) ;
- Montant de l'Ordre de Reversement (pour les dossiers avec pénalités)
- Montant Superbonus (pour les dossiers calculés) ;
- Montant de l'Ordre de Reversement (pour les dossiers avec pénalités)
- Montant prime à la casse ;
- Montant de l'Ordre de Reversement (pour les dossiers avec pénalités)
- Montant prime à la conversion ;
- Montant de l'Ordre de Reversement (pour les dossiers avec pénalités)
- Montant payé ;
- Date de paiement Bonus ;
- Date de paiement Superbonus ;
- Date de paiement prime à la casse ;
- Date de paiement prime à la conversion ;
- Numéro de l'Ordre de Reversement
- Login ayant créé le dossier ;
- Date de création du dossier ;
- Etat du dossier ;
- Commentaire présent dans l'onglet véhicule propre.